

## Lundi, LE JOUR ne paraîtra pas

Lundi dernier, nous prenions congé de nos lecteurs (où était-ce l'inverse?) pour célébrer avec eux la fête nationale des Québécois. Lundi qui vient, nous observerons une journée de silence en mémoire d'un pacte qui eut pu faire et risquer encore d'être notre deuil national. D'ailleurs, en ces temps de chaleur, tous les prétextes sont bons, non? Donc, lundi, LE JOUR ne se lèvera pas.

## québec

### Alcan et Bell à la défense du bill 22

Le gouvernement Bourassa a enfin trouvé matière à réconfort hier à l'audience de la Commission parlementaire sur le projet de loi 22: les compagnies Alcan et Bell Canada (ne fallait-il pas s'y attendre?) n'ont émis que des réserves mineures sur le contenu de la loi

Page 2

### Le député Boutin menacé de désaveu

L'Assemblée nationale a approuvé à l'unanimité une motion du député Robert Burns en vue d'instituer une enquête sur la conduite du député de Johnson, Jean-Claude Boutin, soupçonné d'avoir enfreint la loi de la législature.

page 2

### Québec arrache des brouilles

Pour la première fois depuis 1967, Québec et Ottawa n'ont pas reconduit automatiquement l'entente qui les lie dans le domaine de la formation professionnelle des adultes. La nouvelle entente qui sera signée mardi prochain donne au Québec quelques nouveaux "petits" pouvoirs; elle annonce surtout une réorganisation des responsabilités en main-d'œuvre au Québec: le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre compte rattraper des pouvoirs qu'il a perdus aux mains d'autres ministères au cours des dernières années.

page 7

## monde

### Les felquistes embêtent Paris

Les Français sont embarrassés par les felquistes Carbonneau, Lancôt et Langlois dont ils ont d'ailleurs perdu la trace. Ils ne savent pas très bien comment ils ont pu s'infiltrer en France, ni s'ils y sont toujours et s'ils doivent les rechercher ou non.

Page 10

## économie

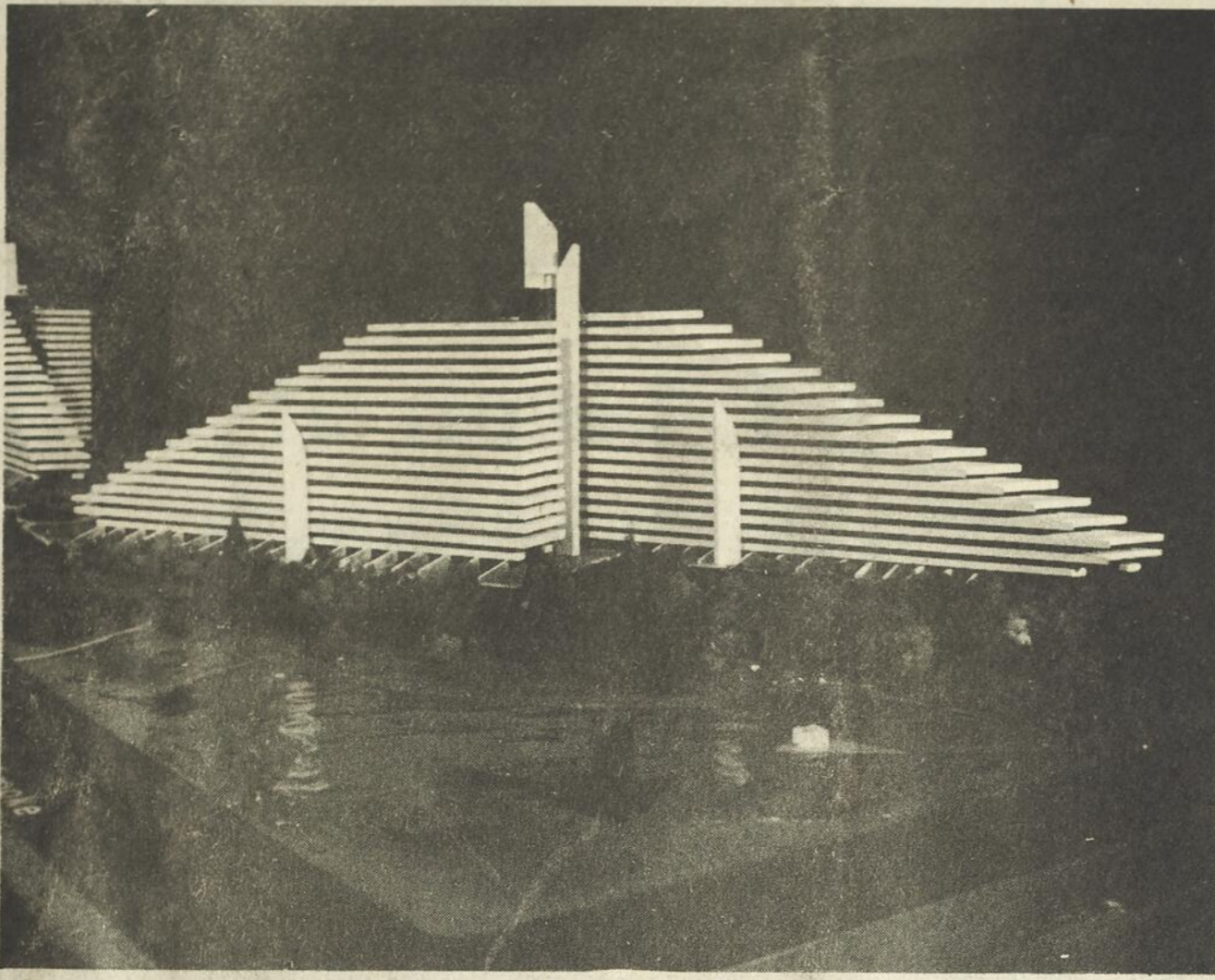
### Comment se porte "leur" économie?

Jean Chartier analyse le dernier rapport du ministère canadien des Finances sur la situation économique du Canada. Un moyen sûr d'évaluer les 18 derniers mois du gouvernement Trudeau.

Page 8

mini-loto  
21523

## Le Village Olympique de Drapeau: des maisons pour les riches



Deux bâtiments en forme de pyramide logeraient les athlètes des Jeux Olympiques et seraient ensuite vendus en condominium.

Le maire Jean Drapeau a dévoilé hier au conseil municipal les plans qu'il a retenus pour un Village Olympique permanent, pour lesquels il compte obtenir l'approbation du conseil le mois prochain. Les plans contiennent plusieurs éléments de surprise, dont le moindre n'est pas que les logements ainsi construits, plutôt que d'être loués après les Jeux, seront vendus en condominium pour des prix variant entre \$20,000 et \$60,000 l'unité.

Alors qu'il avait été question depuis un an que le Village occupe 50 acres sur 85 du Parc Viau, les plans choisis prévoient que les logements n'occuperont que trois acres au sol. Mais les 82 autres acres ne resteront pas tous accessibles au public pour autant. Dix-sept acres seront réservés à l'usage des propriétaires éventuels des condominiums.

Au lieu des 1,800 logements prévus à l'appel d'offres, le projet retenu n'en compte que 932, mais le maire assure que ceux-ci permettent une utilisation équivalente.

Outre ces logements, il y aura un centre communautaire pour les Jeux, qui serait construit en collaboration avec des citoyens d'une paroisse de Montréal pour servir après les Jeux au logement de personnes retraitées. L'emplacement exact de cet immeuble n'a pas encore été précisé, ni ses modes de financement et de construction.

Les plans du Village-condominium ont été soumis par quatre entrepreneurs, Zappia, Lépine, Robinson et Gaty, réunis en consortium sous le nom de "Les Terrasses Zarolega Inc." et selon le maire, leur investissement serait de l'ordre de \$30 millions. Le terrain leur sera loué par bail emphytéotique pour 64 ans, et le montant annuel de la location serait de \$360,000 au départ, avec possibilité de hausse par la suite.

Dans le texte de leur soumission les architectes du consortium, d'Astous & Durand, indiquent bien que les habitations du Village Olympique sont destinées à des gens qui ont de bons revenus. "En effet, écrivent-ils, les forces vives du quartier s'expatrient actuellement dans l'ouest pour trouver des logements correspondant à leur taux de croissance économique. L'est ce doit donc de répondre à cette demande." Il n'est plus question de donner au Village ne serait-ce qu'un petit pourcentage d'habitations à loyer modique, comme on l'espérait naguère.

Dans les notes que le maire a remis à la presse, on insiste sur certains aspects du projet qui répondent aux critiques qu'on faisait d'un Village permanent: aucun arbre ne sera coupé, dit-on; quelques jeunes épinettes seront tout au plus déplacées, et on plantera un grand nombre de nouveaux arbres.

## Les spectres du FLQ

Prairie, avait tout de suite évoqué l'extradition. Ce qu'il ne faut surtout pas pour nos Macbeth, c'est qu'on remue ces cendres jusqu'au 8 juillet. Pas plus que le "bill" 22. La paix, la sainte paix!

### Les poules au perchoir...

Quoi qu'il en soit, tout ce beau passé semblait donc enterré sauf ce qui pouvait encore, en passant, servir l'image...

Mais en atterrissant soudain dans les manchettes en même temps qu'à Paris, voilà que les revenants de Cuba menacent de tout ramener en surface. Les questions restées sans réponse. Les curieuses tractations. Le fait surtout que, vaguement, sournoisement, la soudaine apparition des spectres évoque encore ce "goddam Quebec" qui n'en finit plus d'inquiéter, d'être pas comme les autres.

Personne ne l'a senti si vite que P.-E. Trudeau lui-même. Au point de démentir brutalement ce pauvre Otto Lang qui, du fond de la

## Les constructeurs font la nique à Cournoyer

par Evelyn Dumas

Les employeurs de la construction ont donné une chiquenaude hier au ministre du Travail, Jean Cournoyer. Ils ont refusé de se présenter à la réunion de médiation qu'il avait convoquée, et ont fait savoir que seul le premier ministre Bourassa lui-même leur apparaissait comme un "interlocuteur valable" dans le conflit qui les oppose à la FTQ-construction. Ils ont même accusé M. Cournoyer d'encourager l'illégalité.

À Québec, presque au même moment, le premier ministre déclarait à la Chambre que si le ministre du Travail n'arrive pas à faire discuter ensemble les parties, "il restera au gouvernement à voir s'il est opportun de convoquer la commission parlementaire du Travail de manière que les parties puissent exposer pourquoi elles s'op-

posent à la réouverture des conventions collectives".

Hier matin vers dix heures, le médiateur nommé par le ministre, Yvon Dansereau, attendait avec les représentants de la FTQ l'arrivée des représentants patronaux. C'est un message qui est arrivé, portant une lettre dans laquelle le front commun patronal réitère son refus d'augmenter les salaires prévus au contrat collectif présentement en vigueur. La FTQ demande des réajustements pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

Dans un communiqué émis plus tard, le front commun patronal dénonce l'attitude du ministre du Travail Jean Cournoyer, "attitude qui n'a fait qu'encourager la FTQ-construction à poursuivre ses actes illégaux. Il est impératif, dit-il, que le ministre du

Travail ne fasse plus miroiter aux yeux des leaders syndicaux, du public et des membres du cabinet les faux espoirs d'un règlement à une table de négociation. C'est par la mise en vigueur stricte et énergique des lois du Québec et l'élimination des fiers-à-bras de la FTQ-construction que le présent conflit se résorbera".

Les employeurs soutiennent que la plupart des gros chantiers de construction ont été affectés cette semaine par des ralentissements de travail même si tout devait reprendre normalement mardi, après 15 jours de grève.

Un porte-parole de la FTQ-construction s'est dit confiant hier que le travail continuera normalement mardi. Les dirigeants syndicaux se réuniront au début de la semaine pour décider des mesures à prendre devant le refus intransigeant des employeurs.



## René Lévesque

On n'a plus de Shakespeare pour décortiquer jusqu'à l'absurde tous leurs moindres sursauts. C'est dommage, car les libéraux fédéraux, devant la réapparition dans l'actualité des exiles du FLQ, sont comme autant de petits Macbeth aux prises avec leurs fantômes.

Il y a quelques brèves semaines, au moment de filmer la propagande électorale, ce lointain octobre 70 leur apparaissait pourtant comme un actif. Explosif, certes. À manipuler avec précaution. Et en anglais seulement, est-il besoin de le dire? Mais c'était encore rentable.

Par exemple, dans cette petite séquence publicitaire où l'on voit un Trudeau au masque superbe ment volontaire tâchant de se revendre au Canada anglais sous le thème du leadership. Le ton bien senti et chaque mot soupesé, surgit tout à coup une phrase qu'il fait semblant de retrouver dans ses souvenirs, comme ça, sans insister: "Octobre 70: qui donc sut à ce moment-là trouver la solution et se montrer inébranlable (steadfast)?"

Ce qui vise, oh! si discrètement, à rappeler aux Canadiens que ces

Québécois de service ont bien rempli leur mandat. Ce pouvoir qu'on leur concédait, il devait être consacré avant tout à faire régner au Québec non seulement la vieille illusion folklorique (bilinguisme-à-gogo d'un océan à l'autre) mais aussi et par tous les moyens la peur d'un changement de régime. Les crimes du FLQ devinrent donc l'occasion de la plus spectaculaire des opérations de matraquage politique qu'un gouvernement "démocratique" ait jamais osé organiser. Sans la moindre justification, ce fut l'armée au lieu de la police et les mesures de guerre à la place des lois normales. Arrestations inexplicables, innombrables violations de domicile. Des mois durant. Pour les seuls Québécois, coloniaux à qui l'on voulait faire bien sentir le "swing du manche", comme dirait Maurice Bellemare.

"Un jour le peuple saura", proclamait vertueusement un certain John Turner qui était alors ministre de la Justice. Le peuple n'a jamais su. Sitôt l'alerte passée, les ténors de l'honneur collectif ont oublié de l'exiger en son nom. C'est du côté anglo-canadien qu'en 1972 encore des hommes comme Lewis et Stanfield osaient évoquer le malaise que ces abus de

## LE QUÉBEC EN

# 80 JOURS

### Une histoire de CIP

L'Ascension — Perrier-Mayer, ce n'est pas la CIP...

Mais si ce n'était de la Canadian International Paper, il n'y aurait peut-être pas d'histoire à raconter sur ce petit moulin à scie de L'Ascension, qui compte une quinzaine d'employés, dont des "cars de bois", pour employer l'expression des propriétaires fondateurs, deux anciens de la CIP justement.

Il y a trois ans, en effet, Jean-Louis Perrier et Jean-Paul Mayer travaillaient comme journaliers pour cette fameuse compagnie de pâtes et papier: des jobs qu'ils ont perdus quand la CIP a fermé son camp de La Macaza. En Québécois d'habitude, ils se sont résignés, mais pas longtemps, puisqu'ils ont décidé d'ouvrir leur propre moulin.

Les affaires ont marché: "Non! On ne fait pas de profits, disent-ils, mais on réussit à payer des bons salaires aux cars", des hommes qui travaillaient auparavant chez Buck, un autre propriétaire de moulin bien connu dans le coin, un type qui a la réputation de ne pas payer ses gens.

Le problème, parce qu'il y en a un, c'est que le moulin fonctionne seulement six mois par année. La solution, parce qu'il y en aurait une, c'est de convertir le moulin à l'électronique, de façon à obtenir une production maximale, qui ne se limite pas au sciage du bois, mais à toutes les opérations dérivées: récupération de l'écorce, etc...

D'après MM. Perrier et Mayer, le ministère de l'Expansion économique et régionale serait prêt à leur consentir une subvention d'environ \$60,000 pour convertir le moulin, mais ça bloquerait à Québec où le ministère des Terres et forêts vient juste d'accuser réception de leur demande permis: "On nous a dit qu'un ingénieur viendra faire son enquête".

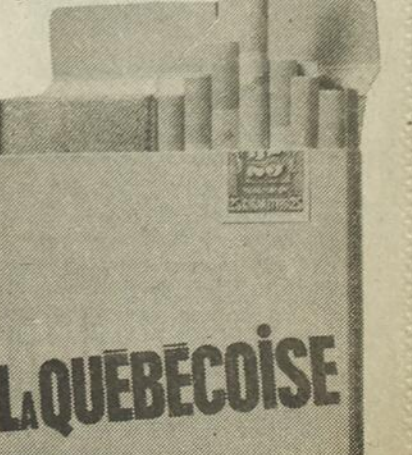
Quand? Dieu seul le sait, peut-être. Or, d'après les Perrier-Mayer, la subvention est réservée jusqu'au 5 juillet: "Si le fédéral n'a pas de réponse à ce moment-là, on perd tout," nous a expliqué M. Mayer. Ce qui les chicote, lui et son collègue, c'est de penser que le gouvernement Bourassa cherche peut-être à protéger les droits acquis de la CIP et des Buck: "Tout est à eux autres ici. Buck a les droits de coupé sur les limites de la CIP. PUIS des droits acquis, c'est difficile à déranger."

Les Perrier et Mayer n'ont pas seulement des problèmes de subvention. Ils ont aussi des problèmes d'approvisionnement: comme les réserves de bois appartiennent toutes aux deux grosses compagnies du coin, y compris celles des parcs du Mont-Tremblant et de La Vérendrye, ils sont obligés d'acheter leur bois chez les cultivateurs.

Dixit M. Mayer: "Cela nous coûte deux fois plus cher: CIP paye \$15 du mille pieds de bois aux Terres et forêts tandis qu'on paye \$40 du mille pieds aux cultivateurs. Et puis la CIP nous a refusé la permission de s'approvisionner dans leurs limites non exploitées, en disant que c'était trop près de chez Buck!"

D'ici le 5 juillet, qu'est-ce qui peut changer?  
Rose-Anne Giroux

### Pourquoi fumer des C.D.A.?



Avise le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

La destitution d'un député relève-t-elle de la Chambre?

# Une commission parlementaire statuera sur l'éligibilité du député libéral Boutin

par Maurice Giroux

QUÉBEC — La majorité libérale a dû s'incliner hier devant l'argumentation du député péquiste Robert Burns et accepter de porter devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale le cas du député libéral du comté de Johnson, Me Jean-Claude Boutin.

Selon la preuve "prima facie" apportée par Me Burns hier matin, le député de Johnson aurait agi pour et au nom du procureur général de la province dans au moins 150 causes alors qu'il était député du comté de Johnson.

Me Burns a lu des documents judiciaires portant la signature de Me Jean-Claude Boutin et a cité les numéros des dossiers où ce dernier avait agi au nom de l'un ou l'autre des ministères du gouvernement québécois.

Après l'exposé du député péquiste, "l'accusé" a simplement affirmé qu'il s'agissait d'une tempête dans un verre d'eau et qu'il souhaitait voir la commission parlementaire se réunir dans les plus brefs délais et qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat dans toute cette affaire.

Il a à son tour, accusé le député de Maisonneuve de faire preuve de "petite politique partisane", lâchant, un peu mystérieusement: "Ce n'est qu'un début". Il n'a pas cherché à nier les allégations précises formulées par Me Burns.

**Inhabile ou inéligible?**

Un vote enregistré a suivi cette intervention: 85 pour, dont les six députés du Parti québécois, et zéro contre. Les deux députés créditistes se sont abstenus.

Aucun membre du parti ministériel n'est intervenu sur la motion elle-même, ce qui est une indication que le gouvernement libéral a pris cette affaire très au sérieux.

Seul le leader du gouvernement en Chambre, M. Gérard-D. Lévesque, a tenté de restreindre la portée de la motion Burns à une simple question d'inhabilité à siéger et non pas d'inéligibilité et d'inhabilité.

Mais le président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie a refusé cette distinction, affirmant que la formulation de la motion de privilège était

conforme au règlement de l'Assemblée nationale. Le président a demandé cependant au proposeur de la motion de préciser ses accusations, ce qui a obligé le député Burns à donner la liste de toutes les causes où, à sa connaissance, le député de Johnson avait agi au nom du gouvernement.

L'Assemblée nationale siègera donc le 4 juillet prochain en commission parlementaire afin d'entendre, à la manière d'une cour de justice, tous les faits pertinents à cette affaire.

Au nom du gouvernement, c'est Me Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration, qui se chargera de "défendre" le député Boutin, et fidèle à sa promesse de tenir en échec le député Burns il tentera de sauver la peau de son collègue.

**Inhabile ou indigne?**

Un point important demeure cependant obscur: alors que Robert Burns affirme qu'il appartient à l'Assemblée nationale de destituer le député de Johnson, le président Jean-Noël Lavoie est d'avis contraire. Il estime que cette tâche appartient aux tribunaux de droit commun et que la Chambre ne peut statuer que sur l'indignité.

Ce débat juridique a obligé les députés à suspendre leurs travaux pendant une vingtaine de minutes hier matin, pendant que MM. Lavoie et Burns palabraient sur le sens de la motion de privilège portant l'accusation.

Un compromis temporaire s'est finalement dégagé entre les deux hommes pour que la motion renferme à la fois l'accusation d'indignité, d'inhabilité et d'inéligibilité. Mais le débat de fond sur cette question reviendra certainement à la surface puisque M. Lavoie n'a pas changé d'idée.

À l'appui de son affirmation selon laquelle il appartient à l'Assemblée nationale

et non aux tribunaux de destituer le député de Johnson, Robert Burns a cité un jugement de cour rendu au Manitoba en 1964.

Ironiquement, la version anglaise de l'article 80 du règlement de l'Assemblée nationale parle du pouvoir de disqualification de l'Assemblée, alors que le texte français parle simplement d'indignité du député. Me Burns a d'ailleurs invoqué la version anglaise du règlement, ce qui a fait s'esclaffer tous les députés.

**Des insultes**

Malgré tout, la séance d'hier matin de l'Assemblée nationale n'a pas été trop houleuse, le leader gouvernemental, M. Lévesque, reconnaissant lui-même que l'accusation portée par Robert Burns avait respecté le ton modéré prévu par le règlement de la Chambre.

Un incident a cependant marqué la fin du débat, lorsque M. Fabien Roy, député créditiste, a donné son accord au Parti québécois pour que le vote sur la motion soit enregistré et inscrit au journal des débats. Des députés libéraux ont alors injurié le député de Beauce sud, provoquant de la part du président Jean-Noël Lavoie un ajournement de cinq minutes, déclarant en quittant son fauteuil: "Je ne veux pas être témoin de ces insultes". Pendant qu'on appelait les députés et que la cloche sonnait, le calme s'est rétabli.

Si les deux députés créditistes ont permis un vote enregistré, ils se sont cependant abstenus de voter en faveur de la motion. M. Camil Samson a déclaré aux journalistes qu'il n'avait pas lu le dossier en mains, qu'il ne voulait pas se mêler d'une chicane entre deux partis politiques, et qu'il préférerait attendre la séance de la commission parlementaire. Le premier ministre Bourassa n'a pas soufflé mot de toute la séance.



Photo Antoine Désilets

"La semaine du Canada, pensons-y"...

Deux employés de bureau de Montréal, M. Jean Simoneau et Mlle Mireille Despard se sont rendus hier après-midi sur la plaza de la place Ville-Marie, château-fort de la vie en rose, pour protester contre le fait que l'on peut encore être congédié pour avoir refusé de travailler en anglais. C'est ce qui est effectivement arrivé cette semaine à M. Simoneau. Ils ont quelque peu troublé le calme qui régnait sur la plaza. Un défilé de mode organisé dans le cadre de la semaine du Canada, a attiré davantage l'attention des gens présents. Quelques-uns leur ont témoigné de la sympathie, quelques anglophones leur ont aussi demandé de traduire ce qu'il y avait d'inscrit sur leurs pancartes.

Accalmie temporaire autour du bill 22

# L'Alcan et Bell Canada approuvent

par Claude Grégoire

QUÉBEC — La tempête soulevée autour du projet de loi 22 s'est soudainement apaisée hier, lors des audiences de la commission parlementaire. Deux importantes compagnies, l'Alcan et Bell Canada ont, sauf quelques réserves, approuvé l'ensemble du projet de loi.

Cette soudaine pondération a même été adoptée par le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, qui a déclaré que c'est avec bonne foi que le ministre Cloutier avait tenté, en vain, de jeter un pont entre les deux "rives" (anglophones et francophones).

L'accalmie se maintiendra au moins jusqu'à mardi, alors que d'autres groupes seront entendus.

Les deux compagnies, l'Alcan et Bell Canada ont dit

s'opposer au programme de subventions et de certificats pour la francisation des entreprises. Le ministre de l'Éducation, le Dr François Cloutier, a rappelé qu'il ne tenait pas plus qu'il ne le faut aux articles concernés.

Le ministre a suivi la ligne dictée par le premier ministre, M. Robert Bourassa, qui avait déclaré, lors du congrès libéral de la région de Québec que la "souplesse du bill 22 visait à ne pas faire peur aux grosses compagnies.

Ainsi, le Dr Cloutier a été particulièrement attentif aux témoignages de l'Alcan et de Bell Canada, en insistant sur l'importance, du point de vue des hommes d'affaires,

Même le PQ n'a fait montre d'aucune agressivité envers les colosses et M. Charron a reconnu que la multinationale Alcan avait fait des efforts remarquables de francisation.

Le porte-parole du PQ s'est toutefois élevé contre la prétention de l'Alcan à jouer d'un secteur anglophone distinct, dans l'enseignement pour les enfants de ses cadres qui viennent de l'étranger, ou qui tout simplement, parlent anglais.

"Vous voulez faire payer vos frais par la collectivité. On ne peut l'accepter", a lancé M. Charron.

Bell Canada et l'Alcan ont toutes deux conseillé au gouvernement d'être prudents dans ses efforts de francisation quand ils s'appliquent aux compagnies multinationales, et de les distinguer des compagnies régionales.

Bell Canada s'est dite préoccupée du fait que l'on pourrait porter atteinte au libre choix des parents pour la langue d'enseignement. Quant à l'Alcan, elle ne s'op-

pose pas à des tests d'aptitudes linguistiques, si des normes générales sont étendues à tout le Québec.

Pour leur part, les groupes protestants des Cantons de l'Est (seul autre organisme à comparaître hier) ont exigé, textuellement: "La protection des droits des parents de choisir soit l'anglais ou le français comme langue d'instruction pour leurs enfants".

Dans une version française effroyable de leur mémoire, les protestants déclarent qu'ils veulent exprimer, et nous citons: "leur grave crainte du fait que l'article 48 de la loi 22 prémuni de pleins pouvoirs législatifs pour permettre les gouvernements présents ou futurs d'éliminer l'éducation de langue anglaise à leur guise".

## Faux chèques: 5 arrestations au Québec

QUÉBEC (PC) — La Sûreté du Québec a appréhendé cinq individus, hier, dans le cadre de son enquête pour démanteler un réseau de fraudeurs qui tente d'écouler à travers le Québec de faux chèques certifiés dont la valeur totale pourrait atteindre \$1.000.000.

Un porte-parole de la SQ a révélé que les arrestations avaient été faites à Québec, Trois-Rivières, Sorel, l'Assomption et Alma.

Les policiers ont en outre saisi 193 faux chèques ainsi que 17 documents contrefaits, dont six permis de conduire, six cartes d'assurance-sociale et cinq certificats d'enregistrement de voiture.

Les chèques utilisés sont de deux séries et sont payables à l'ordre de Pierre Berton. Ils sont tous tirés sur la Banque provinciale du Canada de Beauveville-est, en date du 25 juin, et émis par les Embellissements A et R enregistré.

Certains de ces chèques, au montant de \$587,56 chacun, portent le numéro de compte d'épargne 1949-35, et d'autres, au montant de \$552,50, portent le numéro de compte 346. Les deux séries portent les signatures de Armand Roy et Roger Côté ainsi que l'inscription "bonded" en lettres perforées.

# Quoi faire au Québec?

St-Thomas

Les citoyens de St-Thomas de Joliette vous invitent à leur festival provincial du tabac à compter de samedi le 29 juin jusqu'au 7 juillet. Il y aura soirée bavaroise, concours de plantage de tabac, un bingo, des spectacles pour les enfants et des compétitions d'haltérophilie. Un gigantesque feu d'artifice clôturera ce festival.

Baie Trinité

Le Mouvement de récupération des rivières aux saumons vous invite au "Festival des saumons" qui aura lieu cette année à Baie Trinité les 29 et 30 juin ainsi que le 1 juillet. Le député du comté de Saguenay, M. Lucien Lessard sera présent.

St-Jean

À l'aréna municipal, dans le cadre du festival Johanaïs, un souper aux fêtes au lard est organisé par l'Association Chasse et Pêche St-Jean et Iberville inc. Dans la soirée il y aura danses canadiennes avec orchestre.

**Le BOTTIER**  
PLACE LONGUEUIL

**ÉCOLE DE CONDUITE**  
Harley  
669-4440

Rivière-du-Loup

Congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Cap-Rouge

Au pavillon André Coindre, congrès de la société canadienne de graphoanalyse.

Ste-Sophie-de-Lacorne

Le studio-théâtre de Ste-Sophie-de-Lacorne, présente tous les mercredis, jeudis, et vendredis. Et pis là... là, là, hein!... une comédie sociale de Lise Lelièvre - da Silva à 20h45. Les samedis à 20h: "La leçon" d'Eugène Ionesco. Pour réservations: (514) 436-1304.

Rigaud

Fêtes du centenaire du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, jusqu'au 6 octobre.

Ste-Thècle

Centenaire de Ste-Thècle, jusqu'au 28 septembre. Pour tous renseignements: 2280 Chemin St Thomas, (418) 289-2763.

Valleyfield

Fêtes du centenaire de Sablerry de Valleyfield jusqu'au 2 septembre. Pour renseignements: (514) 373-2074.

St-Jérôme

Au parc Mélançon de St-Jérôme, spectacle de sons et couleurs 74, compétition internationale de corps de clairons et tambours. Samedi le 29 juin seulement.

St-Donat

St-Donat fête son centenaire jusqu'au 15 septembre. Pour tous renseignements: (819) 424-2383.

## Le conflit à Notre-Dame Le règlement est confirmé

Les employés de l'hôpital Notre-Dame de Montréal ont finalement accepté hier, de retourner au travail, après que l'administration de l'hôpital se soit rendue à leur exigence

de réintégrer les 160 employés qui avaient été suspendus mercredi dernier.

Près de 900 employés de Notre-Dame ont pris part au vote et c'est par une majorité

écrasante qu'ils ont accepté l'entente qui était intervenue la veille, à la table des négociations, entre l'administration et l'exécutif du syndicat. 626 employés ont voté en

faveur de l'entente, 215 ont voté contre et 16 bulletins ont été rejetés. À partir de quatre heures hier après-midi, les employés du quart du soir sont retournés au travail.

Ceci met donc fin à un conflit qui aura duré plusieurs semaines et qui aura été fertile en rebondissements de toutes sortes sinon en négociations intensives.

## Crime organisé: Les commissaires veulent scruter à la loupe les réponses de Cotroni et Courville

PAR Pierre Bertrand

Sans expliciter ses motifs, la commission d'enquête sur le crime organisé a décidé hier, dès le début de la séance publique, de suspendre l'interrogatoire des témoins Vic Cotroni et Armand Courville, afin de permettre aux trois commissaires de voir un peu plus clair dans le témoignage fourni depuis mardi dernier par ces deux témoins.

"Les commissaires ressentent le besoin de relire les dépositions" a expliqué le commissaire Rhéal Brunet en annonçant l'ajournement

de la séance publique et la reprise des audiences publiques fixées à mercredi prochain.

Pas comme en Italie

Depuis mardi, Vic Cotroni et Armand Courville sont interrogés relativement à des propos échangés le 28 mars 1973 lors d'une réunion à quatre (Paolo Violi et Jimmy Soccio étaient aussi présents).

À aucun moment, les deux témoins Cotroni et Courville n'ont vraiment répondu clairement, au cours de la

semaine, aux questions du procureur Dupré concernant les motifs qui les auraient poussés, ce 28 mars 1973, à suggérer à leur comparse Jimmy Soccio la manière de témoigner correctement à l'enquête.

Parmi ces suggestions, on en retrouve une en particulier qui pourrait expliquer la qualité des réponses qu'ont fournies pendant trois jours les deux présumés mafiosi.

Armand Courville, l'associé de Vic Cotroni, informait "tout bonnement" Jimmy Soccio le 28 mars 1973 "qu'en Italie, il venait

d'y avoir une enquête; 575 témoins. Ils ont tous dit: J'sais pas, J'sais pas, J'sais pas. L'enquête a fermé".

Interrogé par le procureur Dupré sur la signification de cette information donnée à Jimmy Soccio alors que ce dernier témoignait à l'époque devant l'enquête sur le crime organisé à Montréal, Armand Courville répondit jeudi dernier qu'il avait "lu cette nouvelle dans une revue américaine et qu'il avait tout simplement trouvé cela comique".

Sans nécessairement toujours répondre "J'sais

pas", les témoins Cotroni et Courville ont néanmoins joué avec la patience du procureur Dupré et celle des commissaires en patinant trop bien dans leurs réponses.

C'est justement ces épisodes de patinage qu'ont voulu revoir les commissaires hier en décidant de suspendre l'interrogatoire.

On connaît éventuellement mercredi prochain le résultat, s'il en est, de la "critique" des commissaires sur le spectacle qui leur a été offert et dont le public a été témoin.

**LE JOUR**

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

**Rédaction**  
Rédacteur en chef: Yves Michaud  
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier  
Chef de poutre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré  
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtémanche, Claude Grégoire  
Consommation: Marie Vallée  
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay  
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

**Économie et finance:** Jean Chartier, Pierre Sormany  
**Vie et Culture:** Alain Pontaut  
**Reporters:** Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand  
**Photographie:** Antoine Désilets  
**Caricature:** Berthio  
**Documentation:** Ginette Héту  
**Agences:** Maurice Beaulieu.  
**Sport:** Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille

**Administration**  
Contrôleur: Robert St-Jean  
Comptable: Marcel Latendresse

**Tirage**  
Directeur: Marcel Pinsonnault  
Adjoint: Michel Gagné

**Publicité**  
Directeur: Ronald Lamoureux  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin National, Gérard Lapointe Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

# LE JOUR

Une décision du congrès de la CSN

## Les syndiqués paieront beaucoup plus pour défendre les grévistes

par Gisèle Tremblay

Les délégués au congrès de la CSN votaient hier soir, au scrutin secret, une hausse de \$1.03 des contributions au fond de défense professionnelle (de \$1.40 à \$2.43 par mois). Cette hausse servira à verser aux grévistes des allocations supérieures de \$15 par semaine en moyenne à celles qui étaient versées précédemment, à compter de la troisième semaine de grève.

Les syndiqués CSN payaient auparavant pour cette assurance \$1.40 par mois. Parmi les choix proposés aux délégués il était probable que seraient rejetés, et le statu quo, qui amènerait un déficit, et les hausses les plus fortes, qui risqueraient d'amener des déficiences parmi les affiliés. Une hausse à \$2.43 semblait le compromis idéal.

Les débats sur cette question étaient particulièrement importants, du fait que le congrès a précisément décidé de concentrer ses prochaines luttes sur les conventions collectives, ce qui augmente le risque de grève.

Plusieurs délégués ont plaidé l'incapacité de payer. Mais un sondage publié hier dans le magazine du congrès indiquait, par une coïncidence ironique, que 74% des délégués achètent des billets de Loto-Québec, pour une moyenne de \$8.34 par mois.

Le congrès prend fin aujourd'hui par les élections à l'exécutif. Seuls deux postes sont contestés, à la vice-présidence; ailleurs, les mandats sont renouvelés et M. Marcel Pepin reste donc à la

présidence du poste qu'il occupe depuis 1965.

### Le débat

Le débat financier d'hier a été, de loin, le plus passionné du congrès.

Les délégués avaient pourtant voté le matin même, sans coup périr, les prévisions budgétaires pour les deux prochaines années (\$9.2 millions). Or, ces prévisions comportent pourtant une hausse de \$0.60 de la cotisation au fond d'administration de la CSN (de \$1.35 à \$1.95, en moyenne) ce fond et le fond de défense sont gérés séparément.

Mais le budget d'administration fait partie du nécessaire devant quoi on s'incline plus volontiers, fut-ce en maugréant. Alors qu'on croit toujours pouvoir échapper à la grève, et donc au besoin de prévoir. C'est la différence entre le prix de la nourriture et le prix d'une assurance.

C'est ici qu'entre en jeu ce que les syndiqués appellent la solidarité. Et c'est à ce sentiment vulnérable qu'on fait appel les partisans de l'augmentation: il y aura de toute façon des syndiqués CSN en grève, que l'ensemble du mouvement doit appuyer financièrement.

Or, le fond de défense est à sec. "On ne fait pas un fond de défense avec \$3.5 millions de comptes à recevoir", s'est même écrié le trésorier de la CSN, M. Guy Thibodeau, dans une intervention devant le congrès.

De cette somme, le fond

d'administration doit à lui seul \$2.7 millions. Aussi, le congrès a-t-il résolu, dans son étude du budget, d'interdire dorénavant au fond d'administration de combler ses déficits occasionnels en puisant dans le fond de défense comme par le passé.

### Les choix

Trois propositions ont été soumises hier au congrès. La première, qui porterait la contribution au fond de défense de \$1.40 à \$1.80 par mois, maintient en réalité le statu quo en permettant des allocations de grève de \$20 (célibataire) et \$30 (gens mariés) par semaine, à compter de la troisième semaine de grève.

Car les allocations de grève qui étaient de \$15 - \$20 lors du

budget d'il y a deux ans, avaient été haussées en cours de route et il faut une hausse de \$0.40 de la cotisation pour les maintenir à ce niveau.

Les deux autres solutions proposées aux congressistes coûteraient respectivement \$2.12 et \$2.43 par mois. La première a été très majoritairement rejetée, par 713 voix contre 84. Elle était une tentative de compromis entre le statu quo et la solution à \$2.43 pour rallier les syndiqués du secteur public dont les grèves sont généralement trop courtes pour qu'ils aient droit aux allocations.

La solution à \$2.43, qui fut finalement retenue, était elle-même un compromis entre le statu quo et la hausse la plus élevée. Celle-ci en portant la contribution à \$3.24 par mois l'aurait plus que

doublée.

Pour arriver à ce \$3.24, qui ne fut finalement étudié qu'avant le congrès dans les syndicats, et que dans les premiers jours du congrès dans les ateliers de discussion, la CSN avait évalué le risque de grève des deux prochaines années en fonction des statistiques des dernières années à ce sujet.

Les allocations que permettent de verser les solutions à \$3.24 et à \$2.43 sont les mêmes: \$30 - \$50 aux grévistes. La seule différence, c'est que dans le premier cas, ces allocations sont versées dès la deuxième semaine de grève au lieu de la troisième. Or, la très grande majorité des grèves ne durent pas plus de deux semaines et sont donc depuis toujours aux frais des grévistes.



Photo Antoine Deslèves

Malgré la chaleur, il fallait travailler hier, au congrès de la CSN... Et ce n'est pas fini! Le congrès se poursuit encore aujourd'hui.

## Les journalistes de Péladeau dénoncent les "pratiques douteuses" de leur employeur

(G.T.) — Les journalistes des "hebdomas à Péladeau" mettent le public lecteur en garde contre: les reportages inventés; la publicité déguisée; les lettres de lecteurs fabriquées de toutes pièces; les photos truquées ou découpées dans des magazines étrangers; les titres scandaleux sans rapport avec le contenu des articles.

les profits. (1.4 millions en 1972), le tirage (500.000 copies par semaine en 1973), la clientèle (francophone des milieux défavorisés) et le contenu latent (amour romantique, sexualité, culte de la personnalité.)

Le syndicat a aussi signalé des infractions flagrantes à l'honnêteté de l'information.

Les enquêtes dans la rue, indique-t-il, sont souvent inventées et illustrées par des photos d'inconnus aux noms fictifs. Les lettres des courriers du coeur ou des chroniques d'astrologie, ajoute-t-il, sont souvent fabriquées et orientées en fonction de la réponse.

Les titres gonflent des passages secondaires des articles en faussant le sens initial du texte. Ainsi, le titre "Diane Arand face à son infirmité" évoquait en réalité le rôle d'une infirme que joue cette comédienne dans l'émission télévisée "Les Bergers".

Le syndicat dénonce en outre comme de la publicité déguisée les reportages louangeurs sur les produits ou les services des compagnies qui annoncent dans les pages du même journal. Il cite le cas de Vanité Moderne, qui traite les seins modestes au silicone et dont Nouvelles Illustrées a publié et une annonce et un reportage (5 janvier 1974).

Quant aux photos, le syndicat affirme qu'elles sont souvent ou truquées (par montage) ou découpées dans de grands magazines américains ou européens (au mépris du copyright), ou encore surutilisées par économie (photos d'artistes qui datent de plusieurs années).

Le syndicat conclut que sa lutte tend à préserver le public autant que ses membres de cette situation, subie jusqu'ici dans l'impuissance.

Ce sont là quelques-unes des pratiques qu'a dénoncées hier au cours d'une conférence de presse le Syndicat des employés des Publications Québecor, qui regroupe quelque 43 journalistes, photographes, maquettistes et autres employés des sept hebdomadaires Québecor, propriété de M. Pierre Péladeau.

Ces sept hebdomas sont: Le Nouveau Samedi, Écho-Vedettes, Le Grand Journal Illustré, Photo-Vedettes, Télé-Radiomonde, Nouvelles Illustrées et le Journal des Vedettes.

Depuis qu'il a déposé sa demande d'accréditation, le 17 décembre dernier, le Syndicat est en butte à toutes sortes de difficultés. L'employeur a d'abord contesté la légalité de cette requête. Puis il a procédé à sept congédiements et un déplacement. Il y a deux semaines, la peur a provoqué parmi les syndiqués plusieurs démissions qui furent cependant retirées par la suite. Le Syndicat n'a pas encore sa reconnaissance légale; il ne l'aura sans doute pas avant l'automne.

### Le dossier

Madame Nicole Gladu, porte-parole du syndicat pour la conférence de presse, a accusé M. Péladeau de traiter les lecteurs de ses journaux de la même façon que ses employés: par le mépris.

Le syndicat a remis à la presse un "dossier critique de l'information" dans ces hebdomas. C'est un document illustré de 76 pages, intitulé "le viol des consciences". Il comporte divers chapitres sur:

## Retour à la normale dans le transport en commun

Les autobus et le métro de Montréal ont roulé normalement hier malgré la décision des chauffeurs réunis en assemblée syndicale jeudi soir de défier l'injonction qui leur ordonnait de retourner au travail.

Après l'assemblée de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et de métro, l'exécutif du syndicat s'est réuni et, à une heure du matin, a résolu, à l'encontre de la décision qui venait d'être prise

à la majorité des voix des quelques 350 (sur un total de 3,200) membres présents, de recommander de nouveau le retour au travail.

Des syndiqués favorables au retour au travail se seraient ensuite mis au téléphone pour prévenir le plus de chauffeurs possibles qu'il fallait rentrer hier matin.

Dans au moins quelques-uns des neuf garages de la CTCUM, la police de Montréal était sur les lieux à qua-

tre heures hier matin pour assurer que les piquets des constables de la CTCUM, en grève légale depuis le 9 juin, n'empêchent pas les autobus de sortir.

La grève de 24 heures des chauffeurs était liée à la grève des constables. Mardi et mercredi, dans deux garages, les chauffeurs ont refusé de franchir les piquets des constables. En représailles, la CTCUM refuse de payer leurs salaires pour ces deux jours. C'est ce qui a déclenché la grève de jeudi.

## Ralentissement des pressions cet été

## Les cols blancs promettent à Drapeau de revenir en force dès septembre

PAR Pierre Tanguay

Hier midi près de 3,500 fonctionnaires municipaux, de la ville de Montréal, ont envahi les abords de l'hôtel de Ville afin de souhaiter de très bonnes vacances au maire Drapeau et aux 52 conseillers municipaux.

Cette manifestation marque le début d'une période de ralentissement des pressions exercées, depuis près de deux mois, sur l'administration municipale, afin de forcer celle-ci, à accorder à ses 5,000 cols blancs, une hausse de salaire de 10.8% ainsi que l'indexation de leurs salaires à la hausse du coût de la vie.

Jusqu'au 3 septembre prochain, les cols blancs mettront en veilleuse manifestations, téléphones, livraisons de pizza aux conseillers municipaux etc.

### De la broue

Pour cette dernière manifestation avant l'automne, les

cols blancs n'ont pas dérogé à leur tradition de protestations joyeuses. Après avoir versé généreusement du liquide à vaisselle dans la fontaine de la place Vauquelin, les manifestants, armés de leurs célèbres sifflets, ont commencé à marcher autour de l'hôtel de Ville.

Ils ont vite été rejoints par environ 500 délégués au congrès de la C.S.N. qui se tenait cette semaine dans la métropole.

Après la marche, M. Jean des TroisMaisons, président des fonctionnaires municipaux, debout sur le toit d'une camionnette, a demandé aux cols blancs s'il était exact, comme l'affirmait le maire Drapeau, que les fonctionnaires municipaux allaient se fatiguer et cesser leur harcèlement de manière définitive.

L'ovation enthousiaste des manifestants n'a laissé aucun doute sur la détermination des cols blancs à continuer la

lutte. MM. Marcel Pepin, président de la CSN et Michel Chartrand, président du conseil central des syndicats nationaux de Montréal, particulièrement en forme, ont adressé quelques mots d'encouragement aux fonctionnaires.

M. Pepin a affirmé la présence des congressistes de la CSN, prouvait que pendant le congrès de la CSN, il n'y avait pas eu de des adoptions de résolutions sur papier. Il a ajouté que l'appui des congressistes n'avait pas été sans effet sur le règlement rapide du conflit au terminus Voyageur, de même à la réintégration des 160 employés suspendus la semaine dernière à l'hôpital Notre-Dame.

M. Chartrand a accusé l'administration municipale de Montréal d'avoir de l'argent pour les Jeux olympiques alors qu'elle n'en a pas pour payer les gardiens des "barboteuses" dans les parcs publics. Il a en outre félicité les

fonctionnaires municipaux de commencer à assumer leur responsabilité sociale et de ne pas se battre uniquement pour des gains monétaires immédiats. Pendant les brèves allocutions des chefs syndicaux, le liquide à vaisselle qui s'était transformé en mousse épaisse, a commencé à s'échapper de la fontaine et à flotter au-dessus des manifestants, donnant à la scène une allure surréaliste.

Plus sérieux, M. des TroisMaisons dans une conférence de presse qu'il donnait après la manifestation, a déclaré que les cols blancs ne s'impliqueraient pas directement en tant que groupe dans les prochaines élections municipales. Il a toutefois ajouté, que le 3 septembre, date du retour en force des fonctionnaires, des actions seraient prises visant à montrer aux citoyens de Montréal, que des lacunes existent dans l'administration municipale et qu'ils les inciteraient à faire un

choix aux élections de novembre.

## L'incendie de jeudi à Montréal

## Les "curieux" ont bloqué notre travail

Malgré les accusations portées contre eux, les pompiers affirment que, jeudi, seulement cinquante d'entre eux étaient absents pour cause de maladie, et que ces absences ne sont reliées en aucune façon au drame de ce soir-là. On se souviendra qu'un incendie qui a nécessité cinq alertes, dans l'est de Montréal, a causé la mort d'un adolescent, que des témoins ont affirmé

que les pompiers avaient fait leur travail et qu'ils pouvaient être responsables de cette mort.

M. Jean L'Abbé, président du syndicat des pompiers, nous a affirmé qu'au contraire ce sont les trop nombreux curieux (près d'un millier) qui ont empêché les pompiers de faire leur travail correctement. Il aurait même

fallu faire venir l'escouade anti-émeute pour disperser les nombreux "voyeurs" en quête de drame.

Hier matin, réunis en assemblée au Centre Paul-Sauvé, quelque 1300 pompiers ont fait une ovation debout de plusieurs minutes à leur exécutif pour lui signifier leur appui dans la lutte qu'il mène pour leur obtenir une

augmentation de salaire dû à la hausse du coût de la vie.

Cette ovation a également signifié l'appui des syndiqués à la décision de l'exécutif de négocier une augmentation pour 1975 qui comporterait une formule de correctif des salaires pour 1973 et 1974; ces deux années ne leur a en effet apporté que des augmentations de 6% et 4.3%.



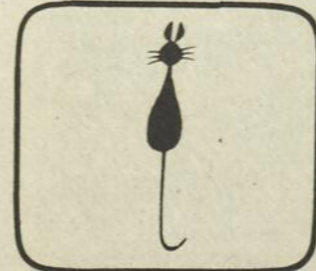
Photo André Deslèves

## Des employés d'Air Canada débraient pour 24 heures

Les 1,500 préposés à l'entretien employés par Air Canada à Dorval ont débrayé hier pour 24 heures à l'appui de leur demande d'une indexation de leurs salaires au coût de la vie.

Leur contrat collectif actuel expire le 10 avril prochain. Air Canada a refusé jusqu'ici leur demande de réouverture des négociations sur les salaires.

Les cadres et administrateurs d'Air Canada assurent le maniement des bagages pendant le débrayage, mais plusieurs vols ont dû être annulés.



ATTENTION

LE JOUR a besoin de camelots dans le Centre-Ville de Montréal, entre Mont-Royal/Saint-Zotique et Delorimier/Saint-Laurent.

Composez 331-8961

# éditorial Le goût amer du suicide

Les avocats, les médecins, les ingénieurs, représentés par leurs organismes professionnels, les trois centrales syndicales les plus importantes du Québec, les psychologues, pédagogues, professeurs d'universités, le mouvement national des Québécois, les évêques de Valleyfield, Saint-Jean et Saint-Jérôme, le rédacteur en chef du journal en langue italienne Il Citadine Canadese, le doyen de la Faculté de Droit, des associations de groupes ethniques, des milliers de citoyens parmi les plus éveillés à la chose publique, ont demandé au gouvernement du Québec de surseoir à son intention de faire adopter le projet de loi 22 au terme des travaux de la présente session.

Cela fait beaucoup de monde en même temps, de toutes les origines et de tous les milieux sociaux, qui se retrouvent dans une même et seule unanimité: le débat en cours est d'une extrême importance et le gouvernement doit s'interdire de procéder hâtivement à l'adoption de ce projet de loi tant décrié par les uns et les autres.

Pareille mobilisation de l'opinion publique évoque les heures les plus chaudes de la bataille du projet de loi 63. Le chef actuel du gouvernement ne s'en souvient guère, tout occupé qu'il était à l'époque à trouver les appuis qui lui manquaient pour se faire élire à la direction de son parti. M. Bourassa, comme ses deux autres concurrents, MM. Wagner et Laporte, prit bien garde de se mouiller sur une question aussi délicate. On ne le vit à peu près pas au Parlement et quand il vint ce fut pour appuyer l'Union nationale et finalement voter avec elle la loi la plus honteuse de notre histoire.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, le Québec de la vie, sa jeunesse, ses travailleurs d'usine ou d'université, ses citoyens éclairés et soucieux de l'avenir culturel de notre société se soulevèrent dans une même opposition à une loi qui ouvrirait les digues de l'assimilation au groupe dominant. M. Bertrand ne comprit pas que la loi 63 blessait le Québécois dans la seule chose qui lui reste: la langue. Quinze mois plus tard, l'Union nationale perdait le pouvoir et entraînait dans la courte agonie qui mena à sa disparition aux dernières élections.

N'en demandons pas tant à François Cloutier, grisé par l'excès des mérites qu'il ne cesse de s'attribuer, mais Robert Bourassa à qui l'on prête un minimum de flair politique devrait s'inquiéter du fond et de la forme des nombreuses oppositions au projet de loi 22. Un gouvernement ne légifère impunément et à contre-courant de l'opinion, sur une matière aussi grave. Les sondages qu'il invoque pour justifier sa hâte et son empressement sont d'une dangereuse fragilité. Au moment des débats orageux qui entourèrent l'adoption de la loi 63, une quelconque proportion de Québécois étaient sans doute en faveur de la loi. Quelques mois après, réflexion faite et usage connu, tout le monde était contre, y compris les auteurs du projet de loi. M. Bourassa lui-même qui vota son adoption, admit avec combien d'autres qu'elle était novice et qu'il était nécessaire de la corriger.

La corriger, oui, mais pas par une autre loi qui multiplie les dangers de la première et qui consacre dans les faits, dans le vécu de tous les jours, un bilinguisme suicidaire et assimilateur.

L'esprit, la lettre et l'économie de la loi 22, faussement appelée loi sur la langue officielle, renforce les bases du bilinguisme étatique. Or, dans le domaine de l'enseignement, il n'y a pas un seul État au monde qui soit bilingue. En Belgique, en Suisse, pour ne mentionner que les cas les plus connus, il y a coexistence d'unilinguisme mais surtout pas de bilinguisme scolaire.

Les systèmes d'enseignements bilingues sont des hérésies, de pures monstruosités.

"Il y a deux sortes de peuples, écrivait un auteur français au siècle dernier. Ceux qui imposent leur langue et ceux qui se laissent imposer une langue étrangère. Donner à une langue sur son propre territoire des langues concurrentes c'est amoindrir son importance dans des proportions incalculables".

Le projet de loi 22, parce qu'il maintient l'horrible libre choix des parents, conditionnel ou pas, confirme et renforce une situation concurrentielle du français et de l'anglais sur le territoire québécois.

C'est en cela que la loi est mauvaise et inacceptable.

C'est pour cela que le gouvernement doit agir avec une extrême prudence et revoir ses positions devant la flambée de protestations qui fusent de toutes parts.

A moins, qu'à l'exemple de la défunte Union nationale, le parti libéral ait subitement sur les lèvres le goût amer du suicide, et de l'autodestruction.

Yves Michaud

## vous avez la parole

### Une députation déjà fatiguée?

Toujours éveillé, le Parti québécois-Chambly s'est penché avec attention et bienveillance sur le grave problème auquel doivent faire face les courageux députés libéraux. Nous devons être conscient que ces derniers DEVRAIENT chaque jour faire face à une opposition dont l'agressivité n'est jamais prise en défaut et à qui rien n'échappe, ce qui est son rôle.

Il y a quelques temps déjà, un phénomène assez peu ordinaire fit son apparition à l'Assemblée Nationale, S'agit-il de stratégie? Est-ce un nouveau style dans la direction des affaires de l'état? nous aloons le voir plus loin. Il s'agit du phénomène de... l'absentéisme organisé de façon objective et rationnelle. En effet, les députés libéraux semblent user d'une tactique soigneusement élaborée qui consiste à s'absenter de la Chambre le plus souvent possible. Alos qu'un groupe de députés disparaît subitement, un autre apparaît, frais et dispos (pas pour longtemps) bonzè à souhait comme si le beau soleil du sud leur était tombé sur la fraise.

Une première réaction surgit en nous, la colère ou la critique devant ces "élus" qui ne semblent pas remplir leur mandat avec sérieux et qui paraissent mépriser leur rôle de législateur tout en étant largement rétribué. A l'analyse objective, ces critiques pourraient ne pas tenir et le Parti québécois-Chambly après de longues études, a découvert ce qui suit:

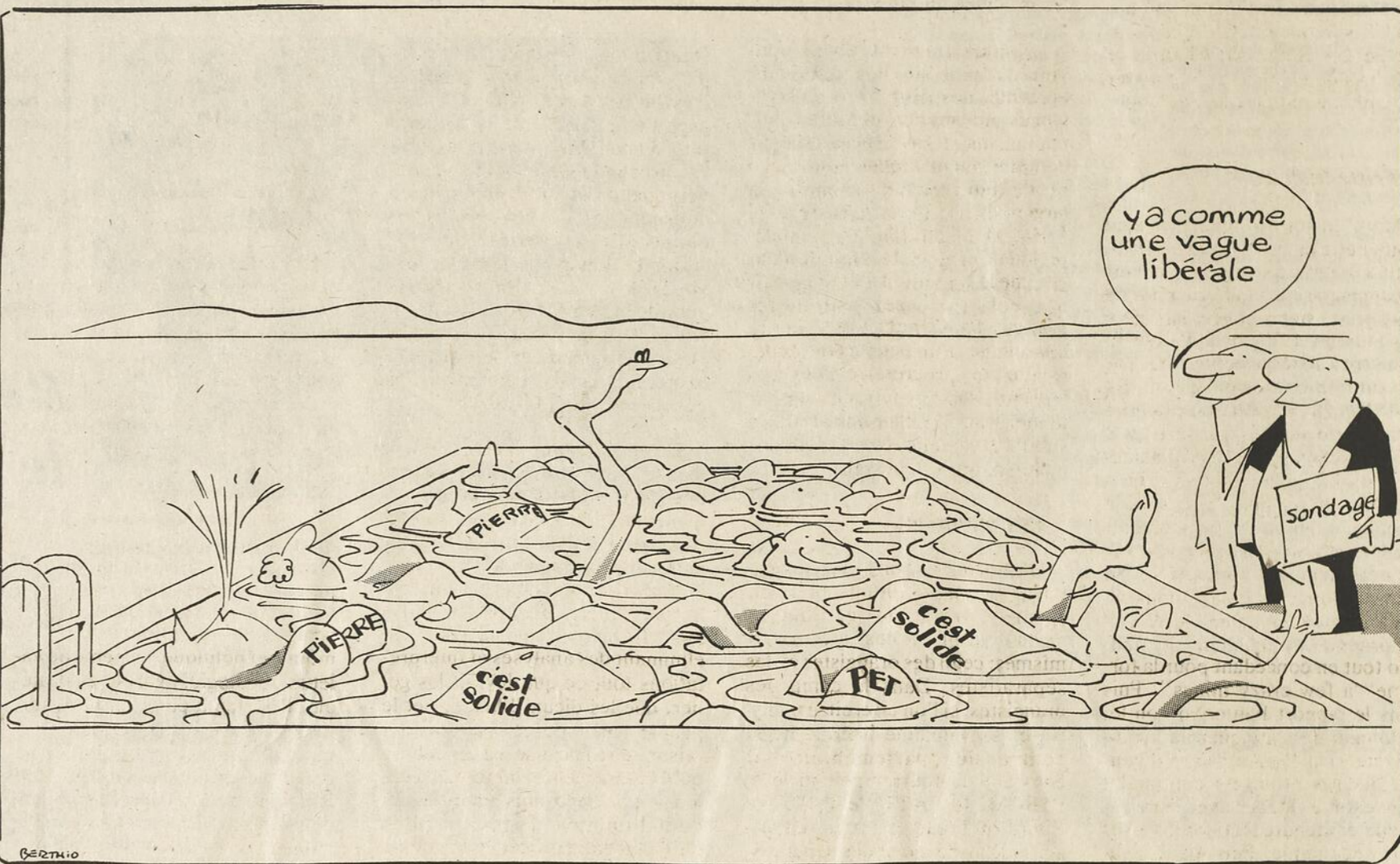
- 1—La majorité des députés Libéraux sont de santé fragile.
- 2—A part quelques députés libéraux véritablement malades - (à qui lon souhaite un prompt rétablissement)- la plupart d'entre-eux sont atteint

- d'un mal chronique communément désigné sous le nom de "Maladie du back-bencher". Forme de dépression due à l'ennui et à la frustration
- 3—Que les députés Libéraux ont une résistance physique limitée et doivent, pour atteindre la fin de leur mandat en vie, prendre des vacances dont la longueur sera égale à la totalité de leurs jours de présence en Chambre plus quatre moins supplémentaires de repos.
- 4—Que ces... députés sont plus à plaindre qu'à blâmer.
- 5—Que le travail à accomplir par les députés Libéraux ne peut-être efficacement tant et aussi longtemps que la puissante opposition officielle ne leur accordera pas la chance de se tenir debout.
- 6—Que le seul remède possible qui pourrait encore sauver la vie de certain députés Libéraux est la mise en pratique d'un règlement qui exige une amende de \$60.00 par jour d'absence après dix jours consécutifs... de repos.

En conséquence, nous, du Parti québécois, invitons la population à prendre soin de la santé des députés, élus le trente octobre 1973, en jetant un regard bienveillant du côté des députés en chambre et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Le Parti québécois-Chambly croit de son devoir, en cette époque de dénatalité de préserver la race. Nous ne voudrions, sous aucun prétexte, voir les représentants officiels contracter un chaud et froid à long terme d'année et ainsi périr à une tâche si ardue mais... tellement sollicitée.

Le Parti Québécois-Chambly par André Lecor



### La Confédération, c'est le chômage.

L'actualité nous apportait, durant la même semaine une brochette de renseignements qui indiquent bien où va l'économie québécoise.

D'abord, il s'agit d'une étude faite par le Centre de Recherche en Développement Économique (mis sur pied et alimenté par des fonds fédéraux, donc peu suspect de gauchisme séparatiste). Cette étude affirme, tout bêtement, comme ça, que si le Québec est moins riche que l'Ontario, ce n'est pas à cause d'une fatalité aveugle, la principale cause de la marginalité du Québec est due aux politiques économiques qu'Ottawa a constamment imposées au pays.

Le second fait, c'est que les compagnies d'assurance oeuvrant au Québec, ont exporté plus d'un milliard de dollars durant les dix dernières années. Ce milliard, c'est l'épargne des québécois qui s'en va contribuer au développement économique du Canada ou d'autres pays étrangers.

L'autre fait, que l'on peut citer comme une conclusion de tout cela, c'est que le chômage est deux fois plus élevé ici qu'en Ontario (7,8% contre 3,8% à la fin de mai).

Ces trois faits ne sont qu'une partie du portrait de notre économie. Mais ce qu'ils indiquent d'une façon sûre, c'est que l'économie québécoise est handicapée par son appartenance à la confédération canadienne. Les politiques d'Ottawa vont à l'encontre des intérêts québécois.

C'est ce qu'il faut faire comprendre à la masse des québécois, encore traumatisés par la "catastrophe" économique qu'entraînerait l'indépendance. Le Canada ce n'est pas la catastrophe, c'est l'étouffement continu de notre potentiel économique. Seule l'indépendance nous permettra de ranimer l'économie québécoise.

Simon Paré Montréal

### Je ne sais pas qu'il y ait de querelle au PQ dans Drummond

Il est évident, à la lecture de l'article fait par Maurice Giroux paru dans le journal Le Jour, jeudi le 13 juin 1974 et intitulé: "Dans Drummond, la défaillance des péquistes pourrait être fatale au créditiste Boisvert", que votre journaliste s'est fait l'écho de M. André Blagdon, président du P.Q. Drummond et candidat du P.Q. le 29 octobre 1973.

L'article parle d'une querelle intestine au sein du P.Q. du comté de Drummond, qui s'est dessinée au cours des derniers mois. J'ai toujours suivi les activités du P.Q. et je n'ai jamais eu connaissance d'une telle querelle. Peut-être existe-t-elle dans l'imagination de M. Blagdon!

Il est bien évident que celui-ci ne digère pas la présence de l'échevin M. Roger Marier au sein du P.Q., puisqu'il fait des pieds et des mains pour essayer de "le couler". Il n'empêche que celui-ci a réussi un succès électoral formidable, qui se compare avantageusement à l'échec lamentable de M. Blagdon aux dernières élections provinciales.

Voyons un peu: en 1970, M. René Blanchard, qui est le candidat du P.Q., obtient 6,880 votes et 21% du suffrage populaire. Drummond est alors le comté qui a fait la meilleure percée péquiste dans tout le centre du Québec. A l'échelle nationale, le résultat est de 23,8 pour le P.Q.. En 1973, la carte électorale est changée et si on transporte uniquement les votes de 1970 dans la nouvelle carte électorale, le P.Q. obtient plus de 25% du vote et arrive bon 2ème.

Aux élections d'octobre 1973, alors que l'Union Nationale tombe de près de 6.000 votes à 1.000 votes, les votes du Parti Québécois Drummond n'augmentent que d'environ 400 et la marge entre les libéraux et les créditistes et le P.Q. s'élargit encore au détriment du P.Q. Pendant ce temps, la moyenne du P.Q. à l'échelle nationale passe à près de 31%.

M. Blagdon aurait donc eu intérêt à être aussi populaire auprès des ouvriers que "les nationalistes bourgeois et opportunistes" qu'il dénonce pour faire oublier le recul du P.Q. dans notre comté.

Quoiqu'il dise, son langage n'est pas celui du peuple mais celui d'un intellectuel "imbu de lui-même", qui sent le besoin pour se valoriser de s'en prendre à ceux qui l'ont précédé et de dénigrer leur action.

M. Blagdon, qui est arrivé au P.Q. comme un cheveu sur la soupe en septembre 1973 et qui avait toujours refusé auparavant de "se mouiller" comme péquiste, ne connaît pas du tout d'histoire du P.Q. Drummond. Il n'a pas connu le travail et les débuts difficiles de l'organisation alors que nous étions 10, 20, 100, 200, jusqu'à 800 en avril 1970. Il n'a pas connu le temps où chacun donnait le meilleur de lui-même, de ses énergies et de ses temps libres pour l'avancement de la cause de la Souveraineté du Québec. Il n'est pas étonnant qu'un de ses premiers gestes posés à l'intérieur de l'organisation du P.Q. Drummond ait été d'exiger que le P.Q. lui paie son salaire de professeur de CEGEP pendant la campagne électorale. Qui est opportuniste?

Il n'est pas étonnant non plus qu'à peine 6 mois après les dernières élections provinciales, lui et son exécutif aient présenté une résolution à l'assemblée générale des membres pour obliger P.Q. Drummond à choisir

son candidat pour les prochaines élections provinciales au cours de la prochaine année. Il n'est pas étonnant que "SA" résolution ait été battue à plate couture par les membres (sauf 5 votes favorables provenant de son exécutif).

Par contre, il est bien étonnant, que pour un homme qui se dit de tendance "OUVRIERISTE" il y ait si peu d'ouvrier (un seul) et aucun cultivateur à l'intérieur de son exécutif. Dans les débuts, au moins, nous avions toujours des ouvriers, des cultivateurs et des officiers des centrales syndicales ouvrières, le tout afin d'être le plus représentatif possible et de faire "ensemble" la lutte pour la souveraineté du Québec.

Paraphrasant Monsieur René Lévesque parlant en assemblée publique au sujet de Monsieur Blagdon, "il charrie un peu, beaucoup". Vos lecteurs ont le droit de le savoir

Germain Jutras  
Président-fondateur du MSA  
dans le comté de Drummond  
Président du P.Q., Drummond  
en 1968, 1969 et 1970.

### Pourquoi LE JOUR est-il exclu des annonces gouvernementales?

Comme la plupart de ceux qui pensent comme moi, ayant le goût du Québec, j'investis mes économies dans les obligations d'épargne du Québec. Je lisais, en mai dernier, dans le journal "Le Devoir", que l'"intérêt québécois" se vendait mal. Serait-ce parce que les contribuables les mieux nantis au Québec préféreraient le "Canadian Interest"?

A tout événement, j'ai remarqué que la publicité faite par votre ministère en regard de la vente des obligations d'épargne du Québec et de "Loto-Québec" était abondante dans la plupart des journaux, mais absente dans le journal "LE JOUR". Serait-ce parce que ce journal a des opinions politiques qui dif-

ferent de celles de nos dirigeants? Ceux qui lisent "LE JOUR" sont pourtant des contribuables québécois à part entière et je ne vois pas, monsieur le ministre, en vertu de quel principe démocratique toute une partie de la population, représentant aujourd'hui l'opposition officielle, serait mise au ban.

Devrions-nous cesser d'acheter des obligations du Québec et liquider celles que nous avons en main si l'on nous préfère ceux qui optent pour l'extérieur du Québec, comme lieu de prédilection pour investir leurs biens?

Jacques Blouin Ste-Foy

### Celui qui aide le NPD devrait être exclu du PQ

J'aimerais répondre à Pierre Marissal de Granby qui a fait un très bon plaidoyer en faveur du NPD dans "notre" page du 15 mai. Le vrai dilemme, le seul, pour un vrai social-démocrate, c'est le NPD ou l'auto-détermination.

Vous, et tous les vrais péquistes qui parlent en faveur de, travaillent pour, appuient ou voteront pour le NPD, me faites penser à un joueur de cartes aveugle, qui montre son jeu à ses trois adversaires ligüés contre lui.

Le Québec est représenté par environ un député sur quatre et en démocratie canadienne, la majorité au parlement, c'est la loi.

Celui qui aide directement ou indirectement le NPD devrait être exclu et même renvoyé du PQ dans l'état actuel des choses. Celui-là est mal renseigné ou n'accepte pas la démocratie.

La décision fut prise très sérieusement, après étude approfondie du cas précis de l'élection fédérale du 8 juillet et sans aucun vote négatif. Même ceux qui, personnellement, ne sont pas d'accord avec cette prise de position, s'ils sont de vrais démocrates, doivent accepter la décision majoritaire.

## vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

### L'union fait la force

Il s'agit d'une élection, rien d'autre. La seule exception permettant de voter en faveur d'un député fédéral pour un anti-fédéraliste ou ce qui

## le fond des choses

# Pendant que le Québec recule sur tous les fronts, le gouvernement Bourassa s'enlise dans les sondages

par Camille Laurin

Notre collaborateur Camille Laurin, qui fut député de Bourget à l'Assemblée nationale et chef de l'opposition parlementaire du Parti québécois, livre ici ses réflexions sur le projet de loi 22 et plus particulièrement sur la tendance du gouvernement Bourassa à se reposer sur les sondages pour gouverner. Il estime que le coup de force du projet de loi 22 pourrait bien déclencher la colère du peuple, si le gouvernement persiste à l'imposer envers et contre tous.



Photo Antoine Deslès

On ne donne pas au patient le remède qui sauve et redonne la santé, mais la potion inutile ou nuisible que la propagande l'incite à demander. Et les Trissotin et Diafoirus de masquer ensuite l'opération avec de belles phrases ronflantes qui, dans le cas de la loi 22, parlent d'équité, de générosité et de mentalité évolutive. C'est une philosophie de petits matins, cyniques, qui marient ainsi leur pleurerie avec leur passion d'un pouvoir auquel ils s'agrippent. C'est la philosophie des Bourassa, Cloutier et consorts que la peur et le pouvoir anglophone ont élus le 29 octobre 1973.

### Triste histoire

Mais l'histoire a commencé bien avant cette date. D'abord en 1969, quand Bourassa se promenait dans la campagne à la chefferie pour ne pas avoir à se prononcer sur la loi 63. Puis en 1970, quand il se fit remettre à sa toute petite place par l'establishment québécois du WASP qui ne voulait rien entendre à une priorité du français qu'il avait gauchement promis d'instaurer. Puis la General Motors et United Aircraft, quand ce réseau de premier ministre ne peut obtenir que les grévistes obtienne le droit de négocier en français. Puis au Conseil consultatif de l'Industrie et du Commerce, quand le WASP lui ordonne de maintenir le statu quo tout en concédant pour la forme "a few crazy things". Puis dans le rapport Fantus, où on lui ordonnait de s'attaquer au syndicalisme et au séparatisme s'il voulait que les étrangers continuent d'investir le Québec avec leurs capitaux et étendre leur contrôle sur notre économie. Puis à l'Assemblée nationale, où il refusait de poser tout geste en faveur du français en se cachant dans les plis anticipés de la Commission Gendron. Puis en laissant, lors du débat sur la loi 71, son ministre de l'Éduca-

tion étendre sa confiture sur les plaies linguistiques de Montréal. Mais le rapport Gendron finit par être déposé... et par couler, le pövre. Et l'élection vint où on promit cette fois aux anglophones de bien les soigner. Il fallait donc légiférer, et vite, pour que les francophones aient au moins trois ans pour oublier le goût de cette amère potion qu'on leur préparait dans les officines du pouvoir.

Le gouvernement savait pouvoir compter sur nos conditionnements, nos peurs, nos ambivalences, nos mythes et notre sentimentalisme. Il savait aussi pouvoir compter sur quelques éditorialistes de tout repos, dissimulés à la largeur du territoire, dans la presse écrite et électronique nationale, régionale et vicinale. Mais prudent comme le serpent, il n'était pas sûr que cela fût assez pour lutter contre l'instinct vital et la conscience d'un peuple dont la désaliénation progressive était menaçante. Pour emporter à coup sûr le morceau, il fallait une stratégie subtile et savante. Nous la voyons maintenant se déployer.

### Les moutons

D'abord, le choc annoncé à l'avance, monté en épingle, caricaturé, provoqué et poussé jusqu'à sa limite des deux extrêmes; celui des orangistes et des séparatistes. Dans le camp des orangistes, si l'on en croit le ministre et sa valetaille libérale de la commission parlementaire, il convient de fournir pêle-mêle le PSBGM, le PACT, le PAPT, le Board of Trade et autres repoussoirs. Dans le camp des séparatistes, il faut participer, au mépris de toute nuance, le MQF, la SNO, l'AQPF, la FTQ, la CSN, la SEQ et autres démons au rictus unilingue effrayant. Viennent ensuite, ô rosée, ô arc-en-ciel, la vraie

chambre de commerce, le vénérable conseil du patronat et autres oies blanches, qui parlent le langage de la raison, de la modération, du bon sens, qui se trouve par hasard être celui-là même du gouvernement, et qu'il convient en conséquence de noyer sous les gloges. Et les extrémismes se trouvent ainsi prestement renvoyés dos à dos, comme les vagues de la Mer Rouge, laissant entre les deux un passage où marche voluptueusement et sereinement le prophète, dans la douce rumeur des moutons qui le suivent.

Et puis, faveur inespérée des dieux, deux sondages apportent une eau trouble au moulin gouvernemental. C'est l'eau qui compte et non ce qu'elle brasse. Il faut donc en tirer immédiatement tout le potentiel énergétique, comme à la Baie James, Bourassa et Cloutier affirment donc aussitôt, en éliminant des analyses et interprétations tout ce qui devrait les gêner, que les dieux, l'histoire et le peuple ont parlé et leur donnent raison, que la cause est entendue, qu'il faudra bientôt imposer le bailon à ces opposants minoritaires dont l'opinion n'importe plus, qu'il faut enfin procéder en vitesse à l'adoption de cette "magna carta", que le Québec attend depuis quatre siècles. Et passez muscade! Terre à tribord. Et les petits malins de célébrer déjà en pensée la magnifique opération.

Mais il y a justement de ces "mais", "néanmoins" et "cependant" dont le projet de loi est lui-même truffé.

### Le gouvernement par sondages

Gouverner, ce n'est pas sonder mais prévoir, ce n'est pas se mettre à la remorque du peuple mais le précéder et le guider, ce n'est pas lui dorer la pilule mais lui faire connaître son mal, ce qui le menace, mobiliser ses ressources et lui proposer les remèdes énergiques et douloureux qui s'imposent.

Le sondage n'est pas un instrument de gouvernement. Il ne remplace pas le sentiment d'appartenance à un peuple qui vous confie la direction de ses destinées. Il ne remplace pas à la fois conscience morale et politique, système de valeurs, idéologie, analyse et stratégie. Il n'établit pas à lui seul, surtout s'il est imparfait et partiel, la rentabilité d'une politique. Il ne constitue qu'un indice, qui doit être situé dans une problématique plus large. Il ne vaut que pour le moment où il est fait. Il reflète une opinion qui peut évoluer rapidement, surtout en période de crise et de prise de conscience.

On peut éliminer d'un sondage, à la manière des Bourassa et Clou-

tier, les données et indications qui ne cadrent pas avec le coup de force qu'on prépare. Mais les vérités que l'on évacue par devant reviennent par derrière et se retournent tôt ou tard contre ceux qui se sont crus plus forts qu'elles.

### Vogue la galère

Un sondage ne peut masquer longtemps la réalité d'un projet de loi. Il apparaît bientôt que ce projet consacre et étend un intolérable et dangereux statu quo. Mais un statu quo dynamique! Une mer toujours recommencée, comme dirait Valéry.

Une berceuse où on fait indéfiniment du sur place. Samson aux yeux vides qui tourne sa meule. Dans un premier temps, c'est le tigre de papier. On fait savoir à nos maîtres anglophones jusqu'à quel point on pourrait leur faire mal: le français-pourrait occuper partout toute la place, à l'usine, à l'école, dans l'administration publique. Mais arrive aussitôt le deuxième temps, avec les "mais", "néanmoins" et "cependant". On retrouve alors l'éternel mouton plantigrade devant son boss: "ne craignez rien, on le fera pas, c'est juste pour rire, vous pouvez encore nous écraser les pieds, mais si vous pouviez être moins pesants". Et vogüe notre pauvre galère.

Mais le gouvernement s'est trompé s'il croit cette fois nous faire avaler cette couleur. Le nombre élevé, la provenance diverse et le radicalisme des oppositions l'ont surpris. La maladie de l'extrémisme risque d'atteindre bientôt la majorité des francophones. Pour ne plus les entendre, pour sauver la face, le gouvernement devra bientôt les disperser, se barricader dans son château parlementaire et imposer sa loi, ce qui nous rapportera encore plus, d'une dictature, d'un facisme qui se profilent depuis longtemps à l'horizon.

### Juste milieu

Se réclamer du juste milieu n'est en fait qu'un échappatoire. Car le problème de fond n'est pas là. Ce que le gouvernement a sous-estimé ou n'a point vu, c'est que la présentation d'une charte linguis-

tique ne pouvait qu'exacerber les passions des deux communautés qui se disputent la possession du Québec. D'un côté, une pseudo-minorité, c'est-à-dire l'aile québécoise de la majorité "canadienne", qui contrôle 80% de l'économie, possède plus que sa part des postes de commande, journaux, médias et autres institutions de service, dont le revenu annuel moyen double celui des francophones, qui intègre à son réseau scolaire et assimile 90% des immigrants et des francophones toujours plus nombreux avec les taxes que paie la majorité. Il était fou de penser que cette pseudo-minorité, habituée à l'exercice du pouvoir, pleine de morgue, expansionniste, qui n'a pas renoncé au rêve de Lord Durham, se laisserait dépuiller sans protester de la moindre parcelle de ses privilèges. Le gouvernement aurait dû prévoir qu'elle utiliserait toutes les armes, même les plus basses et les plus traîtresses, avec toute la sincérité du loup, pour maintenir et même agrandir son domaine. D'un autre côté, une majorité qui ne cesse de reculer, qui mène un combat d'arrière-garde contre une dénatalité galopante, une immigration qui joue contre elle et une anglicisation massive des néo-québécois, qui refoule sur tous les fronts un pouvoir fédéral armé à la moderne, que trahissent des notables qui préfèrent la bonne vie à la dignité, qui sent confusément que l'heure qui vient sera la première ou la dernière. Il était fou de penser que cette majorité, même décimée et minée, consentirait en courbant la tête à une bilinguisation intégrale qui prépare et annonce sa disparition. Le gouvernement aurait dû prévoir qu'un peuple grand et fier, accroché à un pays qu'il a forgé et chanté, ne se laisse pas ainsi tromper et assassiner. Il s'étonnerait moins alors de l'orage qui vient de provoquer et qu'alimente l'énergie du désespoir. Le temps n'est plus aux apprentis-sorciers, aux apôtres du juste milieu, aux manipulateurs de sondages, aux rameaux d'olivier qu'agitent des petits maîtres aveugles, tièdes et inconscients. Comme l'alouette, entre la chair et l'os, le peuple sent monter la colère. La justice enfin, le redressement, l'affirmation de notre identité, la maîtrise de notre destin peuvent seuls l'arrêter. Sinon, elle éclatera!

## Tant qu'il y aura quelque chose dans le frigidaire...

À l'oeuvre depuis de très nombreuses années parmi les groupes populaires et les syndicats de la région de Saint-Jérôme, particulièrement présent auprès des travailleurs de Regent Knitting Mills, d'abord comme médiateur, puis comme président du comité de réorganisation de l'usine, M. Jacques Grand'Maison prêtre et sociologue, commente ici la lutte de ces travailleurs brusquement privés de leur milieu de travail.

par Jacques Grand'Maison

La chanson résume bien l'histoire de ces travailleurs de la Regent Knitting de Saint-Jérôme, qui ont fait grève sur grève toujours pour obtenir le minimum.

"Nous ne pouvons plus nous transmettre la même misère d'une génération à l'autre. Il faut d'autres solutions. Nous n'avons pas voulu céder sur quatre points essentiels:

- L'inflation actuelle n'est plus terrible pour les petits salariés.
- La réorganisation de l'usine ne pouvait se faire sans certaines garanties, sans contrôle de notre part.
- Nous n'acceptons plus d'être en concurrence quotidienne dans le système actuel de poste individuel et de bonus. On brise ainsi à journée longue la solidarité syndicale et politique des ouvriers et la force collective de libération et de promotion communes.
- Il était inacceptable pour nous que l'expertise de la firme de consultant remplace, à toute fin pratique, la négociation et le contrat collectif.

Voilà ce qu'ont fait ressortir les travailleurs au début de leurs journées d'études. Ils ont remis en cause les gaspillages de certains investissements publics et privés. Les nouveaux édifices luxueux du Cégep, l'installation d'un troisième hypercentre d'achat. Et l'on voudrait mettre sur le

dos des travailleurs l'anarchie de l'économie actuelle... et leur faire payer la note des rentabilités des autres. Seulement avec ce que ça coûtera en prestations sociales, on pourrait relancer l'usine sur une autre base.

Ce qui arrive à la Regent et ailleurs va prendre d'énormes proportions bientôt. La réorganisation du travail deviendra peut-être la question-clé du mouvement ouvrier au cours des prochaines années. Le nouveau statut de citoyen est de plus en plus incompatible avec un style d'exécution au travail.

De même les pratiques d'éducation qui accordent plus de responsabilité, de liberté et de créativité aux jeunes sont en contradiction avec les formes actuelles d'organisation du travail. Qu'est-ce qui amènera des petits salariés à se morfondre quand les prestations sociales s'approcheront du revenu de ces ouvriers défavorisés? Il y a donc des contradictions fondamentales dans le néo-capitalisme actuel.

L'argent reste le premier et dernier maître, le seul fondement de pouvoir. C'est peut-être par le biais du travail, de son sens humain, de sa dynamique sociale, qu'on inversera la fausse échelle de valeurs et les structures d'exploitation de la société libérale. Mais il faut aller encore plus loin.

### Le monde à l'envers

Après leurs expériences de solidarité et de concertation, ces travailleurs ne veulent plus de ces solutions libérales étrangères aux collectifs humains noués pendant des décennies. Il ne faut pas se leurrer sur les équipements collectifs publics d'aide à la main-d'oeuvre. Ils aboutissent en définitive à isoler l'individu travailleur de ses solidarités de milieu ou d'entreprise. N'est-ce pas sur cette base que le reclassement et le recyclage s'opèrent?

Même dans le cas de la formation en industrie, même aussi dans des perspectives de polyvalente, c'est toujours le poste individuel de travail

qu'on vise. Disons d'abord la pauvreté navrante des solutions officielles en matière de philosophie sociale du travail. D'où, la difficulté d'arracher aux gouvernements des politiques véritables pour des collectifs humains au travail.

Voici en l'occurrence une communauté de travail avec une moyenne de 17 ans d'ancienneté. Une main-d'oeuvre compétente, loyale, besogneuse, désireuse de continuer son travail dans le tissu social qu'elle s'est constitué durant des décennies de travail soutenu. Aujourd'hui, va-t-on atomiser, éparpiller ces travailleurs, d'ailleurs difficilement "reclassables"? En haut lieu, on semble ignorer les drames de ce genre de main-d'oeuvre qui a pratiqué une loyauté de dizaines d'années.

Cette loyauté deviendrait-elle tout à coup un handicap? Ne sacrifie-t-on pas ici une valeur de plus en plus rare dans notre société?

Les belles considérations sociologiques sur la mobilité sociale, géographique ou autre ont ici un goût de cendre chez ceux qui, par leurs sacrifices, ont assuré une certaine stabilité à l'entreprise. Cette sorte de fidélité sociale, cette communauté de travail, si rare aujourd'hui, ne pèseraient donc pas dans la balance! Est-ce que les gouvernements préfèrent payer un million de dollars en prestations à des individus humiliés dévalorisés, alors que ce million suffirait pour une relance sur une autre base?

Ces questions nous ramène à notre interrogation centrale. Quelle place effective accorde-t-on au travail et aux travailleurs eux-mêmes dans l'économie et dans la société actuelle. Il est temps que gouvernements et citoyens commencent à reviser radicalement l'échelle de valeurs qu'impose le régime économique actuel. Oserons-nous avouer que l'argent reste encore le maître des hommes et des fondements des pouvoirs en place.

Le problème de cette entreprise va se poser de plus en plus dans des centaines d'autres cas. Après avoir participé intensément à cette expérience, j'ai acquis la conviction que notre société, nos gouvernements et nos institutions actuels retardent d'une façon irresponsable non seulement la réorientation

profonde de l'économie mais aussi la mise en place de solutions collectives d'une inspiration autre que celle d'un capitalisme social qui arrive à un cul-de-sac dramatique.

L'échec provisoire de cette courageuse communauté de travailleurs

pourrait bien être un des déclencheurs d'une prochaine lutte gigantesque entre le capital et le travail. Quant à leurs expériences positives de nouveaux modèles collectifs d'organisation du travail, elles feront bien leur chemin anticipateur d'un autre style d'économie et de société.



# LE QUÉBEC EN 80 JOURS



## Philosophe, Eugène ne savait plus où se "garrocher": Il est devenu cuisinier dans un camp de jeunes travailleurs

par Rose-Anne Giroux

Sainte-Lucie — Daniel-Eugène Gendron, c'est un gars de Magog qui ressemble à sa génération: à 23 ans, il cherche, il se cherche: Étudiant, il a tout lâché, parce que, dit-il, "Je ne savais plus où me garrocher trop trop". C'est dire qu'il se remet en question constamment, quitte à se recycler ou à devenir chômeur, comme l'envie lui vient, lui passe. Son dernier "Bag", sa dernière passion: d'apprenti-philosophe à l'Université de Sherbrooke, il est devenu cuisinier dans une auberge de jeunes travailleurs, celle de Sainte-Lucie, dans les Laurentides.

Mais il s'est aussi lancé dans un paquet d'autres aventures, y compris l'organisation d'un spectacle de clown. Sa toque de chef, c'est d'ailleurs une sorte de bonnet de "sol". Foulard au cou, tablier style "Barbecue de jardin" à la ceinture (cela dit: Danger: Hommes au travail). Il a tellement de choses à raconter, à lancer, qu'on en vient à se demander s'il n'exagère pas, juste un peu? Mais non! Il a l'air bien sérieux, puis tout le monde à l'Auberge des travailleurs s'entend pour dire: "C'est notre meilleur cuisinier depuis des années. Ce n'est pas lui qui va nous faire manger des spaghettis à tous les jours!"

Depuis quand les philosophes, même apprentis, se mêlent-ils de cuisine?

"J'ai toujours travaillé pour payer mes études, explique-t-il. À 13 ans, je lavais la vaisselle aux Jeunes musicales du Mont-Orford. Puis, j'ai commencé à faire des hot-dogs steamés chez Paul Luncheonette à Magog. J'ai gradué aux Hot-Chicken, travaillé dans un coffee shop.

"J'étais tanné de la vaisselle, à un moment donné, j'ai dit à Gilles Lefebvre, des Jeunes musicales, que j'étais "short-order cook", puis que je voulais travailler dans la cuisine...

Il a accepté et j'ai pu voir à l'oeuvre Roger Jeannin, l'un des grands chefs du Québec, celui qui est actuellement au Rabelais-Languedoc, à Montréal. C'est avec lui que j'ai appris les bases de la cuisine: les sauces, les fonds, les veloutés. J'ai aussi appris que tu ne peux pas faire de cuisine si t'aimes pas cela.

Un prof "au boutte"!

"Jeannin, lui, il était au boutte: Il aimait cela. Il pouvait aussi bien réciter Baudelaire en faisant de la cuisine qu'écrire des poèmes en apprêtant des truites: "C'est là, au Mont-Orford, que j'ai rencontré Paul Lamontagen, un autre grand chef, Québécois, celui-là, donc différent. Avec un Français comme Jeannin, la cuisine, c'est le raffinement. La présentation, la simplicité. Avec Lamontagen, j'apprends aussi à être productif et efficace: il faut en sortir des assiettes!"

Eugène est resté cinq ans aux Jeunes musicales. Dans l'intervalle, il a poussé le culot jusqu'à postuler le poste de chef cuisinier dans une auberge de Magog: "Je l'ai eu, dit-il, et c'est là que j'ai servi un rôti de porc à René Lévesque qui m'a fait dire par le garçon que c'était l'un des meilleurs de sa vie. Je ne sais pas s'il s'en rappelle, mais moi je m'en rappelle..."

Quelques semaines après, Eugène s'abîmait l'oeil dans un accident. Ça été dur. J'ai décidé de lâcher la cuisine, rappelle-t-il, parce que les conditions de travail sont trop difficiles: on peut travailler des 15, 20 heures par jour".

Entre-temps, il avait abandonné ses études à temps plein. Au printemps 1973. Qu'est-ce qu'il a fait ensuite? Du théâtre surtout: Jusqu'à l'automne, quand on lui a proposé de travailler comme cuisinier dans une auberge de jeunesse, celle de la Marguerite. "C'est là, souligne-t-il que j'ai découvert qu'il y a moyen de travailler dans une cuisine sans être traité comme un galeux."

"C'est comme toi, à l'Auberge des jeunes travailleurs: ce n'est pas orthodoxe comme cuisine, il n'y a pas de porte entre la salle à manger et la cuisine, le client et le chef: ils peuvent se rencontrer, discuter, échanger des recettes. "Tiens! la semaine dernière, il y a un gars qui m'a montré à faire du grauu. Je n'avais jamais fait cela de ma vie." Eugène ne tarit pas de gestes, d'explications, de commentaires. Entre un coup de chiffon sur les tables et le dépeçage d'une fesse de boeuf, il vous expliquera pourquoi il aime travailler à Sainte-Lucie, pourquoi il a accepté d'y aller. "Je peux faire toutes sortes de choses, en plus d'être cuisinier: de la menuiserie comme de l'animation.

"De la philo pratique"  
"Je peux mettre mon cours de philo en pratique et j'ai amené mon costume de clown. C'est l'un! et puis, cela me donne une tribune pour parler aux jeunes travailleurs. Tiens! Il y a tout un travail d'animation à faire au point de vue de l'alimentation et de la nutrition.

Le voilà parti sur ses théories alimentaires, sur son désir de faire triompher les légumes frais sur le "ready-mix" et la boîte de conserve: "Ça n'est pas plus cher, argumente-t-il, mais le monde, en général ils ne se nourrissent pas, je le vois juste par les remarques des jeunes travailleurs sur ma cuisine".

"Si je suis venu à Sainte-Lucie, ajoute-t-il, c'est aussi parce qu'à Magog, à Sherbrooke, on est bien retranché du reste de la province: on n'est pas tellement au courant. Je voulais voir ce qui se passe. C'est ici, par exemple, que j'ai appris que ITT contrôle un territoire grand comme la Belgique.

"C'est ici que j'ai appris que dans certains quartiers de Montréal, on boit du Pepsi parce que le format familial (48 oz) revient moins cher que le lait!"

Que fera Eugène à la fin de l'été? Il hésite entre retourner aux études pour faire une maîtrise en philo, se perfectionner en cuisine avec Jeannin ou aller travailler sur un bateau. "Chose certaine, précise-t-il, c'est que je n'ai pas dit mon dernier mot en cuisine. Mais, si je continue, je ferai probablement de la politique, c'est-à-dire que je veux travailler pour améliorer les conditions de travail de ce milieu-là."

Pour le moment, Eugène en a soupé de l'école. "Je crois plus au travail, à la praxis", affirme-t-il, en revenant à son vocabulaire d'apprenti-philosophe. "La cuisine, conclut-il, c'est comme la philo: cela s'apprend, si t'as un bon tuteur".

Pour se connaître et découvrir le monde, les anciens avaient trouvé Socrate: Eugène, lui, a trouvé Jeannin, qui prend le temps de l'expliquer les origines d'un grain de poivre!

## Le québec à la carte

### Le JOUR a une cervelle d'oiseau

Les premières fièvres d'amour apaisées, on se dit que l'amoureuse a un bouton sur le nez, qu'elle fait du bruit en mangeant sa soupe, qu'elle ronfle un peu fort. Ainsi du JOUR, cette belle enfant de chez nous. Voici qu'on nous annonce une découverte du Québec en voyage de boy-scout. Et Rose-Anne Giroux qui commence à nous parler de sa tante Euphrasie de Saint-Casimir, et du curé avec son chapeau des années 1880, qu'il manque une tapette à mouches dans leur belle caravane toute neuve, que les artistes de Saint-Jérôme veulent vendre leurs toiles, qu'une dame leur a presque donné des galettes! Jacques Guay, lui, parle des tribulations d'un journaliste dans la rue, de la fête de famille chez les Da Silva, et j'en passe! Comme exploration du pays, ça promet. Sur-tout que le coup d'envoi, pour ainsi dire, a été donné par le patron lui-même, le faux hippie à Michaud, le soir de la Saint-Jean à Sainte-Sophie, en s'évertuant à faire chanter le monde, à faire des beaux yeux pour les acteurs qui faisaient leur petit numéro. Mon Dieu Mon Dieu! Qu'est-ce qui se passe chez les seuls gens sérieux de chez nous? Je connais nombre d'intellectuels et autres bibittes à poil, qui, même encore vivants, doivent se retourner dans leur tombe. Une honte. Non seulement le JOUR n'a pas encore réussi à définir clairement son orientation, mais il fait de la propagande de fond de cour!

Ce n'est peut-être pas tout à fait vrai! Les kêtaineries de

l'équipe de journalistes du journal, quoiqu'en pensent les puristes, sont peut-être le premier et véritable pas dans le but de connaître le monde et d'apprendre à lui parler. Parce que vraiment jusqu'ici le JOUR ne connaît pas le langage à employer. Je ne l'irais pas à l'année longue les péripéties d'une équipe de journalistes en camping dans le pays, mais j'ai découvert au moins une chose l'autre soir à Sainte-Sophie puisque moi aussi je faisais partie de ces boys-scouts sur le retour, c'est d'abord que l'équipe du journal est beaucoup plus dynamique que je ne croyais, que les difficultés de parcours actuelles, elle en est bien consciente, et qu'en faisant son boulot d'information, elle peut arriver à trouver un ton chaleureux et peut-être même (pourquoi pas) humoristique.

Quand Michel Giroux tire le portrait de personnes qu'il veut trouver belles, moi ça me réconforte. Et je retournerai voir l'équipe des nomades et apprendre non seulement comment on fait de l'information sur le terrain mais aussi comment on essaie de parler au monde.

La révolution vient toujours sur des ailes de colombe, disaient-ils ne sais pas qui. On pourrait ajouter qu'elle commence dans sa cour, autour de la parenté. On a toute une maudite famille à connaître.

François Beaulieu

## la cuisine d'été

par Jacques Guay



### De la tordeuse à François Cloutier

Croyez-le ou non, je suis enfin dans une vraie cuisine d'été. À l'Ascension, chez les Jarry, le long de la 321.

Nous sommes chez les Écornithofleux (le nom va leur rester grâce au JOUR. Eux s'étaient appelés les Écornithofleurs, pour écologie, ornithologie, fleurs. De toute manière ce sont, en fait des écornifloux de la nature).

Mais je ne vais pas vous parler d'eux aujourd'hui. Plutôt en début de semaine, probablement mardi.

Quand nous sommes arrivés, il y avait un fidèle lecteur, un ancien journaliste de Métro-Express, François Beaulieu, qui nous cherchait depuis la veille. Nous n'avons pu nous rendre au parc du Mont Tremblant comme prévu. Le pauvre, il a bu le vin qu'il nous destinait et abandonné notre part du plat qu'il avait cuisiné, aux animaux qui, la nuit, s'approvisionnent chez les campeurs.

Avec lui nous avons visité l'Ascension, mais Rose-Anne vous en parlera dans son Journal de bord.

Nous avons également hérité de deux bouteilles de sirop d'érable qu'un autre lecteur, Gérard Fortin, le beau-frère Louis-Philippe Lacroix est venu nous porter. Si jamais nous nous faisons des crêpes, un matin où l'équipage se lèvera tôt, nous penserons à lui.

C'est comme ça depuis le début de la semaine. Partout, absolument partout, nous avons rencontré des amis du JOUR. L'autre matin à Sainte-Agathe, un monsieur âgé s'approche. Nous étions convaincus que c'était un touriste américain. Je ne sais pourquoi. Peut-être à cause de sa démarche assurée.

C'était un Monseigneur à sa retraite à Val-Morin. Il était tout malheureux parce que LE JOUR n'a pas encore de camelots dans ce village de villégiature.

Nous vous ferons un bilan des gens rencontrés, en feuilletant notre livre de bord, notre livre d'or à nous dont il y a maintenant une douzaine de pages remplies de signatures. Mais aujourd'hui, je voulais vous parler de la tordeuse de l'épINETTE et du bill 22.

La tordeuse fait des ravages. On voit des arbres rougissants pointer dans le vert des collines. C'est l'oeuvre de la tordeuse, une manière de cancer qui gruge la forêt.

Visitez l'Europe...  
**EN... AUTOMOBILE**  
ou en  
**EUROCAMPER-TOURMOBILE**  
Achetez ou louez  
une automobile neuve,  
hors taxes  
Grand choix de  
RENAULT - VW - CITROËN  
FIAT - SIMCA - PEUGEOT  
VOLVO - MICRO-BUS - ETC...  
Kilométrage illimité  
Assurance internationale  
Permis de conduire international etc...  
Réservations billets: Bateau - Avion  
ITINÉRAIRES routiers gratuits  
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs  
**SERVICE EUROPÉEN  
DE TOURISME AUTOMOBILE**  
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200  
"Touring Club de France"

## Un coup d'oeil d'Antoine



Photo Antoine Déziel

**FAITES DE L'ARGENT**  
en devenant porteurs  
de bonnes nouvelles  
dans tous les quartiers de MONTREAL.

**LE JOUR**  
est maintenant vendu  
à la criée aux premières heures  
de la nuit. Garçons et filles,  
téléphonez **351-7798**

Endroits disponibles: Vieux Montréal,  
rues Crescent et DeLamontagne, La  
Ronde, et d'autres encore...



Photo Antoine Désilets

# Luttes politique et syndicale se tiennent Les enseignants doivent ouvrir l'école aux autres

—Charbonneau

(P.B.-C.) — Pour le militant syndical, les luttes à mener sont possibles dans l'imédiat et leurs objectifs sont réalisables à court terme. Pour le militant politique, l'objectif ultime est le pouvoir, "ce qui commande des formes d'organisation distinctes de la pratique syndicale". Dans la montée des forces au Québec, il y a assez de place inoccupée pour que les deux formes de luttes se développent, en s'entraînant. C'est le projet qu'on peut forger avec le temps, c'est le sens de la

lutte des enseignants du Québec.

Telle est la conclusion du rapport moral du président de la nouvelle Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau. Ce rapport, qui vise à définir justement "le sens de notre lutte", étudie en une quarantaine de pages, l'orientation que la centrale devrait se donner au moment où elle tourne une page de son histoire et à la veille de la reprise

des négociations avec le gouvernement.

Par la contagion

Tout le rapport du président Charbonneau est une défense des actions menées par la CEQ au cours de la dernière année sur les plans syndical, social et politique. "Nous n'avons pas de temps à perdre ni de leçon à recevoir des simulacres de la représentativité bourgeoise", déclare M. Charbonneau, se portant ainsi à la défense de sa centrale à laquelle les autorités gouvernementales reprochent volontiers de ne pas représen-

ter l'opinion de chacun de ses membres!

"Nous devons pratiquer une démocratie par contagion, où ceux qui luttent, qui militent, qui discutent doivent d'abord s'occuper à convaincre d'autres autour d'eux, à gagner le plus large terrain possible autour d'eux, plutôt que de s'évertuer à échafauder de vertueuses pyramides de représentativité", dit-il dans son rapport.

aussi un appel aux membres pour qu'ils travaillent à rénover l'enseignement, qu'ils comprennent et fassent comprendre les liens qui existent entre ce qui se passe à l'école et à l'extérieur de l'école. "Tout en faisant un procès impitoyable de l'école comme rouage de reproduction des classes sociales, nous avons le rôle de changer cette situation et personne ne le fera à notre place".

Les enseignants doivent transmettre aux jeunes un savoir utile au marché du travail, mais ils doivent aussi les aider à comprendre la réalité sociale où ils vivront. Les en-

seignants doivent inventer avec les parents de nouveaux moyens de lutter contre les échecs, les retards scolaires et les abandons prématurés. "Il nous revient d'expliquer, d'ouvrir l'école aux parents et aux travailleurs".

Enfin, dans le domaine des négociations, il faut "agrandir la zone d'écoute": la vraie force syndicale réside dans le degré d'enracinement social des syndiqués. Les spécialistes en négociation doivent devenir les auxiliaires des membres: "il faut redonner la parole à ceux qui vivent les problèmes", selon le président Charbonneau.

Ouvrir l'école

M. Charbonneau lance

## Formation de la main-d'oeuvre Québec obtient quelques pouvoirs de plus

par Paule Beaugrand-Champagne

Après cinq années de négociations latentes, officieuses et officielles, de discussions et de pourparlers de grands salons et de corridors, le Québec signera mardi une nouvelle entente avec Ottawa qui lui donne quelques petits pouvoirs nouveaux dans le domaine de la sélection des candidats à la formation professionnelle des adultes. Cette entente, cependant, donne maintenant au Québec une enveloppe globale, garantie annuellement, qui lui permettra de planifier ses cours de formation aux adultes.

C'est la première fois depuis 1967 que cette entente sur la formation professionnelle des adultes, alors "temporaire" pour cinq ans, n'est pas automatiquement reconduite. Le nouveau texte qui sera signé par le ministre Jean Cournoyer, du Travail et de la Main-d'oeuvre, est aussi temporaire: il s'applique aux années 74-75 (déjà en cours) et 75-76 et pourra être reporté un an de plus si nécessaire.

Cette fois cependant, l'aspect "temporaire" de l'entente prend une importance plus grande, les autorités du

ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre estimant qu'il leur faudra à peu près deux ans pour clarifier la question des responsabilités de main-d'oeuvre au sein du Québec et pour négocier avec le gouvernement fédéral des amendements à la loi sur la formation professionnelle des adultes (bill C-195).

C'est en effet l'objectif du Québec depuis 1972, les amendements apportés à la loi lui ayant alors été peu satisfaisants dans les domaines où il veut obtenir plus de pouvoirs, notamment celui de la sélection des candidats à la formation.

Enveloppe globale

La nouvelle entente permet au Québec de planifier ses cours de formation professionnelle puisque l'État lui garantit une enveloppe annuelle qui ne sera jamais inférieure à celle de 74-75, soit \$68,904,000 pour les frais de formation et les frais administratifs des cours en institution, \$11,071,000 pour la formation en industrie et \$1,492,200 pour un fonds

d'amélioration de la formation.

Ce nouveau fonds doit permettre au Québec de développer de nouvelles pédagogies, de perfectionner ses maîtres, de poursuivre ses analyses de tâches et de développer de nouveaux programmes de cours plus adéquats.

De plus, l'entente permet au Québec de participer à la sélection des candidats en l'autorisant à réviser le plan de formation établi pour les individus par les Centres de main-d'oeuvre du Canada (CMC), de refuser pour des raisons pédagogiques des personnes référées par le CMC à des cours, de référer lui-même des candidats (ce qu'il ne pouvait pas faire avant), et d'empêcher la tenue de certains cours en industrie s'il n'est pas d'accord avec le contenu du cours et sa durée.

Enfin, la nouvelle entente remet à un comité fédéral-provincial de main-d'oeuvre (ancien "comité mixte") le soin de coordonner toutes les activités de main-d'oeuvre des deux gouvernements. Ce qui veut dire, en clair, que le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre (MTM) aura

droit de regard sur tout ce qui se fait, en formation des adultes, dans tous les ministères québécois. Ce qu'il cherche à obtenir depuis au moins cinq ans.

Cette entente ne casse rien, comme on dit, mais elle peut être le début d'une reorientation complète des activités du MTM qui vise cette année à former 5000 assistés sociaux (soit 4500 de plus qu'en 73-74...), à développer de nouveaux conseils de main-d'oeuvre dans les secteurs des mines, du vêtement, du camionnage et de l'automobile, et à reprendre en charge toute la formation professionnelle des adultes au Québec. Ce qui annonce un évident conflit avec le ministère de l'Éducation.

## Le congrès des enseignants à Rivière-du-Loup La corporation meurt... Vive le syndicat!

RIVIÈRE-DU-LOUP — C'est aujourd'hui, dans le Bas-Saint-Laurent, que s'ouvre le 24ème et dernier congrès de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) et le premier congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec... Juridiquement, en effet, ces deux congrès en un seul marqueront le passage définitif de la CEQ-corporation à la CEQ-centrale syndicale. Il ne restera plus, à l'automne, qu'à procéder à l'adoption par l'Assemblée nationale d'un projet de loi abrogeant la loi de 1946 qui créait la Corporation des enseignants du Québec.

Ce double congrès est l'aboutissement d'un long

cheminement qui a commencé en 1969-1970 lorsque 20,000 professeurs consultés se sont dits en faveur d'un réaménagement complet des structures de leur Corporation. Depuis, on procède par étapes à la mise sur pied d'une véritable centrale syndicale qui compte maintenant 70 syndicats affiliés pour un total de 75,000 membres environ et de 83,000 cotisants.

Ces membres sont des professeurs du secondaire et de l'élémentaire (90% des membres) et des CEGEP, du personnel non enseignant de certaines commissions scolaires, des enseignants retraités (2000 sur une possibilité de 6000), du personnel de soutien, des professeurs d'université, etc...

Le congrès de cette année devrait donc permettre de "faire le point sur le mandat syndical" de la nouvelle centrale et d'établir les responsabilités respectives des divers paliers de la centrale pour assurer le militantisme de base.

Rôle de l'école

Le congrès des prochains jours se penchera sur le rapport de la Commission d'enquête sur le rôle de l'école et de l'enseignant (CEREE); certaines de ses recommandations pourraient avoir de l'intérêt pour la prochaine négociation. On étudiera également un dossier sur le coopératisme commandé par le 23e congrès.

Un avant-projet ou canevas d'une charte des droits des travailleurs sera présenté au congrès; à partir de ce projet, la CEQ pourra ensuite prolonger le débat auprès de ses syndicats affiliés et avec les autres mouvements syndicaux; ce document de travail pourra donner un éclairage politique global aux revendications de la centrale.

Le congrès fixera aussi les grandes orientations de la prochaine négociation collective qui doit avoir lieu en 1975; la CEQ veut regrouper les différentes revendications locales, établir ses priorités et en arriver à un projet de négociation au moins six mois avant l'expiration des décrets et conventions actuels.

## Loi sur la protection de la vie privée

La loi sur la protection de la vie privée, qui a été adoptée par le Parlement et a reçu la sanction royale le 14 janvier 1974, entrera en vigueur le 30 juin 1974. Voici quelques-unes des modifications apportées par la loi au Code criminel:

### POSSESSION

178.18 (1) Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, quiconque possède, vend ou achète un dispositif électromagnétique, acoustique, mécanique, ou autre ou un élément ou une pièce de celui-ci, sachant que leur conception les rend principalement utiles à l'interception clandestine de communications privées.

- (2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas
- à un officier de police ou à un agent de police en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) dans l'exercice de ses fonctions;
  - à une personne en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) qu'elle a l'intention d'utiliser lors d'une interception qui est faite ou doit être faite en conformité d'une autorisation;
  - à un fonctionnaire ou préposé de Sa Majesté du chef du Canada ou à un membre des Forces canadiennes en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) dans l'exercice de ses fonctions en tant que fonctionnaire, préposé ou membre selon le cas; et
  - à toute autre personne en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) en vertu d'un permis délivré par le solliciteur général du Canada.

### MODALITÉS D'UN PERMIS

(3) Un permis délivré aux fins de l'alinéa (2) d) peut énoncer les modalités relatives à la possession, la vente ou l'achat d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) que le solliciteur général du Canada peut prescrire.

Les personnes qui possèdent l'un des dispositifs mentionnés au paragraphe 178.18 (1) seront coupables d'une infraction si elles ont encore ce dispositif en leur possession, le 30 juin 1974 ou après cette date, à moins qu'elles n'aient obtenu un permis. Si vous n'êtes pas sûr que le dispositif que vous avez en votre possession est interdit, il serait peut-être souhaitable de consulter un avocat à ce sujet. Les demandes de permis de possession d'un dispositif seront adressées au:

Commissaire  
Gendarmerie royale du Canada  
1200, promenade Alta Vista  
Ottawa K1A 0R2

### INTERCEPTION

178.11 (1) Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans, quiconque, au moyen d'un dispositif électronique, au moyen d'un dispositif électromagnétique, acoustique, mécanique ou autre, intercepte volontairement une communication privée.

- (2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas
- à une personne qui a obtenu, de l'auteur de la communication privée ou de la personne à laquelle son auteur la destine, son consentement exprès ou tacite à l'interception;
  - à une personne qui intercepte une communication privée en conformité d'une autorisation ni à une personne qui, de bonne foi, aide de quelque façon une autre personne qu'elle croit, en se fondant sur des motifs raisonnables et probables, agir en conformité d'une telle autorisation;
  - à une personne qui fournit au public un service de communications téléphoniques, télégraphiques ou autre et qui intercepte une communication privée,
  - si cette interception est nécessaire pour la fourniture de ce service,
  - à l'occasion de la surveillance du service ou d'un contrôle au hasard nécessaire pour les vérifications mécaniques ou la vérification de la qualité du service, ou
  - si cette interception est nécessaire pour protéger ses droits ou biens directement liés à la fourniture d'un service de communications téléphoniques, télégraphiques ou autres; ou
  - à un fonctionnaire ou à un préposé de Sa Majesté du chef du Canada, pour une communication privée qu'il a interceptée à l'occasion d'un contrôle au hasard qui est nécessairement accessoire à la régulation du spectre des fréquences de radiocommunication au Canada.

(3) Lorsqu'une communication privée a pour auteurs plus d'une personne ou que son auteur la destine à plus d'une personne, il suffit, aux fins de l'alinéa (2) a), du paragraphe 178.16 (1) et du paragraphe 178.2 (1), que l'une quelconque de ces personnes consente à son interception.

### DIVULGATION

178.20 (1) Lorsqu'une communication privée a été interceptée au moyen d'un dispositif électromagnétique, acoustique, mécanique ou autre sans le consentement exprès ou tacite, de son auteur ou de la personne à laquelle son auteur la destinait, quiconque

- utilise ou divulgue volontairement tout ou partie de cette communication privée, ou la substance, le sens ou l'objet de tout ou partie de celle-ci, ou
  - en divulgue volontairement l'existence,
- sans le consentement exprès de son auteur ou de la personne à laquelle son auteur la destinait, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans.

### DÉFINITIONS

178.1 Dans la présente Partie, "autorisation" signifie une autorisation d'intercepter une communication privée donnée en vertu de l'article 178.13 ou du paragraphe 178.15 (2); "communication privée" désigne toute communication orale ou télécommunication faite dans des circonstances telles que son auteur peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ne soit pas interceptée par une personne autre que la personne à laquelle il la destine; "dispositif électromagnétique, acoustique, mécanique ou autre" désigne tout dispositif ou appareil utilisé ou pouvant être utilisé pour intercepter une communication privée, mais ne comprend pas un appareil de correction auditive utilisé pour améliorer, sans dépasser la normale, l'audition de l'utilisateur lorsqu'elle est inférieure à la normale; "intercepter" comprend écouter, enregistrer ou prendre volontairement connaissance d'une communication ou de sa substance, son sens ou son objet; On peut se procurer, pour la somme de 60 cents, des exemplaires de la Loi sur la protection de la vie privée dans les librairies d'Information Canada, ou en faisant une demande par écrit à Information Canada, Ottawa, K1A 0S9

## les élections fédérales

Reçu triomphalement à Edmonton

## Stanfield promet de revaloriser la notion de fédéralisme

EDMONTON (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, a savouré jeudi soir, à Edmonton, un de ses plus grands triomphes au coeur de la riche province pétrolière d'Alberta où, stimulé par plus de trois mille personnes qui remplissaient à pleine capacité un amphithéâtre, il a prononcé ce qui semble être son plus violent discours contre le gouvernement Trudeau.

Reçu en véritable chef de gouvernement, escorté de son collègue conservateur albertain, le premier ministre Peter Lougheed, et entouré des 19 députés conservateurs sortants qui représentaient les 19 circonscriptions fédérales de la province au dernier Parlement, il n'a pas ménagé les épithètes pour qualifier l'administration libérale tantôt de "dictatoriale", d'"arrogante", d'"indifférente", tantôt de "menace au fédéralisme canadien".

Il a promis, quant à lui, de revaloriser la notion de fédéralisme s'il est porté au pouvoir le 8 juillet.

"Je vous rappelle que la Confédération canadienne est une des rares qui subsiste encore en ce monde et qu'elle est sûrement celle qui a le mieux réussi", a-t-il déclaré.

"Elle est en trains d'être rongée, changée et déformée

par l'agrandissement continu du pouvoir fédéral, par son intervention arbitraire et unilatérale dans les domaines provinciaux et par le détournement des revenus via le Trésor fédéral, a dit M. Stanfield. Pendant ce temps, à Timmins Ont., le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a critiqué les conservateurs pour n'offrir qu'une solution au problème de l'inflation, soit le gel des prix et des revenus.

Accompagné de sa femme Margaret, M. Trudeau a déclaré devant un auditoire d'environ 2,000 personnes, dans cette localité du nord de l'Ontario, que les conservateurs sont divisés sur leur propre politique.

"Les Tories ont une solution, a-t-il dit. Une solution par personne". Le premier ministre faisait ainsi allusion à la déclaration de l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, selon laquelle le gel des prix et des salaires ne serait pas imposé avant que les revenus n'aient rattrapé la hausse des prix.

M. Diefenbaker, qui se trouvait hier à Saskatoon, a déclaré au cours d'une conférence de presse que sa position sur la formule de son parti ne différerait en rien de celle de M. Stanfield.

M. Trudeau a également reproché aux partis de l'op-

position d'avoir rejeté le budget de son gouvernement qui proposait a-t-il dit toute une gamme de solutions à la hausse des prix, dont l'abolition de la taxe de vente de 12 pour cent sur les chaussures et les vêtements.

De son côté, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Davis Lewis, a connu l'assemblée la plus mouvementée de sa campagne, à Saskatoon, alors qu'il a été interrompu à plusieurs reprises par des Métis qui reprochaient au gouvernement provincial de M. Allan Blakeney de ne pas respecter ses engagements envers eux.

M. Lewis est cependant demeuré d'un calme remarquable et a invité ces gens à discuter tout aussi calmement de la question. Il a toutefois souligné qu'il ne mettait pas en doute l'intégrité de l'administration Blakeney, ce qui lui a valu les applaudissements des partisans néo-démocrates.

Le leader créditiste, M. Réal Caouette, a réitéré dans le cadre d'une émission "ligne ouverte", à Rivière-du-Loup, son opposition à la construction d'un port en eux profondes et a manifesté son appui total au candidat créditiste Maurice Lemieux dans la circonscription de Témiscouata, ou l'ex-député créditiste provincial Bernard Dumont brigue les suffrages à titre d'indépendant.

MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

# Les véritables prix à contrôler ce sont ceux des importations

Le régime Trudeau a été caractérisé depuis dix-huit mois par une augmentation exceptionnelle des bénéfices des compagnies et des revenus agricoles des fermiers de l'Ouest ainsi que par un recul corrélatif des revenus du travail; autrement dit, les salaires n'ont nullement été une cause de l'inflation et on doit s'attendre à ce qu'ils connaissent en 1974 un rattrapage et non un certain contrôle.

De plus l'inflation est attribuable en majeure partie à des phénomènes internationaux que le Canada ne peut que difficilement maîtriser de sorte qu'un éventuel contrôle des prix ne pourrait être effectif que pour la valeur ajoutée au Canada dans certains secteurs d'activités.

Tel est le verdict qui ressort de l'aperçu général de la conjoncture économique canadienne qui a été rendu public par le ministère des Finances quelque temps avant la dissolution des Chambres. Ce document demeure le rapport le plus complet dont on dispose à ce sujet. Il compte une

centaine de pages et une volumineuse annexe statistique. On y présente les multiples indicateurs de prix pour la dernière année et on les situe dans le contexte de la décennie 60.

Les denrées alimentaires

produits de base alimentaires et industriels que pour les biens et services finals. L'indice des prix alimentaires mondiaux se situait même déjà au dernier trimestre de 1972 à près de 37% au-dessus de son niveau douze mois plus tôt selon le relevé effectué par la prestigieuse revue The Economist.

De façon générale, en 1973, aux États-Unis, au Japon et en Europe, les prix alimentaires ont été à l'origine pour la moitié environ de la hausse totale des prix à la consommation.

Pour leur part, les prix canadiens ont monté, conformément à la tendance mondiale, sans toutefois atteindre le niveau moyen des prix internationaux à la fin du troisième trimestre de 1973, rapporte l'aperçu officiel du ministère des Finances.

À cette époque, en effet, l'indice pour les prix alimentaires mondiaux était supérieur de 88% à son niveau de huit mois auparavant, l'augmentation se situant à 42% pour les produits agricoles canadiens. Quant à la hausse des prix alimentaires au niveau du gros, où entrent les importations que la production canadienne, elle se situe entre les deux à 65%. Ces hausses ne se sont pas répercutées intégralement au niveau du détail en raison de l'effet amortisseur des augmentations moindres des frais de transformation et de commercialisation.

Alors qu'au cours de cette période l'indice des prix de vente de l'industrie s'élevait de 35% pour les produits alimentaires, au cours des mêmes huit mois, l'indice des prix à la consommation grimpait de 27% à l'égard de ces produits. C'est au cours du printemps 1974 que l'impact a été le plus frappant pour le consommateur.

## Surtout les viandes

Au Canada parmi les denrées alimentaires, c'est la viande et tout particulièrement le boeuf qui a le plus affecté l'humeur de la ménagère. La forte demande mondiale a constitué une pression que les fermiers américains ont mis à profit. D'avril à juillet, une accalmie a été notée sur les prix du porc aux États-Unis en raison du gel des viandes rouges qui fut alors imposé.

Puis un net renchérissement du prix du boeuf s'est de nouveau manifesté à partir de septembre, note le document d'analyse du ministère des Finances, afin de suivre la nouvelle tendance imprimée par le marché du porc et pour faire écho à la levée du contrôle américain. Les producteurs d'outre-frontières avaient préféré auparavant garder leur boeuf en attendant la fin des contrôles et des restrictions imposées par le Canada.

Les prix des céréales et des produits de boulangerie ont aussi vivement augmenté à partir de septembre l'augmentation sur douze mois passant de 9% en août à plus de 28% en décembre, principalement en raison de la nouvelle hausse des prix mondiaux pour la nouvelle année de récolte. Cependant, les prix des produits laitiers n'ont

connu qu'une augmentation de 8 à 9% relativement constante tout au cours de l'année.

## Les matières premières

La deuxième grande tendance mondiale a été le renchérissement des produits de base non alimentaires. Les prix mondiaux moyens des matières premières, explique le compte rendu officiel du ministère des Finances, ont commencé à s'élever au second semestre de 1972 mais ont accusé un certain retard sur les produits alimentaires jusqu'au milieu de l'année suivante. Cependant, depuis cette période, la hausse des matières premières industrielles s'est accélérée.

Les prix mondiaux des métaux avaient grimpé de 46 p. cent au second trimestre de 1973 par rapport à la période correspondante de l'année précédente, soit beaucoup plus vite que les prix de gros des métaux au Canada. Les prix de vente de l'industrie ne s'élevaient alors ici que de moins de 13% pour ces produits. Quant à l'indice des prix à la consommation relatifs à ces articles, il n'accusait qu'une hausse de 3,3 p. cent par rapport à l'année précédente. Dans certains cas, les textiles par exemple, les augmentations ont déjà atteint le consommateur. Mais dans d'autres cas, notamment dans les métaux et les produits chimiques, celles-ci mettent plus de temps à se répercuter.

## L'énergie

Évidemment, la troisième grande tendance mondiale a été le relèvement des prix énergétiques qui s'est échelonné sur toute l'année 73 mais plus particulièrement au

dernier trimestre de 73 et au début de 74.

## L'influence des importations

De façon générale, la meilleure manière de saisir les retombées internationales des hausses de prix c'est de mettre en rapport certains indices de production et de dépenses intérieures. Ainsi l'indice implicite des prix de la dépense nationale brute est passé de 3,1 p. cent en 1971, à 4,4 p. cent en 1972, à 7,2 p. cent en 1973 et à plus de 10 p. cent pour l'année se terminant le mois dernier. Cependant, l'indice des prix de la demande intérieure globale ne s'est accru que de 5,8% contre 4,4% l'année précédente.

Et, si l'on ne considère que l'indice implicite des prix du produit intérieur qui est l'une des composantes de la demande intérieure globale, importations exclues, on constate que cet indice n'a augmenté que de 4,8%, soit moins que l'année précédente alors qu'il s'établissait à 5,3% et beaucoup plus lentement que l'indice des prix à l'exportation qui a progressé, lui, de 9,2 p. cent en 1973 contre 2,6 l'année précédente.

En somme, l'on peut dire que le Canada a importé en bonne partie l'inflation durant le régime Trudeau et qu'il est loin d'en avoir subi à l'heure actuelle toutes les retombées. En conséquence, si l'on veut donc contrôler les importations de produits mentionnés plus haut. En tout les importations canadiennes se chiffrent à près de \$25 milliards; nos exportations sont aussi de cet ordre. C'est le contrôle de l'économie canadienne qui est en jeu.

## Ceux qui profitent de l'inflation ici même

Étant donné que le Canada est un important fournisseur de matières premières, un grand nombre d'industriels et de fermiers de l'Ouest ont grandement profité des hausses de prix que d'autres pays ont décidées et annoncées en 1973 et sur lesquelles ces producteurs se sont alignés.

À l'échelle canadienne, les prix des exportations qui représentent plus du cinquième de notre production nationale brute se sont hissés de 14%, ce qui signifie clairement que certains ont amplement profité de l'inflation.

Le Canada exporte principalement du blé, des animaux, du minerai, du pétrole, du gaz naturel, du bois d'oeuvre, de la pâte de bois, du papier-journal, des métaux. Quand les prix des matières premières augmentent, ces producteurs en profitent de façon étonnante.

En ce qui concerne les bénéfices, note la très prudente publication des mandarins du ministère des Finances, il faut distinguer les résultats d'exploitation et les plus-values réalisées sur les stocks à la faveur de la forte hausse mondiale des prix. Si l'on combine les deux on remarque, souligne-t-elle, que les bénéfices avant impôts ont représenté en 1973 une part du revenu brut du Canada supérieure à la moyenne depuis 1958. Le phénomène le plus inhabituel a été l'ampleur des plus-values de réévaluation des stocks. Aussi, les marges bénéficiaires sont revenues en 1973 au niveau moyen de la période 1958-73.

Étant donné que ces marques s'appliquaient à un chiffre d'affaires bien supérieur en 1973, ajoute la publication officielle, les bénéfices d'exploitation ont enregistré une forte hausse. Toutefois, les dividendes n'ont pas beaucoup augmenté, les entreprises semblant considérer cette amélioration des bénéfices comme passagère.

## L'Ouest, l'Ouest...

Les profits extravagants des compagnies minières et pétrolières pour 1973 sont maintenant connus. Mais ce qui a moins été souligné jusqu'ici, c'est la situation exceptionnelle des agriculteurs de l'Ouest. L'année 1973 a été pour eux l'une des plus fructueuses de leur histoire. Malheureusement pour les fermiers du Québec, ils ne font pas beaucoup d'exportations.

C'est d'abord le prix canadien à l'exportation du blé de meunerie de première qualité qui est passé de \$2,68 le boisseau en janvier à un chiffre record de \$5,67 en septembre. L'accélération des prix agricoles est surtout attribuable aux difficultés d'approvisionnement découlant des mauvais résultats de 1972, année marquée par une faible récolte en URSS, une forte baisse des prises d'anchois au Pérou, une sécheresse en Australie et une chute de production de riz en Asie.

Tout cela a permis au revenu agricole canadien d'effectuer une forte reprise après le creux de 1970. C'est une augmentation de 90 p. cent du revenu agricole. Mais, ombre au tableau, celle-ci a entraîné un coût sans précédent pour les grains de provendes. Le prix de la nourriture animale s'en est donc fortement trouvé affecté.

Enfin, au Québec, les cultivateurs produisant d'abord et avant tout du lait se sont retrouvés avec des hausses incroyables de leurs coûts de production alors que le prix de vente de leurs produits n'enregistrait qu'une légère hausse. En somme, leur situation devenait encore plus critique. L'inflation des prix des produits alimentaires, ce ne sont pas les fermiers du Québec qui en ont profité, ils en ont souffert comme tout le monde. On constate qu'il y a vraiment deux agricultures au Canada.

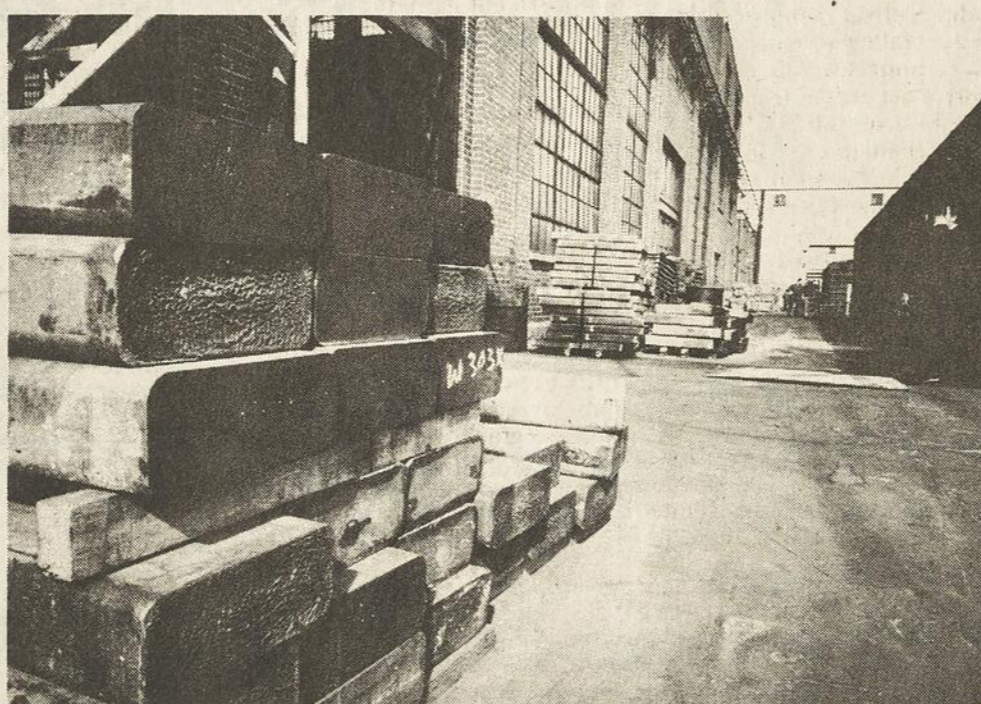
## Un contrôle structurel?

Face à cette modification dans les prix des importations et des exportations, modifications qui sont à la racine de l'inflation, les chiffres globaux du revenu du travail par personne employée ont augmenté, en termes nominaux, à peu près au même rythme en 1973 qu'en 1972 affirme l'analyse du ministère des Finances du Canada. En termes réels donc, la variation moyenne du revenu du travail par personne employée ou celle des salaires et traitements, a consisté en 1973 en une très faible augmentation voire en un recul.

En somme, si l'on se propose de contrôler les prix, il faut prendre en main une situation qui nécessite une modification dans les termes de l'échange avec l'étranger.

Mais si l'on veut contrôler les salaires, cela est beaucoup plus facile. Toutefois, ce n'est pas là que se trouve la cause de l'inflation.

Le travailleur canadien a subi de façon générale l'inflation en 1973, il ne l'a pas contrôlée. Paradoxalement, si l'on s'engage dans la voie du contrôle des prix et des salaires au Canada, il y a fort à parier pour que ce soit le salaire seul qu'on réussisse à encadrer rigide-



## "Un dynamisme insoutenable"

La crise inflationniste qui sévit depuis le début du deuxième règne Trudeau prend maintenant place dans une quatrième année d'expansion cyclique que connaît l'économie canadienne depuis la fin de 1970.

En réalité, l'année dernière, signale le compte rendu financier du gouvernement canadien pour 1973, on a enregistré un peu partout une pénurie de produits de base tels que l'acier, le cuivre, les produits chimi-

ques et le ciment.

Le rythme d'accroissement de la production n'y a pas seulement été élevé mais il est devenu presque insoutenable dans les circonstances comme en font foi les carnets de commandes, les délais de livraison, les stocks, les pénuries, l'utilisation de la capacité de production et les rapports immobilisations-production par rapport aux tendances à long terme.

Aussi, on a enregistré un

nombre record d'emplois, 430,000 pour tout le Canada. Il s'agit du plus fort taux annuel de croissance de l'emploi enregistré depuis 1945. Le record précédent mais de moindre importance avait eu lieu en 1966. Proportionnellement, c'est en Colombie-Britannique que la progression a été la plus forte. Au Québec, il y a eu 128,000 nouveaux emplois. En Ontario, il y en a eu 138,000.

Comme l'économie fonctionnait presque à plein ren-

dement, même si le taux de chômage dépassait de façon permanente le 6% au Québec, la production n'a pu maintenir au second semestre, explique le ministère des Finances, sa rapide expansion des six premiers mois de l'année.

Signalons finalement que la construction de logements a fonctionné à plein rendement et que ceux-ci ont d'ailleurs contribué à la hausse du coût de la vie. Les entreprises ont aussi connu une forte expansion.

## cartes d'affaires

  
**Studio de musique Raymond**  
 Vendeur autorisé des orgues  
 LOWREY et FARFISA  
 VENTE — LOCATION — ECOLE DE MUSIQUE

**ROLLAND LAPOINTE**  
 Assureur-vie agréé  
 L'Assurance-Vie Desjardins  
 211 Est, rue Jarry  
 Montréal  
 H2P 1T6  
 Bur.: 387-7313  
 Rés.: 388-2489

**PÉPINIÈRE**  
  
 Chloro pour piscine,  
 en tablettes ou granulé.  
 5755 boul. DES GRANDES PRAIRIES  
 ANGLE LACORDAIRE NORD  
 ST-LÉONARD, MONTRÉAL 458  
 323-5810

**Serge Ménard**  
 Avocat  
 500, Place d'Armes, suite 1980  
 Montréal 126, tél.: 288-4241

Connaître notre cinéma (2)

# LA PIASSE À CHARTRAND (Alain) VAUT 50 CENNES

ou comment faire un premier long-métrage, obligatoirement un chef-d'oeuvre, avec la moitié du budget nécessaire

Une interview de Jean-Pierre Tadros

Alain Chartrand a tout juste terminé le tournage de son premier long métrage de fiction. **La piastre**, qu'il voit déjà venir les remarques désobligeantes de la critique. "On va me reprocher d'avoir fait un film petit-bourgeois", me l'accepte-t-il entre deux visionnements de rushes. Pour le fils de Michel Chartrand, cela doit être un comble. Mais dans le film, si j'ai bien lu le scénario, il sera question d'un conflit de générations, d'un fils qui reproche à son père sa façon quasi-dictatoriale de mener sa famille; d'un fils qui rejette l'autorité paternelle... Alors?

Mais durant notre conversation, Alain Chartrand me fera aussi remarquer qu'on a toujours été habitué à rejeter cette notion du père ou de l'autorité. C'est ainsi donc que dans **La Piastre** le fils se rebelle contre son père. Mais à la fin, après s'être expliqué avec son père, après lui avoir donné les raisons qui l'ont poussé à quitter la ferme familiale, le fils revient à son père. "Car, me dit le cinéaste, on a finalement besoin du père, de sa connaissance des choses, de sa science".

Alain Chartrand me rassure cependant en me disant qu'il n'y a rien d'auto-biographique (à part quelques petits détails ici et là) dans **La Piastre**. C'est donc une fiction, imaginée par Alain Chartrand et Diane Gailhies, la scénariste, qui part cependant d'une réalité on ne peut plus caractéristique de notre époque: ce vaste mouvement vers la campagne, ce retour qui se manifeste aujourd'hui. Ce qui constituait d'ailleurs le thème central du premier essai cinématographique d'Alain Chartrand nettement autobiographique celui-là, et qui s'intitulait **Iris au huit** (long métrage réalisé de façon artisanale et que je considère surtout comme un "essai" ce qui fait ainsi de **La Piastre**.

### Un phénomène sociologique

"Quand j'ai fait **Isis au huit** me précise Chartrand, je voulais surtout réaliser un film sur la marginalité: un gars de vingt ans qui s'en va vivre à la campagne. Car c'est une espèce de phénomène sociologique qui se passe actuellement. Mais à partir de là, je me suis dit: c'est finalement facile pour un gars de vingt ans de faire ce saut-là. Parce qu'il n'a pas d'obligation, de famille, etc. Cette description du phénomène ne me paraissait pas complet. J'ai donc voulu le resituer par rapport à un gars de quarante ans, de la classe moyenne c'est-à-dire qui a le kit complet: famille; tente-roulotte; la maison de banlieue; les dettes parce qu'il vit pour \$20,000 alors qu'il n'en gagne que \$18,000; ETC.

"J'ai tenu à situer cette histoire parmi la classe moyenne parce que c'est là, me semble-t-il, que se situe véritablement ce phénomène sociologique qui remet en cause finalement tous les niveaux de vie, aussi bien économique que familial ainsi que des relations avec les autres et son milieu du travail".

Ce qui surprend alors, c'est le titre. Pourquoi précisément placer ce retour à la nature sous l'embème de "La piastre"? Pourquoi dès le départ avoir recours à ce symbole un peu facile?

"C'est que nous autres Québécois, me fait remarquer Chartrand, on n'a pas eu d'argent pendant longtemps. Puis, aussitôt qu'on a commencé à en avoir, il a fallu qu'on une piastre avec toute. On est passé brusquement du stade artisanal à celui de l'industrie où il faut toujours produire davantage, et cela au détriment de la qualité, au détriment d'une certaine notion

d'accomplissement. Et le personnage principal de mon film, qui travaille dans une imprimerie n'accepte pas ce brusque changement. Il quitte donc sa job, mais pour retrouver cette façon peut-être un peu artisanale de produire".

"Et puis la piastre, ça n'a finalement qu'une valeur relative. Notre piastre aux dernières élections pouvait valoir 30 cents, 50 cent suivant que X ou Y allait prendre le pouvoir. Finalement c'est quoi une piastre?"

"Les personnages de mon film vont donc être amenés à rabaisser leur niveau économique de vie pour pouvoir vivre dans un environnement agréable et retrouver une certaine forme d'artisanat. Ce sera pour eux une première étape, car pour se retrouver, ils ont tout d'abord besoin de s'isoler. Et c'est cette démarche que j'effectue avec mes personnages. Je les suis à travers leur démarche personnelle qui seule m'importe".

Et pour me rassurer il me fait remarquer: "Je ne veux pas, je ne demande pas que tout le monde retourne vivre à la campagne". D'ailleurs ses personnages ne "drompent" pas totalement. Ils "drompent" dans la mesure même où ils modifient leur façon de vivre, de pensée, mais ils ne coupent pas totalement les liens avec le monde puisqu'ils continuent à entretenir des rapports avec la ville, à travailler pour Montréal. Ce ne sont pas des gens qui redeviennent tout simplement fermiers".

### Un thème exploité par le cinéma québécois

Je fais remarquer à Alain Chartrand - qui n'a incidemment que 28 ans, même si ses personnages auront la quarantaine, une différence d'âge qui n'aura pas plu, semble-t-il à Gratien Gélinas - je lui fais donc remarquer que ce thème du retour à la campagne, à la nature a déjà été exploité par le cinéma québécois. On pense naturellement ici en particulier aux films de Gilles Carle, **Les Mâles** et **La vraie nature de Bernadette**.

"C'est sûr, puisqu'on est tous issu de là, réplique Chartrand. Mais je pense donner une dimension plus collective dans **La Piastre**. Je situe ce phénomène par rapport à un groupe qui va habiter à la campagne, par rapport à d'autres gens qui y habitent déjà. Il se forme à la campagne une autre collectivité. Alors qu'avec **Les Mâles**, **La vraie nature de Bernadette** mythifie en quelque sorte ce retour à la nature. Dans **La Piastre** ils vont à la campagne, mais il faut qu'ils continuent à travailler, il faut qu'ils se réorganisent collectivement".

Se réorganiser collectivement! Voilà donc la phase-clé, car il se cache là toute une expérience qu'Alain Chartrand a lui-même vécue. Car Chartrand, tout comme ses héros, a travaillé pendant sept ans dans une imprimerie. Le cinéma le tirera de là. Il décroche en effet en 1964 un 1er prix à "Image en tête" de Radio-Canada avec **Histoire 1900**, un film de 22 minutes en 8mm. Il deviendra ensuite, tour à tour, machiniste électricien, assistant-caméraman, puis assistant-réalisateur sur des films comme **La Conquête** de Jacques Gagné, **Tu brûles... Tu brûles...** de Jean-Guy Noël, et **les Ordres** de Michel Brault. Côté réalisation, il signera un court métrage 16mm noir et blanc de 22 minutes, **Ataboy** et un long métrage 16mm noir et blanc **Isis au Huit**. Mais de là à faire le grand saut du côté du long métrage de fiction à vocation

commerciale, il y a tout un monde que Chartrand, comme bien de jeunes cinéastes, n'aurait jamais pu franchir sans l'Association coopérative de productions audiovisuelles, plus simplement appelée ACPAV ou encore Coop.

### Le jeune cinéma québécois

Et l'ACPAV, c'est précisément cette "réorganisation collective" qui rend possible l'émergence d'un jeune cinéma québécois. Sans l'ACPAV, Chartrand n'aurait pas pu faire **La piastre**, alors que les Harel (**Bulldozer**), Mireille Dansereau (**La vie rêvée**), Frappier (**L'Infonie inachevée**), Noël (**Tu brûles...**), Chabot (**Nuit en Amérique**) et Bouchard (**Noël et Juliette**) n'auraient jamais pu réaliser leur long métrage. C'est là la réalité de notre cinéma. Car il n'existe aucune structure pour accueillir un jeune réalisateur désireux de faire son premier film, à moins qu'il n'ait déjà un nom naturellement comme André Brassard ou Pierre Duceppe.

L'ACPAV - qui a été fondée en 1971 et qui compte déjà son actif sept longs métrages, une dizaine de courts métrages et plusieurs films de courts métrages - réunit 32 jeunes cinéastes aux vocations multiples: celles de producteurs de réalisateurs, de scénaristes et de techniciens. Ensemble, ils essaient de réaliser l'impossible: des "vues" faites par des "jeunes" mais pour tout le monde. L'entreprise est ardue, les discussions nombreuses et les frustrations se résorbent des fois fort mal. Mais Alain Chartrand n'en croit pas moins comme fer en l'avenir de la Coop. "Ce sera bientôt la plus importante maison de production de Montréal, me lance-t-il alors qu'on quitte l'immeuble qui abrite la Coop au coin Sherbrooke-St-Urbain. Jean-Pierre Lefebvre peut bien nous reprocher de toujours nous disputer; mais on est 32, c'est donc presque naturel. Lui, à Cinac, il est tout seul avec sa femme, je comprends qu'ils ne se disputent pas! Et encore, on n'en sait rien".

### Vaincre les réticences de la SDICC

Mais faire partie de l'ACPAV ne résoud pas forcément tous les problèmes. Certes, on a là une maison de production prête à vous épauler, reste alors à trouver de l'argent, c'est-à-dire à convertir la SDICC à votre projet.

"Mon gros problème, me confirme Alain Chartrand aura été de faire accepter le scénario de **La piastre** par la Société de développement (SDICC). Ce la m'a pris deux ans, et j'ai dû modifier trois fois mon scénario pour ramener progressivement le budget du film de \$200,000 à \$115,000. Et faire un film avec à peu près la moitié du budget initial prévu cela oblige de méchantes compressions. Il a donc fallu nous ajuster à nos possibilités, en particulier ramener à 18 le nombre de jours de tournage alors qu'il nous en aurait fallu 24. Tu prends de drôles de risques comme ça".

Quand aux techniciens qui travailleront sur le film, ils ont tous dû différer 50% de leur salaire, me révèle Chartrand. Ils étaient pourtant payés au tarif minimum; ils ont néanmoins investi chacun 50% de leur salaire dans le film. "Et ça me dit Chartrand, c'est tout simplement pour prouver qu'on est capable de faire des vues".

La situation, on le comprendra, devient vite difficile. "Parce que quand, au départ, on te coupe les moyens, tu n'es pas loin d'être assuré que ton film finira sur les tablettes. Les gars de la Coop le savent malheureusement d'expérience. Ils partent, au départ, perdants.

Pour Bernard Lalonde, dropout de l'ONF et plus récemment des Productions Prisma - une petite maison de production en passe de devenir grande - pour Bernard Lalonde qui a vécu avec **La Piastre** sa première expérience à la Coop en tant que producteur délégué, la problématique est malheureusement claire. "Que tu fasses un premier ou un dixième film, tu as tout d'abord un scénario. Et pour faire du bon travail avec ton scénario, il te faut un certain montant d'argent. Avec **La Piastre** il nous aurait fallu \$200,000; ce qui est un budget très raisonnable. Mais il nous fallait cette somme. Quand on se trouve obligé de le tourner pour \$115,000, on prend finalement des risques énormes; on est à la merci du moindre pépin. Heureusement, on a eu beaucoup de chance durant le tournage de **La Piastre** pas une journée de pluie quand il nous a fallu tourner en extérieur!"

Mais sur un budget de \$115,000 approuvé par la SDICC, la maison de production ne recevra finalement que 60%, c'est-à-dire \$69,000. Ce qu'il lui faut faire alors c'est aller chercher les 40% qui restent parmi des investisseurs privés. "Mais c'est impossible, fait remarquer Bernard Lalonde, lorsque ton film n'a pas de sexe, n'a pas de violence et n'a pas de grosses vedettes au générique pour satisfaire les normes commerciales."

Et cette pénurie d'argent, surtout lorsqu'il s'agit d'un premier film, est grave. "Ce qui arrive lorsqu'on a affaire à une première oeuvre, note Bernard Lalonde, c'est qu'on est porté à prendre des novices dans tous les domaines. A ce moment-là tu défavorises encore plus le film; alors qu'un premier film devrait être justement entouré le mieux possible. Il était donc rassurant de voir l'équipe de **La piastre** constituée de professionnels qui avaient travaillé sur **Gina** d'Arcand ou sur **Les Ordres** de Brault."

"Quant à mon rôle de producteur, ajoute Bernard Lalonde, il a surtout consisté à trouver le financement dans un premier temps, puis d'arriver à créer les meilleures relations de travail possibles au sein de l'équipe. Car, quand tu leur demandes au départ de différer 50% de leur salaire, ça fatigue le monde. Tu peux donc forcer un peu, mais pas trop parce que tu sais que les gars ne sont pas payés cher et qu'ils travaillent dans des conditions difficiles."

Mais tout se sera finalement bien passé pendant le tournage de **La piastre**. Et Alain Chartrand en est ravi. Il trouve l'équipe et les comédiens, au terme de ces semaines de tournage, formidables. Mais le travail n'est pas pour autant fini. La prochaine étape sera occupée par le montage. Et jusqu'à la première qui devrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

Et à ce moment-là le cinéma québécois s'enrichira d'un nouveau film. Mais arrivera-t-il à trouver une petite place sur nos écrans? Alain Chartrand y compte fermement. Peut-être qu'alors Michel pourra lui donner un petit coup de main pour l'aider à se faire entendre.



L'équipe à l'issue du tournage

Connaître notre cinéma (2)

# LA PIASSE À CHARTRAND (Alain) VAUT 50 CENNES

ou comment faire un premier long-métrage, obligatoirement un chef-d'oeuvre, avec la moitié du budget nécessaire

Une interview de Jean-Pierre Tadros



Paule Baillargeon



François Beauchemin, Patricia Nolin et Alain Chartrand pendant le tournage



Claude Gauthier, Michèle Magny et Pierre Thériault



J.-Léo Gagnon, Pierre Thériault, Michèle Magny, la petite Larissa Bégreur et Claude Gauthier



Pierre Thériault et Claude Gauthier à l'imprimerie

# où irons-nous?

## Cinéma

Anjou: Classe 44: sam., dim., lun., 2:35, 6:10, 9:50; sur sem., 6:10, 9:50. "Le piège": sam., dim., lun., 12:45, 4:20, 8:00; sur sem., 8:00.

Arlequin: "Fille à la peau de lune": 2:45, 6:00, 9:20. "L'Hostesse de Copenhague": 1:05, 4:20, 7:35.

Atwater 1: "The Sting": 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.

Atwater II: "Erotic Dreams": 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

Avenue: "Daisy Miller": 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.

Berri: "Les valseuses": 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.

Bijou: "Les maîtresses en vacances": 12:20, 3:32, 6:26, 9:39. "Les ardentes": 1:52, 5:05, 8:18.

Canadien: "Dorothea": 2:00, 5:10, 8:15. "Les quatre mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Champlain: "Les 3 mousquetaires": 2:30, 6:10, 9:50. "Les 4 malfrats": 12:40, 4:20, 8:00.

Chevalier: Un officier de police sans importance: 12:40, 2:53, 5:06, 7:19, 9:32.

Ciné centre No 1: "Rapport sur des infirmières": 12:00, 3:25, 6:50, 10:15. "Journal érotique d'un bûcheron": 1:25, 4:50, 8:15.

Ciné Centre No 2: "La fureur de vaincre": 12:15, 3:50, 7:30. "Le despote cruel": 2:00, 5:40, 9:15, 12:40.

Cinéma V: Salon Bleu: "Bleu Summer": sem., 7:30, 9:30; dim., 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Salon Rouge: "The Adventures of Rabbi Jacob": sem., 7:00, 9:00; dim., 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Cinéma 7e Art: "Borsalino": ven., 7:30, Sam., 7:45; dim., 1:00, 5:25, 9:50; sem., 9:35. "Cesar et Rosalie": ven., 9:50; sam., 5:35, 10:05; dim., 3:20, 7:50, sem., 9:35.

Cinéma 2001: Sam., 6:00 Duck, You Sucker; 9:00 "Il était une fois la révolution"; 12:00 "Harold et Maude" (s.-t. français) — Dim 4:00 "Harold et Maude" (s.-t. français); 6:00 "Duck, You Sucker"; 9:00 "Il était une fois la révolution"; Lundi et mardi 6:00 Duck, You Sucker; 9:00 "Il était une fois la révolution".

Ciné-Parc Odéon: Route 20 sortie St-Bruno (60) — Ecran 1: Mon nom est Personne; L'héritier. Ecran 2: La grande java — Les bidasses en folie. Sam. et dim. seulement: Alleluia, Aussi: Sartana, fils de...  
CLAREMONT: Where the Ladies Bloom: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Cremazie: "Mon nom est Personne": 12:30, 2:40, 4:50, 7:20, 9:30.

Dauphin McLaren: "Bingo": sam., dim., 1:30, 3:30, 5:30. Renoir: "L'épouvantail": Sam., dim., 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10; lun., 7:10, 9:10.

De Paris: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Élysée: Salle Eisentein: Glissements progressifs du plaisir 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Salle Renault: Sam., 1:30, 5:30, 10:00 "La vieille fille"; 3:30, 7:30, "Domicile conjugal" Dim., 1:30, 5:30, 9:30 "La maison des Bories"; 3:30, 7:30, "Playtime". Lun., 1:30, 5:30, 9:30 "Dr. Popaul"; 3:30, 7:30, "La femme en bleu".

Festival: "Il était une fois dans l'Est": sem., 7:30, 9:30, dim., 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Greenfield No 1: "La revanche de Miss Karate": 1:00, 4:25, 7:50; "La filleule du dragon noir": 2:40, 6:05, 9:30.

Greenfield No 2: "Même les caresses s'apprennent": 2:55, 6:20, 9:45; "Célestine au Paradis": 1:15, 4:40, 8:10.

Jean-Talon: "Le grand bazar": 2:20, 5:30, 8:40; sem., 8:40; "Capitaine Apache": 12:40, 3:50, 7:00, 10:10; sem., 7:00, 10:10.

Kent: "American Graffiti": 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05.

Laval No 1: "Les exploits amoureux des Trois Mousquetaires": sam., dim., lun., 1:00, 3:55, 6:55, 9:55. "Brigade antisexe": 2:55, 5:25, 8:25; sur sem., des 6:55.

Laval No 2: "Même les caresses s'apprennent": 1:00, 4:00, 7:00, 10:00 "Célestine au Paradis": 2:20, 5:20, 8:20.

Loew's: "Thunderbolt and highfoot": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Maisonneuve: "Le grand Bazar": 2:20, 5:30, 8:40, sem., 8:40; "Capitaine Apache": 12:40, 3:50, 7:00, 10:10; sem., 7:00, 10:10.

Mercier: "Le Parrain": Sam., dim., lun.: 2:10, 7:00.

Monkland: "Papermoon": 2:55, 6:20, 9:55. "Save the Tiger": 1:10, 4:35, 8:10.

Palace: "Paralax View": 12:40, 2:50, 5:00, 7:15, 9:35; sam., dern. spect., 11:30.

Papineau: "Papillon": 1:00, 3:35, 6:00, 8:35.

Parc: "Les maîtresses en vacances": 6:35, 9:35, fin sem., 12:30, 3:30, 6:35, 9:35. "Les ardentes": 8:10; fin sem., 2:05, 5:10, 8:10.

Parisien: "La revanche de Miss Karaté": 12:15, 3:25, 6:35, 9:45. "La fille du Dragon Noir": 1:45, 4:55, 8:10.

Pierrot: "Orange mécanique": lun., vend., 6:20, 9:00; sam., dim., 1:20, 3:54, 6:28, 9:02.

Pigalle: "Three the Hardway": 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.

Place du Canada: "Three Musketeers": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

Place Ville-Marie: Grande Salle: "Chimatown": Samedi à 12:45, 3:10, 5:35, 8:00, 10:25; à compter de dimanche: 12:10, 2:35, 5:00, 7:25, 9:45. Petite Salle: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.

Plaza: "Dorothea": 2:00, 5:10, 8:15. "Les quatre mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Saint-Denis: "Les grenouilles": 12:00, 3:26, 6:32, 9:58. "Wildard": 1:30, 4:56, 8:22.

Seville: "Sound of Music": 1:00, 5:00, 8:30.

Showdon: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:50, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05.

Van Horne: "Blazing Saddles": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Vendôme: "Score": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Verdun: "Les 3 mousquetaires": 2:50, 6:30, 10:00. "Les 4 malfrats": 1:00, 4:30, 8:10.

Viau: "Il était une fois dans l'Ouest" sur sem., 8:00. "Règlement de compte à O-K-Coral" sur sem., 6:20. Dim. à partir de 1:00.

Villeray: "Les 3 mousquetaires": 2:30, 6:10, 9:50. "Les 4 malfrats": 12:40, 4:20, 8:00.

Studio-Théâtre, (1155, Côte Morrel, Ste-Sophie de Lacorne): Et pis là... là, là, hein! de Lise Leclerc Da Silva, 8:45.

Théâtre du Nouveau Monde: Les Belles-Sœurs, de Michel Tremblay, 8:30.

Théâtre des Prairies (Joliette): Deux et deux font sexe, de Harris et Darbon.

La Poudrière: Look, no hands, de Lesley Strom.

Hôtel Nelson: Harmonium jusqu'à dimanche soir.

## Théâtre

Théâtre du Rideau-Vert: Mariagélas, d'Antoine Maillet, 8:00.

Théâtre de Sun Valley: Lorsque l'enfant paraît, d'André Rousseau, 9:00.

Théâtre de la Marjolaine (Eastman): Le Testament, de Marcel Dubé et Cyrille Beaujeu, 9:00.

Théâtre des Marguerites (Trois-Rivières): Quand épousez-vous ma femme, de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conti, 9:00.

## Variétés

L'Amorce à la grande passe: Plume et le Jazz libre

La Casanov: Pierrrot-le-fou et Charlot-Piano Obélix.

# Les mots et les causes Le 22 et la réforme de la langue

par Jean Marcel

Aucune intervention concernant le projet de loi 22 n'a encore abordé la question de la qualité de la langue, ou pour parler plus directement de la réforme de la langue. Cet aspect, pour inaperçu qu'il semble avoir passé jusqu'à maintenant, s'y trouve

néanmoins: pas moins de cinq articles lui sont consacrés, de l'article 56 à l'article 60. Pour timide qu'elle puisse paraître, l'intention d'une réforme de la langue publique y est. Mais voyons dans quels termes.

L'article 58 charge des "commissions de terminologie de faire l'inventaire des mots techniques employés dans le secteur qui leur est assigné, d'indiquer les lacunes qu'elles trouvent et de dresser la liste des termes qu'elles préconisent, notamment en matière de néologismes et d'emprunts." Fort bien! C'est déjà quelque chose, même si le texte laisse un peu trop transparaître (dans son "notamment") dans la formation d'une langue. Ceux-ci, en effet, constituent la partie la moins importante de la langue réelle, puisque sur un nombre très impressionnant de mots nouveaux créés chaque année, le plus grand nombre touche des secteurs d'activité très spécialisés et par conséquent peu susceptibles d'atteindre la langue publique. Si l'on tient compte du fait que sur ce nombre, un contingent plus faible encore de néologismes survit à sa création et qu'un contingent infime (pour ne pas dire quasi nul) est à son tour susceptible de rejoindre la langue courante de l'administration publique, on verra que l'article procède d'une philosophie linguistique assez fantaisiste, pour ne pas dire "fantasmagorique". Les commissions en question auront déjà assez à faire en matière de correction d'anglicismes, de barbarismes, d'imprécisions, bref d'ignorance léguée par un passé peu prestigieux.

L'article 59 prévoit que les commissions soumettront leurs conclusions à la Régie, et de là aux ministères et organismes concernés. L'article 60 est beaucoup plus radical et consigne en soi une réforme: "SSur publication de la liste visée à l'article 59 dans la Gazette officielle du Québec, l'emploi des expressions et termes y figurant devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'administration publique, dans les contrats dont l'administration est partie, ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation."

**ÉLYSÉE**  
35 MILTON / 842-6053  
**RETROSPECTIVE**  
HORAIRES RESNAIS  
VEN. 7:30 LE TEMPS DE VIVRE de Bernard Piva  
9:30 LES CHOSES DE LA VIE de Claude Sautet  
SAM. 1:30 LA VIEILLE FILLE de 9:30 de Jean-Pierre Blanc  
29 10:00 Jean-Pierre Blanc  
3:30 LE CHARME DISCRET... de Louis Bunuel  
7:30  
DIM. 1:30 LA MAISON DES BORIES de 9:30 de Doniol-Valcroze  
30 3:30 PLAYTIME de Jacques Tati  
7:30  
LUN. 1:30 DÉCADE PRODIGIEUSE de 9:30 de Claude Chabrol  
1er 3:30 RENDEZ-VOUS A BRAY de André Delvaux  
7:30  
MAR. 7:30 SALUT L'ARTISTE de Yves Robert  
2 9:30 VIRIDIANA de Louis Bunuel  
3  
MER. 7:30 JUSTE AVANT LA NUIT de Claude Chabrol  
3 9:30 RENDEZ-VOUS A BRAY de André Delvaux  
JEU. 7:30 LE BOUCHER de Claude Chabrol  
4 9:30 LES COPAINS de Yves Robert  
SALLE EISENSTEIN 18 ANS  
Glissements progressifs du plaisir  
ALAN DOBBE GUILLET  
PARTICIPANT THÉÂTRAL

**Au Bouvillon**  
SALLE À MANGER  
BAR-TERRASSE  
5414 GATINEAU  
Montréal  
Tél.: 733-2125

**CE SOIR**  
**La Butte à Mathieu**  
Val David - Tél.: 819-322-2248  
Du 22 juin au 6 juillet  
**La revue "THERESE"**  
avec Denise Guenette, Réjean Roy, Raymond Lévesque

**Le Patriote STE-AGATHE**  
Du 21 au 30 juin  
**Jean-Guy Moreau**  
Réservations: 521-6666 / 523-1131  
2 SPECTACLES: 8 H et 11 h

17e saison  
Présentement à l'affiche  
à la **POUDRIÈRE** de **FILE STE-HELENE**  
**LOOK, NO HANDS**  
du mardi au vendredi: 8h30 p.m.  
le samedi: 8h30 et 9h30 p.m.  
**L'ESCALE**  
à St-Marc-Sur-Le-Richelieu Sortie 68 route 20  
Mini-Opéras du Maurier  
**FEU LA MÈRE DE MADAME**  
de Georges Feydeau  
avec Louise Marleau  
mise en scène: Gérard Poirier  
**THE OLD MAID & THE THIEF**  
de Gian Carlo Menotti  
avec Robert Savio  
mise en scène: Jeanine Beaubien  
du **MARDI** au **SAMEDI** à 8h.30 p.m.  
Renseignements: 526-0821 et 584-2226

**COURS D'ÉTÉ AUX APPRENTIS DE LA POUDRIÈRE**  
à partir du 1 juillet  
Cours pour adultes, jeunes gens et débutants avec John Cutts et Patrick Schupp en étude de scène, pause de voix, interprétation, improvisation et expression corporelle.

Savez-vous ce qui vous arrive à la librairie **VOLUMÉTRIX** quand vous achetez pour un montant de \$70.00 en moins d'un an? Vous devenez **BIBLIOVORE!**  
Ce titre vous donne droit à une **RÉDUCTION de 20%** sur vos achats subséquents!  
Si vous le savez, vous êtes sûrement un **bibliovore endurci!**  
1270 est FLEURY.

**ÉCOUTE pour VOIR.**  
**cklm 1570**  
Complètement à droite de la bande AM

**HUGO**  
C'EST de BACH à CHARLEBOIS des disques à meilleur prix  
**Librairie Hugo**  
Centre d'achats Wilderton  
2735 Van Horne, Mtl.  
739-9251

**VISITEZ VILLAGE DE SÉRAPHIN**  
STE-ADELE  
OUVERT JUSQU'AU 14 OCTOBRE  
"ça c'est québécois..."

**MONTECRISTO**  
Le plus célèbre comique latino-américain.  
**MIME-PRESTIDIGITATEUR-VENTRILOQUE**  
Pour la première fois à Montréal  
Les 19-20 et 21 juillet  
Vendredi: 20:30 h.; Samedi: 20:00 h.; Dimanche: 14:00 h. (pour enfants seulement), et 19:30 h.  
**ANNIVERSAIRE DE LA COLOMBIE**  
PRIX: Ven. sam. et dim. \$3.00 et \$5.00; dim. 14:00h. \$1.00 et \$2.00  
Billets en vente: HISPANOAMERICA, 1117 ouest Sainte-Catherine, suite 109. — HOGAR LATINO, 56 est, Rachel. RÉSERVATIONS: Téléphonez à 843-4813 ou 843-4602.  
**LE PLATEAU**  
3710 rue Calixa-Lavallée (près Sherbrooke)

**SEMAINE DOSSIER**  
Semaine dossier sur la politique fédérale et les élections du 8 juillet  
OU  
**"Les castors à la recherche d'un barrage"**  
du 1er au 5 juillet  
ca saute aux yeux!  
**LUNDI** 9h à 10h  
La Confédération — Pourquoi?  
**MARDI** 9h à 10h  
Les partis politiques et les élections fédérales.  
**MERCREDI** 9h à 10h  
Le fonctionnement du gouvernement fédéral.  
**JEUDI** 9h à 10h  
A la recherche de l'unité.  
**VENDREDI** 8h30 à 10h  
A la recherche du temps perdu.

**Une heure de dialogue avec...**  
«Présent à l'écoute»  
**CBF/690**  
Radio-Canada  
Le Lundi  
1er juillet 1974, 13h.  
Gilbert Rondeau, M.P., sur le programme électoral du Crédit social du Canada  
Animateur, Réginald Martel

**RADIO-QUÉBEC**  
Office de Radio-Télédiffusion du Québec  
MONTRÉAL QUÉBEC SHERBROOKE HULL GATINEAU  
CANAL CANAL CANAL CANAL CANAL  
**9 13 9 3 2**  
CABLE CABLE CABLE CABLE CABLE  
Pour plus d'informations, consultez la revue Télé-Clé, offerte gratuitement dans les Caisses Populaires.

## en toutes lettres

### Le premier numéro du "Québec littéraire"

par Claude Janelle

Il existe, sur le marché de l'édition, un bon nombre de revues littéraires. Il serait intéressant, d'ailleurs, de faire un inventaire de toutes les revues littéraires qui existent — ou, du moins, végètent — au Québec en ce moment. Peut-être que l'éditeur montréalais Guérin a effectivement étudié, pour son compte personnel, ce marché particulier; toujours est-il qu'il a donné un vote de confiance à Yvon Boucher et qu'il a accepté l'idée d'une revue littéraire portant sur un auteur particulier et différent lors de chaque parution. Le premier numéro fait l'exégèse de l'oeuvre, de Gérard Bessette et quand je dis oeuvre, cela implique autant ses textes critiques que son recueil de poèmes que ses romans.

Encore une autre revue littéraire, me direz-vous? Le Québec littéraire, puisqu'il faut bien l'appeler par son nom, ne risque-t-il pas d'envenimer une situation qui souffre déjà d'une saturation en matière de revues littéraires? Une de plus ou une de moins, nos bibliothèques cégepiennes et universitaires sont grandes, puisque c'est là que Le Québec littéraire trouvera son plus grand déversoir. Dans son avant-propos, la direction de la revue ne cache pas que ce document de travail ne s'adresse, en définitive, qu'à une certaine minorité: "Sublime illusion, coquetterie de l'esprit que de vouloir produire une revue littéraire qui puisse être consommée par cet éternel Monsieur-Dupont-Durant-Jos Blot-tout-le-monde!" (p.9) Au moins, on sait où on va et on n'entretient pas le mythe de la culture accessible pour tous.

#### Trouver des collaborateurs

La grande difficulté à laquelle s'est heurté le directeur de la revue, Yvon Boucher, fut, semble-t-il, de trouver des collaborateurs prestigieux et connus de la clientèle à laquelle il s'adresse. Cette indifférence de la part des universitaires sollicités pourrait s'expliquer par l'abondance des publications de ce genre dont j'ai parlé plus haut; M. Boucher explique plutôt cet état de choses par le "snobisme assez arrogant chez ces nouveaux riches du haut savoir". Aussi, la revue ne compte qu'un collaborateur-vedette, M. Paul Wyczynski, lequel a choisi de nous parler de Bessette en tant que critique de la poésie. M. Wyczynski fait le résumé-critique des recueils d'études de Bessette, ce que soit *Les images en poésie canadienne-française*, *Une littérature en ébullition* ou les textes d'analyse portant sur la poésie d'Anne Hébert et de Nelligan. Wyczynski est bien placé pour parler de ce dernier puisqu'il travaille sur la poésie de Nelligan depuis plusieurs années. Il en parle donc en connaissance de cause et sa contribution ne peut être que profitable à la qualité de ce document de travail.

Cependant, la revue repose plutôt sur M. Louis Lasnier, véritable personnage-ressources qui signe deux articles assez longs et qui, de plus, se prête à un interview au cours duquel il nous livre son expérience en tant qu'éleve de Gérard Bessette à l'Université Laval. M. Lasnier est professeur au niveau collégial, ce qui prouve que certains professeurs de CEGEP sont parfois plus brillants que certains pédagogues universitaires. Son étude sur *Le Cycle* de Bessette compte parmi les plus pénétrantes analyses de ce numéro; elle restitue l'oeuvre de Bessette dans toute sa richesse, dans tout ce qu'elle comporte d'aliénation sociale qui emprunte la forme de frustrations sexuelles engendrées par une morale religieuse étouffante. M. Lasnier situe également ce roman dans l'évolution critique de l'auteur de sorte que son étude constitue en même temps une synthèse de la démarche bessettienne.

Beaucoup moins réussi, cependant, est son article consacré à Bessette lui-même

intitulé: "Professeur-écrivain ou la littérature enseignante enseignée". Si Lasnier parle comme il écrit dans cet article, je plains ses étudiants. Ce texte, à caractère plutôt humain, ne contribue aucunement à la littérature et ne suscite qu'un intérêt très secondaire pour le lecteur. L'auteur l'a-t-il instinctivement senti, lui qui emploie un jargon exécrable et incompréhensible, lequel vise à décourager tout lecteur bien disposé? C'est un grand talent que de pouvoir rejoindre l'homme à travers les écrits d'un auteur mais c'en est également un de savoir communiquer simplement et sans préciosité son savoir. Jugez par vous-mêmes l'artifice de la tournure employée par Lasnier: "Le mouvement ultra-réel de la fiction bessettienne constituait un hyper-réalisme." (p.32).

#### Une subtilité remarquable

L'article de Michel Béclair sur *Le Libraire* — sûrement le meilleur de tous — ne tombe pas dans ce piège, et pourtant, il pousse très loin ses investigations en exploitant le thème du silence et de la non-parole. L'analyse de Béclair requiert une subtilité remarquable mais elle est admirablement bien supportée par l'instrument précis d'une écriture facilement accessible.

Je déplore, par ailleurs, le peu d'attention que l'on a accordé à *L'incubation*, qui demeure, à mon avis, le meilleur roman de Bessette. Un court article de cinq pages, du reste très peu pertinent, nous apprend en tout et partout qu'il s'agit là d'un roman baroque. C'est dire bien peu de choses pour un roman aussi riche, dont la forme traduit parfaitement le fond. Enfin, pour compléter le tour d'horizon des romans de Bessette — *Les Pédagogues* ne comportant pas d'article particulier vu son peu d'intérêt —, la responsabilité de *La Bagarre* a été confiée à Emilli Chamud qui traite ce roman du point de vue du déterminisme. Fait assez singulier, il n'essaie pas de nous vendre l'idée que *La bagarre* est un bon roman. Au contraire, son article vise plutôt à discréditer l'omniprésence de l'auteur. Cette attitude contraste avec le ton ordinaire employé dans les revues. Quand on parle d'une oeuvre ou d'un auteur, on adopte un point de vue objectif et souvent même, c'est qu'on est convaincu, dès le premier mot, de la qualité de l'oeuvre.

#### Et le témoignage de Bessette

Outre le témoignage de M. Lasnier, *Le Québec littéraire* a interrogé aussi Gérard Bessette sur sa carrière d'écrivain et de professeur et il nous livre un extrait-brouillon des *Anthropoïdes*, roman qu'il nous promet depuis déjà un an. Enfin, autant l'un des articles de M. Lasnier m'avait paru décevant de par sa prétention savante, autant la brève intervention de l'éditeur pour saluer Bessette m'apparaît gratuite. M.-A. Guérin rappelle le temps de l'École normale, des maîtres bornés et rapproche à l'un d'eux "d'écouter constamment sa langue maternelle". Reproche certainement fondé mais qui semble risible quand Guérin écrit quelques lignes plus loin: "Bessette a été le témoin (...) de tant de crimes pédagogiques fondés sur l'hypocrisie qu'il n'est pas étonnant qu'il ait écrit *Les Pédagogues*."

En résumé, ce premier numéro de *Québec littéraire* contient des articles très pénétrants et révélateurs, des articles discutables et des articles franchement inintéressants, quoique ces derniers soient généralement courts. La présentation extrêmement sobre de la revue n'incite peut-être pas à la clémence. Les responsables ont surtout mis sur le contenu, au détriment de l'emballage: six petites photos seulement viennent égayer un peu cette disposition terne et sans fard.

François Charron ou

# La poésie et le politique

par Gaétan Dostie

L'écriture est un lieu effervescent et, au Québec, la poésie est un médium par lequel bien des chercheurs essaient de pousser comme de susciter l'affrontement décisif qui fera de nous des Hommes, des Vrais! Pour celui qui volontairement s'impose la discipline d'aller au bout de soi, l'écriture est aussi un mécanisme qu'il faut maîtriser comme adapter aux nécessités qui font que l'homme social continue à bâtir une société humaine... Aussi, ne faut-il pas s'étonner que les supposées barrières entre poème et ce qui est dit "prose", que cette distanciation soit de plus en plus factice. La poésie doit s'abattre comme la hache contre malade et c'est dans la mesure où nous identifions toute l'étendue de ce qui ronge l'humanité que nous aurons raison des parasites de la mort. Pour être efficace, le poète doit lutter sur tous les plans. Les limites servent maintenant de rampe de lancement...

La poésie vivante ne peut plus être définie ou analysée par ses seuls thèmes, images, sonorités, tout cela a mué, éclaté à travers des structures, des espaces, des surfaces, des stratégies. La réalité du poème n'est dans nulle forme qui n'est pas en même temps son éclatement, sa maléabilité, son dépassement. Le lecteur ou l'auditeur est renvoyé à ses multiples moyens de perception, à la limite, devient le poète. La forme du poème, amenée par la répétition, la succession ou la simple accumulation de mots, cette forme agit comme un courant électrique. Maintenant on se rend mieux compte que la qualité, la précision, la justesse ou l'intensité de ce que reçoit l'oreille ou de ce que profère le souffle sont de plus en plus rattachées, redevables d'une pratique idéologique...

#### La littérature véhicule la vie réelle

François Charron est un de ces jeunes écrivains plus immédiatement impliqués par ces mutations et cette pratique littéraire qui ne cherchent plus à ignorer ou masquer son intime association à une "pratique idéologique" redevable, en dernière instance, d'une position politique... Charron dit de la littérature qu'elle est "tout autant une pratique de transformation du langage qu'une pratique idéologique qui diffuse des idées sociales donc développées par des groupes, des individus, plus spécialement par les classes so-

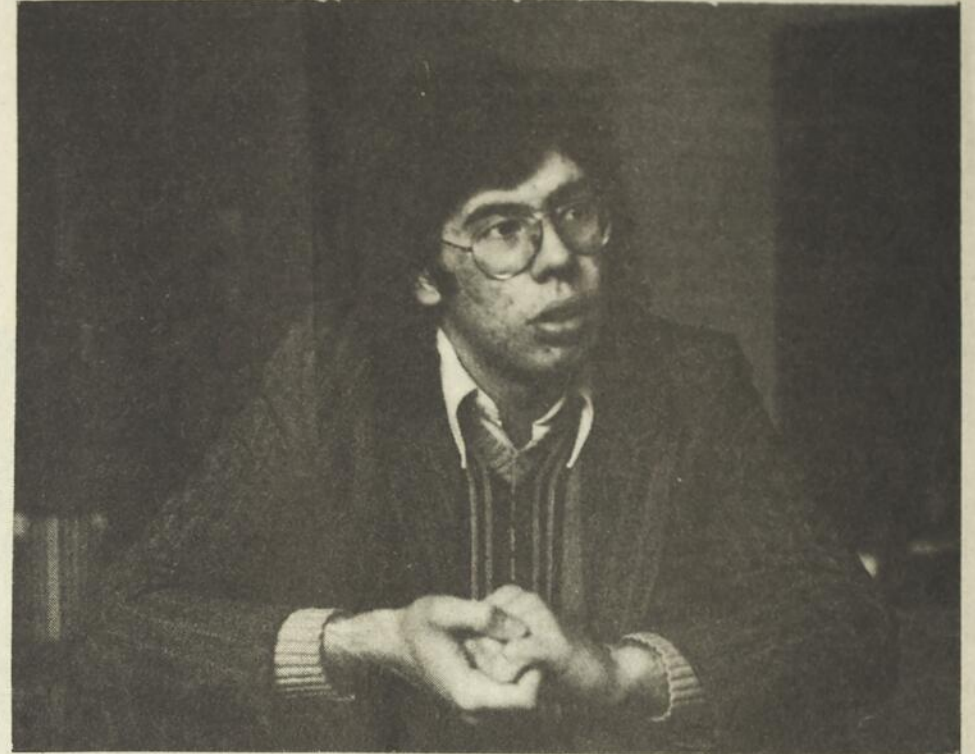
ciales. À ce niveau, ajoute-t-il, la littérature véhicule la vie réelle, une façon de concevoir le monde. Mon travail veut s'axer sur une vision du monde qui soit matérialiste dans le sens où j'essaie de saisir la réalité objective des choses, de ce qui est en mouvement, continuellement en transformation, de ce qui fait que la vie existe..."

Charron encore étonnamment jeune (22 ans) est déjà un écrivain exemplaire et un combattant... sérieux! Il vient de publier son sixième livre aux Éditions de l'Aurore. *Persister et se maintenir dans les vertiges de la terre qui demeure sans fin*. Depuis *18 Assauts* publié en France dans la collection de la Revue Génération et repris dans Au "sujet" de la poésie (L'Hexagone, 1972), Charron déia se singularisait, voire scandalisait! Avec *18 Assauts*, Charron tente d'établir de nouveaux rapports sens/vocabulaire. D'abord citant des textes "d'une encyclopédie de la jeunesse publiée ici", Charron "prend le texte à la lettre", suit jusqu'à l'absurde les avancées ou aberrations de ces encyclopédies. Ainsi tente-t-il de démasquer les conventions et de pulvériser l'appareil poétique au moyen du sarcasme.

#### Un travail carnavalesque

Ce travail à partir de textes qu'il utilise comme repoussoirs reflète l'opinion de Charron sur la langue "produit social", "véhicule idéologique". "Pour moi, dit Charron, la langue, la lecture linéaire ne sont pas innées, c'est socialement produit. J'ai voulu briser cette lecture/écriture pour bien montrer que c'est NOUS qui l'avons produite. NOUS = DES INDIVIDUS PRIS DANS DES RAPPORTS SOCIAUX. PAS DES GENS VIVANT DANS DES NUAGES!" C'est dans cet esprit qu'il faut lire les deux recueils de Charron *Littérature:obscénités* (éditions Danielle Laliberté) et *Projet d'écriture pour l'été '76* (Les herbes rouges n° 12); l'étrange parenté des deux textes, ne serait-ce que l'indice du court laps de temps où ils furent écrits, nous les fait percevoir comme une seule et même volonté de dénoncer "L'individualisme créateur" "Cette entreprise ne pouvait se réaliser qu'en autant qu'étaient cernés les aspects significatifs et idéologiques de tout prolongement "poétique" de la parole."

Adoptant le joul, Charron croit mieux s'identifier à



ceux qui sont les victimes de cette société capitaliste. Parodiant des textes "classiques" et notre littérature, Charron prétend dénoncer l'idéologie, une conception du monde. Charron fait sienne cette phrase de Chamberland dans *L'afficheur hurle*: "que le poème se dégrade qu'il ne soit plus correct qu'il ne soit plus lisible qu'il offense qu'il soit l'hydrolyse mentale et le courrier de la fureur nouvelle". "Assaillant" des textes de Pilon, Rina Lasnier, Anne Hébert, etc., Charron ne réussit pas à nous convaincre de l'absurde ou de la partisanerie de ces écrivains. Tout au plus, l'humanisme et l'exploration de ces poètes sont-ils perçus comme étant plus introspectifs et individuels que "objectifs" (si une objectivité est possible) ou collectifs... La tentative est certes intéressante mais Charron n'abolit pas, ne détruit pas les textes des Pilon, etc. Charron dit que c'est "un travail carnavalesque, un travail qui met en jeu la parodie, qui joue sur l'ambivalence du sérieux et du comique, du grotesque même, tout cela en même temps."

#### Le procès de production

Une des facettes intéressantes de cette première partie de l'oeuvre de Charron est ce procès de production qu'il essaie d'inscrire dans ses livres: "C'est encore très fort chez les écrivains cette espèce d'idée à propos de l'inspiration, comme si l'écriture s'associait à une table, prenait sa plume et écrivait comme ça... Moi quand je fais un travail, un livre, je le prépare, je fais des recherches, je me documente sur le sujet qui me préoccupe, je

fais un plan et j'écris directement à la dactylo."

Avec ses premiers livres, Charron démontre clairement que "la pratique littéraire est une pratique idéologique". "La pratique littéraire s'insère de façon spécifique dans la lutte des classes, ajoute-t-il. Pour moi un texte politique devait être en référence directe aux luttes concrètes, plus spécifiquement aux luttes ouvrières. À la réflexion, j'en suis venu à la conclusion que la lutte des classes s'étendait aussi à la télévision, journaux, famille, école, dans notre façon de voir la nature même..." Dans *Stratégie*, (Charron est un des principaux membres de l'équipe de cette revue), on spécifie que: "La pratique littéraire est une pratique idéologique parce que, notamment, elle rend compte d'une "conception du monde", c'est-à-dire d'un parti pris philosophique. Ce parti pris n'est pas un fait individuel, mais un fait social: il se situe dans le rapport conflictuel qui se joue entre l'idéalisme d'une part, le matérialisme d'autre part." C'est aussi ce que tente d'illustrer toute l'oeuvre de Charron et encore plus ses deux dernières livres qui ouvrent une nouvelle époque.

#### L'homme partie de la nature

Dans *La traversée/le regard* (Les herbes rouges n° 13) que Charron publiait sous le pseudonyme de André Lamarre et se maintenir dans les vertiges de la terre qui demeure sans fin, notre poète quittant la langue parlée revient à un certain lyrisme:

se laisser doucement porter par le temps mais au début pensif bientôt désemparé il semble que ce soit une douleur passagère ombreuse qui va se perdre dans la contrée il semble que la terre ne peut amener cette désolation la lumière adopte toutes les formes des plus des ombres des mouvements je descends silencieusement la figure un peu absorbée détachée des lieux décidé à ne plus rien trouver

Singulièrement (ou ironiquement) il y a des accents que ne nierait pas le Pilon que dénonçait Charron...

Pour Charron, "c'est une recherche qui part de la métaphysique en tant que tel. J'exploite un thème, la nature, employé par les poètes québécois depuis très longtemps. On s'est surtout servi de la nature pour parler de son ego, de ses sentiments. J'ai voulu tenter une approche de la nature pour ce qu'elle est matériellement: l'homme en tant que tel fait partie intégrante de la nature, n'est pas extérieur, diffèrent d'elle. L'homme n'a pas la faculté de parler avec la na-

ture. Finalement, c'est une poésie très philosophique qui véhicule une façon d'approcher, d'apercevoir les choses." Charron écrit qu'on entre "dans un discours qui inscrit une approche fondamentalement différente des choses et des phénomènes. Ceux-ci n'étant plus perçus comme "miroir", "émancipation de l'être", deviennent le réel organique et en transformation ou s'opèrent des mutations, des recouvrements, des confrontations, des évanouissements. (...) Le livre remet en jeu le principe matérialiste de la contradiction (unité, indissociabilité en même temps qu'exclusion, lutte des contraires), seule conception capable de saisir les lois qui nous façonnent."

#### Du risque à la lucidité

Cette conception de Charron du travail d'écriture quoiqu'elle m'intéresse et m'implique au plus haut point, ne peut lui être exclusive ni même restrictive. Tous les écrivains québécois, du moins les écrivains qui ont été au bout de leur lucidité, tous ont lutté à leur façon pour la suite de l'homme et, tous furent ce que pouvait leur époque. Si toute oeuvre se construit contre certaines idéologies, si tout écrivain se bat pour une idée de la littérature, si notre différence aux autres est en même temps notre originalité, il ne faudrait pas que cela serve à masquer ou à nous enfermer dans de petites chapelles ou petits groupes d'activistes. C'est un risque que court Charron...

Chez Charron, sa poésie précède presque toujours l'aspect théorique de la pensée et si *Persister et se maintenir...* est un grand livre (parce que c'est effectivement un grand livre), c'est peut-être que la nature lui a rappelé l'humilité et l'acharnement comme l'inéductible de notre condition humaine. La tendresse qu'on croit absente ou lascive envahit petit à petit l'oeuvre de Charron, une tendresse qui est retour à l'essentiel, au concret. Ce refus de l'illusion, du mirage c'est en même temps l'acceptation du combat, la volonté de lutter pour tout l'homme, le refus de sacrifier aux valeurs de notre société de production consumériste. Charron essayant de cerner "le réel organique et en transformation" élabore petit à petit un code d'éthique, si sa situation et sa solidarité avec la classe laborieuse ne fait pas de doute, ses rapports privilégiés, secrets, amoureux déteindront sûrement dans cette poésie, c'est une question de temps... Il n'y a pas la contradiction, mais mouvement. Notre différence d'avec les autres hommes est aussi notre raison de vivre. *Persister et se maintenir...* est un pas dans ce sens. Après avoir dénué, il faudra bien que la chaleur envahisse tout, le dehors comme le dedans.

## Lettre ouverte à Victor-Lévy Beaulieu VLB et Scie, ou le petit commercant trop ordinaire

par Vincent Nadeau

Monsieur Victor-Lévy Beaulieu nous a donné récemment, dans le *Progress de Saint-Marc du Dégel*, une note érudite et plaisante sur l'insolence, que dis-je, l'inconvenance décidée que certains se permettent en étudiant des auteurs extrêmement douteux, choqués si vous voulez par le succès (les bajeuses de V.-L. Beaulieu ne réussissent à faire claquer là-dessus que le "mot" gueuloir), qu'il ne convient en tout cas de louer, c'est évident, que lorsqu'il en a donné le signal, qu'il est surtout impératif de dénigrer systématiquement depuis que l'Aurore a entrepris de supplanter le Jour, et que de nouveaux auteurs, sans gloire mais ayant nette pré-

séance selon l'ordre alphabétique (BEAULIEU, BEAULIEU, V.-L., BEAULIEU, Victor-Lévy, ... BLAIS, Marie-Claire...), se sont votés eux-mêmes à l'unanimité l'autorité démocratique dictatoriale supérieure sur la Voie romanesque, la Vérité critique, et la Vie littéraire.

Des personnes dont l'avis ne saurait être mis en doute m'ont affirmé partager entièrement les vues de notre savant concitoyen, notamment monsieur le notaire Laruche, président de la Société d'adoption des porcelets orphelins, ainsi que monsieur l'abbé Moisan, fondateur-conservateur du Cabinet des sermons soporifiques, sans

oublier madame Octavie Enbonpoint, zélatrice de la Cellule d'encouragement aux débiles profonds.

Vincent Nadeau a certainement tort de se livrer à une lecture attentive d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel* (1). La règle d'or de la critique est pourtant bien connue, monsieur Victor l'a assez répétée: un livre se parcourt béciles au groin, les yeux braqués sur la fière devise flamboyant à l'encrier de tout bon petit commercant des lettres. MADE IN USA. Si par hasard le regard critique tombe sur le texte du livre, il faut s'empreser d'oublier ce malheureux accident pour imaginer l'imagination s'obstient par un dosage ap-

proprié de mauvaise foi et de masturbation du nombril) une grande somme critique sur un autre sujet infiniment plus passionnant, comme "V.-L. Beaulieu", "de l'influence posthume de Victor-Lévy Beaulieu, citoyen de Saint-Marc du Dégel, sur la romancière de seconde zone Marie-Claire Blais", ou, plus simplement, "Beaulieu (V.-L.) rides again". Et, entre nous, chers concitoyens, est-il assez bête, ce Vincent Nadeau, d'avoir si magistralement dit des choses qu'il ne lui appartenait pas de dire, puisque notre concitoyen aurait fort bien pu y penser avant lui, ou du moins imaginer qu'il aurait pu y penser avant, ou encore le croire de très bon

foi. J'ai vraiment écrit "de très bonne foi".

Des esprits égarés en dépit de leur clairvoyance habituelle, Léandre Bergeron, par exemple, ont voulu me persuader que le ton perfide de Victor-Lévy Beaulieu, et le dénigrement mesquin de Jacques Poulin, d'André Major et de Réginald Hamel auquel il s'est complu, risquaient de compromettre sa candidature à l'Académie canadienne-française, dont il cherche avec stratégie à conquérir un siège depuis des années. Léandre Bergeron a même prétendu que les auteurs québécois se méfient de plus en plus de Victor-Lévy Beaulieu, qui, lorsqu'il était directeur littéraire chez Jac-

ques Hébert (c'est pas un début de "gueuloir", ça?), ou refusait de bons manuscrits sur un coup de tête, ou les publiait tout en les condamnant en sous-main, avec l'habileté de celui qui veut seul occuper tout le devant de la scène. Léandre Bergeron est sûr que la carrière d'éditeur de notre concitoyen Beaulieu (V.-L.) sera brève parce qu'il ne le croit pas capable d'inspirer la confiance, et encore moins de formuler des jugements qui soient inspirés par d'autre motif que celui de la petite provocation publicitaire. J'affirme que Léandre Bergeron est dans l'erreur.

Je serais peut-être injuste, toutefois, si je ne me déclarais d'accord avec Victor-Lévy Beaulieu sur l'intelligence de Vincent Nadeau, sur l'à-propos de la parution de son livre, et sur la perfection de sa bibliographie critique, incisive, vivante, insolente; je n'en veux pour preuve qu'un infime détail: Victor-Lévy Beaulieu y est cité deux fois.

Je termine en souhaitant bon succès à monsieur Beaulieu dans sa longue et épuisante course aux honneurs de l'Académie canadienne-française.

# L'art et la manière

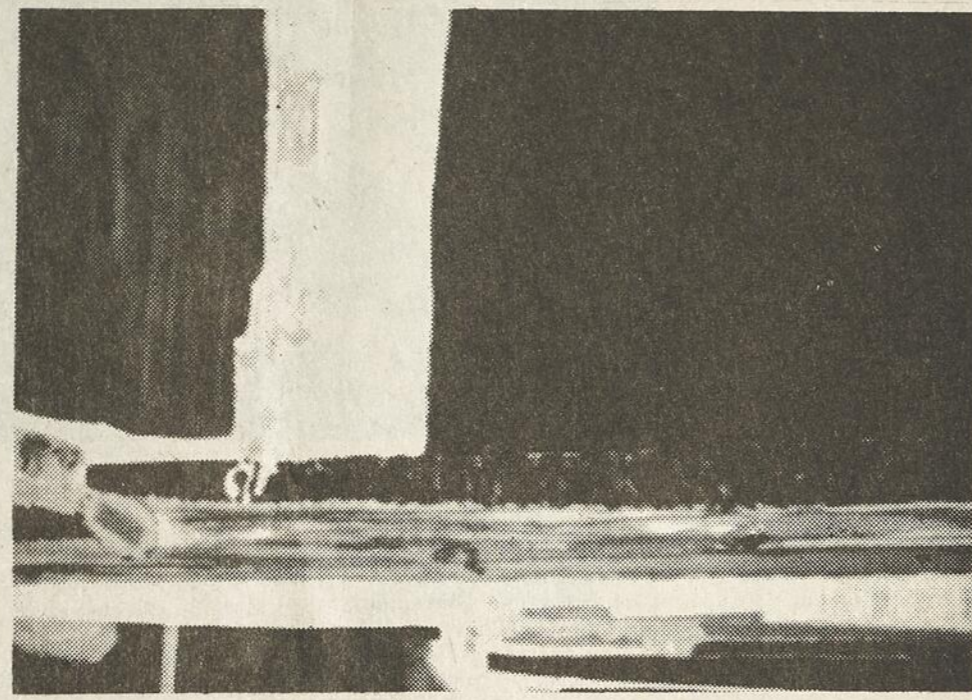
par Robert Marteau

## Du surréalisme avant son heure aux peintres de l'ouest canadien

Avec des moyens réduits, un matériau restreint, le Musée d'art contemporain présente une exposition d'estampes qui coiffe le titre **Surréalisme, hier et aujourd'hui**. Sans insistance, sans didactisme, l'organisateur propose, plutôt qu'une logique, les images à travers les siècles de ce courant qui véhicule l'étrange, le baroque, le bizarre, le rêve, l'occulte, et qui trouva son révélateur dans la personne d'André Breton, cela entre les années 20 et 30.

On commence ici par l'année 1514 avec la symbolique alchimique de la **Melanconia** de Dürer; 1540 nous offre les **Ecorchés équilibrés** de Jean Viset où se trouvent soulignées les préoccupations des artistes de la Renaissance que les travaux des chirurgiens passionnaient. 1550: le **Squelette**, tirage de Salamanque, et qui fait songer à l'œuvre de Valdés-Léal; 1560: un burin de Giorgio Ghisi, d'après Luca Penni, une des très belles planches de l'exposition par la richesse de la vision, la surabondance, la minutie, la vie de figures, la fluidité du traitement; en 1560 nous nous heurtions à quatre masques fantastiques de René Boyvon, à deux scènes délirantes de Pierre Brueghel interprétées par Pierre van der Heydel, le **Combat de tire-lignes et des coffres-forts** attirant par sa composition architecturale et fortement rythmée; de l'école de Marc-Antonio Raimondi (l'auteur de **Squelette**), **Michel-Ange songeur**, qui nous retient par une organisation aussi abstraite que chez Juan Gris; 1562: **Docteur Faustus**, de Rembrandt; 1563: **Tentation de Saint-Antoine**, burin de Nicolas Cochin d'après Callot, et où je note le raffinement et la légèreté du trait, l'invention dans le bestiaire, l'intensité de vie; 1760 prend la figure de Piranesi par deux **Vues romaines fantastiques** et nous sert de tremplin pour sauter jusqu'à 1834 où Jazet grave en manière noire la **Destruction de Babylone** de John Martyn, planche à laquelle on s'arrêtera à cause de sa séduction, de sa puissance, de son rythme ample, de son éclairage par les blancs légèrement ombrés. Précédant les auteurs d'**Astérix**, Gustave Doré nous donne de ses **Folies gauloises** deux scènes qui ne débordent pas d'imagination. De James Ensor, deux **Diableries**, dont des **Diablotins roses** et **archanges d'un humour céleste**, d'un jeu spontané, violent par un trait allusif et subtil. De Max Ernst, quelques lasses noires sur fond vert et rose, un point, et c'est l'**Poisson à l'oeil bleu**, un petit bijou de la mythologie stellaire de Miro: **Astrologie I**: Labisse est là avec ses femmes-vampires

à la peau peinte; Bellmer avec son enfer de l'organisme. Dali n'est représenté que par une faible eau-forte des **Chants de Maldoror**; André Masson se livre à des arabesques; Delvaux, égal à lui-même, présente sa troupe de courtisanes, qui se veulent étranges et - sait-on jamais! - bien dessinées. On conclut avec les néos: Matta,



Un tableau de Patricia Pickel

Lam, Camacho, - et Dado spécialiste en équarrissage et disciple très doué de Viset

### Les artistes de l'ouest

Je n'avais aucune idée de ce qui pouvait bien se passer du côté de l'ouest canadien dans le domaine pictural. La Galerie Espace 5 y remédie en présentant huit artistes d'au-delà des Prairies. Harols Feist a deux acryliques noirs, le premier s'éclairant par des blancs qui déchirent un ciel d'encre et d'orage, quand le second trouve son pouvoir dans la coagulation bitumeuse où des bulles et des amas contribuent à alerter le sens tactile. Dans une troisième pièce de grand format le rose envahit toute la surface comme au bord de la nuit, l'aurore conquiert le ciel, teignant un instant à sa couleur la matière du monde qu'elle dévoile. Otto Rogers a une peinture mate et sévère. Dans son **Expansion** il se confie au vert, qu'il appuie sur une base fluctuante se contentant d'introduire au sommet une éclipse bleue. **Rotation landscape** se voue aux terres. Angles et lacets zèbrent parfois le pays dont un oiseau cruciforme et braquien souligne la solitude. Un astre vert repose dans le champ. Une frange bleue tente d'ouvrir l'horizon. **Moon over sea**: dans une nuit de carbone une lune bleu-anthracite permet que le vaste miroir des eaux capte des souvenirs de vert, de bleu, de jaune, de pré terres-

ou aquatique, d'argiles brunes. Anne Clark Darrah vitrifie ses coulées de matière. Elle affectionne les couleurs tendres, nuance les tons, et ceux qui ont vu la peau des nymphes aimeront qu'elle la rougisse de framboise écrasée. Robert Christie utilise acrylique, latex et pastel. C'est un coloriste qui pulse les tons purs sur des

Galerie Gilles Corbeil nous offre la première exposition. Originaire du New-Jersey, vivant à Montréal, Patricia Pickel est habitée par les villages et villes de France. Elle titre ses toiles: Vittefleure, Carantac, Aumale, Ventoux, Avranches, Castellane, Cassis, Brionne, Sorigny, Coutances, Cavailon, Lorris, Bellême, Valognes, Tourret-

tes, Careil, Nantes, Carolles, Beaune. Si on peut parler de l'amour de l'art, de l'amour du métier, de l'amour tout court, c'est bien avec Patricia Pickel. Elle peint comme elle respire, et sa palette aimerait à voisiner avec elle celle de Bonnard et de Matisse. La richesse ne s'étale pas; toujours la sobriété prédomine sans pourtant se brimer par un quelconque ascétisme. Une profonde connaissance, une connaissance tout intérieure permet à Patricia Pickel d'atteindre à un naturel qui n'a rien à voir avec une tentative de représenter, mais qui est obtenu plutôt par la confiance en la vie, le prolongement de tels instants privilégiés saisis derrière le temps.



Une oeuvre de Robert Christie

entre l'écume et le noir des calanques. Dans un ciel vertical, les lilas d'après l'aube détachent Plérin de la paroi nocturne. Souligné de rose, Sorigny s'abreuve du jaune solaire. **Coutances** tout en bleus d'eau et verts pomme se mire dans l'humidité de son air. **Cavailon** est un chant noir dans la lumière provençale des vergers. **Bellême**, c'est du rose bleuté dans la cassure de sa forêt. **Valognes**: des sables sur sable de blason. **Tourettes** étayée de noir s'agrippe à son balcon; **Careil** palpite mauve et **Carolles** se souvient que l'herbe est bleue quand le matin la mouille de rosée; **Beaune** va du bleu-nuit de son Hospice à l'ocre de ses clos. Bien entendu, toutes ces toiles aux si beaux noms que j'aime à répéter, elles auraient pu se contenter de leur numéro. Mais je trouve que c'est bien que Patricia Pickel ne nous ait pas escamoté le lieu et le motif. Est-il rien qui vive en nous autrement que par le nom, le mythe et l'aurea?

## La force du quotidien

par Claude Lagadec

Vilém Flusser, *La force du quotidien*, édité par Maison Name, Tours 1973, distribué par HMH, Collection Aujourd'hui, 146 pages.

Il fut un temps où je me disais que les critiques ne devraient parler que des livres qu'ils aiment. De cette façon, nos journaux auraient toujours été remplis de belles choses.

Pauvre de moi. En abordant cet ouvrage, je croyais y trouver une description de l'objet. Les dix chapitres s'intitulent en effet: cannes,

bouteilles, stylos, lunettes, tapis, murs, miroirs, livres, lits, automobiles. D'autant que le préfacier Abraham-A. Moles a produit en 1972 une intéressante "Théorie des objets" aux Éditions Universitaires.

D'autant que le préfacier et l'auteur veulent pourfendre le Marshall McLuhan de "le médium est le message". Slogan qui avait provoqué un mini-choc culturel lors de sa diffusion, mais qui s'est révélé à l'usage une sorte de concept-terminus qui ne nous aide guère à produire de

nouveaux concepts, alors que les théories de la communication avancent à grands pas.

Treize fois hélas, il s'agit plutôt d'une écriture existentielle, d'une phénoménologie des objets à la manière de Husserl, c'est-à-dire que ce que l'on y trouve concerne moins une description des choses qu'une incursion dans la ténébreuse psychologie de l'auteur. Et ça, mes amis, c'est la définition de la métaphysique et de la superstition théorique.

Le lecteur en apprendra bien davantage sur les objets en lisant le livre de Jean Baudrillard, "Le système des objets", ou même le roman de Georges Perec, "Les choses".

Au temps de La Bruyère, on eût peut-être dit de cet auteur qu'il était un fâcheux. De nos jours, je dirai que c'est un malgracieux qui complique comme à plaisir les choses simples. Pour tout dire, un philosophe.

Antidote suggéré: une tonne d'Isaac Asimov.

## face à la musique

par Gilbert Poulin

# Beethoven; Moussorgsky; une anthologie de la flûte

### Le Beethoven du quatuor Vêgh, intense et grave

Beethoven: Les Quatuors à cordes de la période médiane. No 7 en fa majeur, op. 59 no 1; no 8 en mi mineur, op. 59 no 2; no 9 en do majeur, op. 59 no 3; no 10 en mi bémol majeur, op. 74; no 11 en fa mineur, op. 95. - Le Quatuor Vêgh (Telefunken, SPA 25096-T, coffret de trois disques).

Ces trois disques des Quatuors à cordes de la période médiane de Beethoven (les trois Quatuors de l'op. 59 "Rassoumovsky", l'op. 74 "Les Harpes" et l'op. 95) nous arrivent dans un coffret Telefunken, accompagnés d'une brochure en trois langues où se mêlent des notes d'histoire et une rigoureuse analyse musicale (le texte français, apparemment traduit de l'anglais est cepen-

dant un vrai charabia, même pour l'amateur québécois qui pourtant en a vu bien d'autres). Heureusement, cela n'enlève rien aux grandes qualités des musiciens du Quatuor Vêgh: Sandor Vêgh et Sandor Zöldy (violin), Georges Janzer (alto) et Paul Szabo (violoncelle).

Même si mes préférences vont toujours au Quatuor Hongrois (Seraphim, S-6006, non disponible au Canada), ce nouvel enregistrement Telefunken (une réalisation de la maison Valois, de France) se révèle d'un intérêt certain; ces Quatuors à cordes de Beethoven, un sommet dans le répertoire de la musique de chambre, se prêtent justement à diverses interprétations. Excellents chambristes, les musiciens du Quatuor Vêgh affichent une discipline exemplaire. Il faut mentionner leur remarquable jeu d'ensemble, leur parfait syn-

chronisme; il faut noter aussi, l'extrême précision des attaques et des finales. Les microphones paraissent avoir été placés très proches des musiciens. Il en résulte un son opaque et brillant, avec une grande clarté dans les notes aiguës du violon mais aussi, à certains moments, des bruits d'instruments plutôt agaçants. Toutefois, cette intensité n'est pas seulement due à l'enregistrement; effectivement, l'interprétation du Quatuor Vêgh est très intense, grave, solennelle presque.

Entre ce Beethoven et celui énergique mais plus subtil du Quatuor Hongrois, il y a une énorme différence. Pourtant, les deux interprétations sont très valables et, seules les préférences de chacun peuvent jouer en faveur de l'une ou de l'autre. Une preuve de plus de la profondeur de ces œuvres et de la grandeur de Beethoven.

Les surfaces sont généralement silencieuses, à l'exception, sur les pages 1 et 2 de la face 3 (sur ma copie), de ce qui semble être un défaut de pressage assez gênant.

Une réédition importante: le "Boris" de Chaliapine

Moussorgski: "Boris Godounov" (Scène du couron-

nement; J'ai le pouvoir suprême; Scène du carillon; Adieu et mort de Boris). Aïrs de "Rousslan et Ludmilla" (Glinka); "Roussalka" (Dargomjiski); "Le Prince Igor" (Borodine) et "Sadko" (Rimsky-Korsakov). - Fedor Chaliapine (basse), Orchestres et chefs variés (Seraphim, 60211, réédition mono).

Cette réédition remonte déjà à quelques mois mais elle constitue un document si important qu'il convient encore aujourd'hui de la signaler. En effet, c'est avec grand plaisir qu'on voit enfin reprendre sa place au catalogue, sous étiquette Seraphim, ce disque paru en 1958 dans la collection "Great Recordings of the Century" de Angel (COLH 100). Toutes les plages proviennent d'enregistrements réalisés en studio entre 1925 et 1931, à l'exception de la "Mort de Boris", enregistrée en public, en 1928, au cours d'une représentation à Covent Garden. C'est d'ailleurs surtout avec le rôle de Boris Godounov, figure gigantesque et criminelle de la Russie féodale, que Fedor Chaliapine est resté célèbre. Il le chanta, en russe, au Metropolitan Opera de New York, le 9 décembre 1921, entouré d'une distribution qui chantait... en italien.

La première face du disque nous offre 25 minutes de musique inspirée où le magné-

tisme de Chaliapine opère à chaque instant. Dans la "Mort de Boris", il nous fait partager le drame bouleversant de Boris Godounov. On peut même l'entendre s'effondrer sur la scène. Chaliapine était non seulement un très grand chanteur mais aussi un très grand acteur.

Moins célèbres que le Moussorgski, les autres extraits d'opéra du répertoire russe nous donnent cependant une bonne idée du génie de Chaliapine. Le plus connu, l'Air de Kontchak du "Prince Igor" de Borodine nous démontre avec quelle facilité le chanteur pouvait passer du plus grand sérieux à la plus franche gaieté. De l'opéra-féerie "Rousslan et Ludmilla" de Glinka, Chaliapine (qui interprétait aussi Don Basilio et Leporello) chante le "Rondo de Farlaf", aria bouffe où l'on reconnaît un passage de l'air du Catalogue de "Don Giovanni". Dans le "Chant du Viking", tiré de "Sadko", la puissante voix de Chaliapine colle parfaitement à la musique de Rimsky-Korsakov, d'une grande force expressive.

Ce document inestimable sur un artiste exceptionnel s'adresse donc avant tout aux collectionneurs mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à l'opéra. Fedor Chaliapine était unique. Il l'est encore aujourd'hui.

### Une anthologie de la flûte

Sous le titre "L'art de la flûte", Arion nous présente, sur deux disques (Volume I, Arn 30 A 070 et Volume II, Arn 30 A 071); une intéressante anthologie, soigneusement réalisée. Sur le premier disque, on trouve des pages très représentatives de l'art de la flûte à bec du moyen-âge à la fin de la période classique de l'instrument (Guillaume de Machaut, Clément Jannequin, Michel Proterorius, Handel, Telemann et autres). Le deuxième disque couvre la période allant du XVIIe siècle à nos jours, soit la grande période de l'art de cet instrument (Loeillet, Michel Blavet, Carl-Philipp-Emmanuel Bach, Mozart, Berlioz, Debussy — le superbe "Syrinx" — Varèse, André Jolivet, Ibert et autres et démontre les larges possibilités de nuances de la flûte traversière. Toutes ces pages sont interprétées avec finesse et virtuosité par le Groupe des instruments anciens de Paris dirigé par Roger Cotte, le Quatuor de flûtes de Roger Bourdin, Annie Challan (harpe) et Alberto Ponce (guitare). Un livret très bien documenté est inclus avec chaque disque. Prise de son et gravure impeccables.

Galerie d'Art Les Deux B  
jusqu'au 2 juillet  
MONIQUE CHARBONNEAU  
gravures récentes  
787-3499  
SAUF LE MARDI  
Saint-Antoine-sur-Richelieu

Musée des beaux-arts de Montréal  
27 juin — 30 juillet  
dans le hall d'entrée du 2020, rue Université  
collages de lous  
charpentier  
une exposition présentée par la section des jeunes du comité bénévole du Musée des beaux-arts de Montréal

St-Jacques de Montcalm  
Route 33  
8 milles avant Joliette  
ANTIQUITÉS  
Style canadien et européen  
AUX RUINES  
GALERIE D'ART

ANDRÉ ET MICHEL  
GAGNON  
4012 ST. DENIS  
MTL. 843-8410  
CÉRAMIQUE - POTERIE  
BOUTIQUE D'ARTISANAT

# le tourisme

## Des vacances faites sur mesure pour les gens qui sont exigeants

par André Y. Croteau

Les vacances, ça n'arrive qu'une fois par année et il s'en trouve encore pour les gâcher irrémédiablement. En allant s'écraser sur une plage archi-comble d'Old Orchard, par exemple. Ou en allant attendre pendant 18 heures d'affilée le traversier de l'Île-du-Prince-Édouard. Décidément, il y a mieux à faire. Et comme les lecteurs de ce quotidien sont des gens exigeants, je vais proposer un programme de vacances de plein air, chasse, pêche et exploration taillé sur mesures.

Pour en faciliter la lecture, je grouperai ces activités selon les catégories de gens auxquels elles s'adressent. Il y a une raison fondamentale pour cela: les vacances, c'est le temps où jamais d'être soi-même.

### Pour les âmes simples

Si vous êtes du type qui est bien dans sa peau, qui ne se sent pas le besoin de rapporter de ses vacances des récits extraordinaires mais qui recherche la vraie paix additionnée de pêche, de camping, de chasse aux images — c'est à toutes fins pratiques la seule chasse ouverte en été! — faites donc une tournée dans les parcs provinciaux et fédéraux du Québec.

Pour vous donner le goût de cette expérience, et une idée juste des possibilités que vous offrent les parcs, procurez-vous gratuitement le *Résumé des règlements de la pêche sportive* dans lequel vous trouverez une carte du Québec indiquant le nom et l'emplacement des parcs. Vous serez peut-être étonné de constater qu'une bande presque ininterrompue de parcs et réserves s'étend de Ville-Marie (comté de Témiscamingue) à Chicoutimi.

On peut pêcher dans tous les parcs sans exception et camper dans plusieurs. De l'ouest à l'est, ils ont chacun leur spécialité. Ainsi, La Vérendrye est célèbre pour ses dorés et brochets. Les chasseurs d'images en auront plein les lentilles d'originaux et d'ours.

Le parc fédéral de la Gatineau enferme le meilleur lac à achigans au Québec. C'est le lac La Pêche, situé à l'ex-

trémité ouest du parc. La réserve Papineau est réputée pour la truite mouchetée. Quant au parc du Mont-Tremblant, on vient tout juste d'ouvrir au public motorisé une série de 38 lacs dans le secteur nord, lacs qui n'étaient jadis accessibles que par hydravion. Les pêcheurs de truites et de brochets y trouveront plus de 80 chaloupes à leur disposition et pourront y faire du camping sauvage. Tous les autres parcs et réserves, de Joliette à Sept-Îles, donnent de la mouchetée.

À l'exception des secteurs sud des parcs du Mont-Tremblant et des Laurentides, les parcs sont de véritables havres de paix où on peut faire un séjour agréable à condition de ne pas exiger des hôtels américains. Suivez le tableau ci-joint pour les réservations d'embarcations de pêche.

### La Baie James pour les nostalgiques

Si vous êtes de ceux que le développement des rivières de la Baie James inquiète, pourquoi n'allez-vous pas constater de visu ce qui s'y fait? Prenez les routes 58, 59 et 60 jusqu'à Amos, puis la route de Matagami et de la Baie James.

Servez-vous d'un véhicule haut sur pattes et chaussé de pneus d'hiver. Pas à cause de la neige, mais à cause des ventres-de-boeuf!

Ce voyage a l'avantage d'offrir une solution de rechange au cas où vous perdriez votre ferveur en cours de route. C'est habituellement à la hauteur de Val d'Or que ce phénomène inexplicable se produit. Dans ce cas, continuez vers Rouvin-

Noranda, virez vers le sud et descendez vers le Témiscamingue. De là, revenez via Hull ou Maniwaki. Vous aurez accompli un voyage mémorable, pêche beaucoup de doré, de brochet et d'achigan et rencontré des Québécois sympathiques et bien plus éloignés que nos cousins de France!

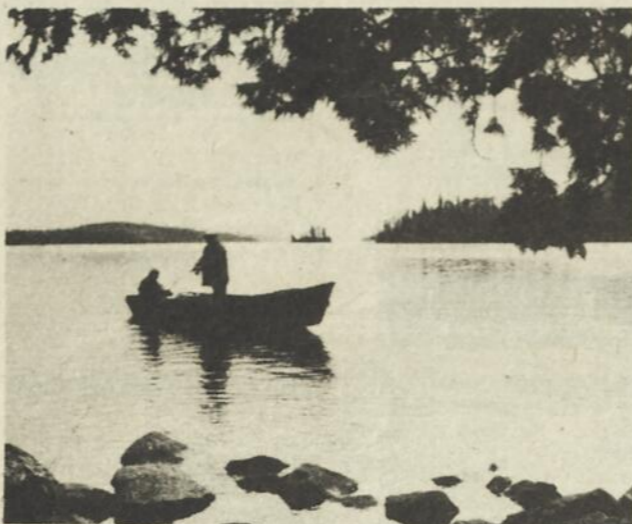
### Pour les vrais routiers et... les moins vrais

Aux vrais routiers, ceux qui ne trouvent la paix de l'âme qu'après 300 milles de chemin de brousse par jour, je propose un circuit extraordinaire, le circuit Abitibi-Chicougameau-Lac-St-Jean.

Vous pouvez prendre le circuit d'un bout ou de l'autre. Vous pouvez même vous inventer un petit concours si vous avez un copain qui partage vos goûts: vous partez d'un même point mais voyagez en sens inverse, l'un passant Trois-Rivières, La Tuque et le lac St-Jean, l'autre franchissant les Laurentides, le parc La Vérendrye et la route de Senneville. Si un chauffard surgit d'un nuage de poussière dans la région du lac Waswanipi, ce sera probablement votre ami cherchant à vous battre à la montre.

Moi qui ne suis pas un vrai routier, je rêve de faire un jour ce circuit. Tranquillement. En trois semaines au lieu de trois jours. En pêchant dans tous les grands lacs entre Senneville et St-Félicien.

Écoutez-moi ces beaux noms: Waswanipi, Maicaga, Opawica, Nicobi, Opemisca et combien d'au-



Aux âmes simples, les plaisirs de la pêche...

tres à consonnance indigène. Les biologistes qui ont inventé cette région sont unanimes pour dire que le champion du monde des brochets nage dans un de ces lacs, bien nourri de corégones et prêt à succomber à la plus grosse cuiller ondulante rouge et blanche de votre coffre à pêche.

### Double choix pour les explorateurs

Aux grands explorateurs, je propose deux choix selon qu'ils sont de riches bourgeois ou de pauvres hères. Les premiers peuvent nolisier un avion de brousse pour quelques semaines et faire le tour du Nouveau-Québec. Etant de la classe des seconds, je ne l'ai jamais fait mais j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs endroits de notre vaste nord et je vous donne ma parole que vous ferez non seulement un voyage mémorable, inénarrable et époustouflant, mais que vous en reviendrez riche d'une expérience humaine valant 100 fois votre investissement: vous tirerez une leçon d'humilité de la vastitude, la grandeur, la richesse et la beauté de notre patrie.

Ah! j'oubliais. Apportez votre canne à pêche, elle pourrait vous servir. C'est pas mauvais un filet de mouchetée, de ouananiche ou de saumon frais pris avec un peu de champagne frappé au pergelisol...

## Les voyages

### Les pachas du monde occidental

Au retour, la semaine dernière, d'un voyage en Europe qui les avait conduits en divers coins de France, d'Italie et de Suisse, deux de mes amis, un couple en fait, se plaignaient si amèrement de la flambée des prix qui sévit outre-Atlantique que la narration de leurs meilleurs souvenirs s'en trouvait malheureusement ternie.

Leurs récriminations laissent clairement savoir que voyager en Europe est devenu beaucoup moins intéressant puisqu'il n'est plus possible d'y voyager à bon compte, entendez: à meilleur compte qu'ici ou qu'aux États-Unis ou encore que dans le reste du Canada, *the solid country*. Comme répétait mon copain: "Si ça continue ça ne vaudra plus la peine d'y aller!"

Une telle réaction est normale. Elle n'en est pas moins révélatrice.

Elle révèle, en effet, que ce n'est pas demain la veille que le plaisir et le désir de découvrir, de côtoyer d'autres humains, d'entrer en contact avec d'autres mentalités et d'autres façons de vivre, que de semblables motivations vont peser plus lourd dans le choix des destinations de voyage du touriste moyen (qui a des revenus dans la moyenne) que les "terre-à-terre" questions d'argent.

### Nos jours sont comptés

Elle révèle également que nos jours de touristes-pachas du monde occidental sont comptés. Nous autres, les Nord-Américains - puisque jusqu'aux dernières nouvelles les Québécois sont encore des Nord-Américains - nous aurons bientôt fini de jouer les impérialistes du voyage, nous trimballant plus souvent et plus loin que tous les autres peuples réunis parce que notre niveau de vie est plus élevé que le leur, parce que notre dollar vaut beaucoup de leurs francs, livres, pesetas, drachmes ou escudos, parce que notre opulence s'appuie sur leur relative - ou absolue - pauvreté.

Ce sera dur et, j'en ai bien peur, amer. Parce que, pour nous (qui sommes de la classe moyenne en montant, et non pour les autres), le voyage est maintenant une denrée courante, est devenu un objet de grande consommation. Qui d'entre nous, par exemple, n'est pas allé faire son p'tit tour dans

les Europes ou encore dans les Antilles (qui voient aussi monter leurs prix à une vitesse assez-pas mal essoufflante)?

Déjà, au temps des surabondants vols nolisés et des parfaits voyages organisés (22 pays européens en trois semaines pour seulement \$630, pourboires compris!), nous nous habitués à aller dans les vieux pays pour presque rien, à nous y payer de gueletons à des prix en-deça de la plus élémentaire décence (qui ne devaient d'ailleurs pas permettre de gras salaires aux laveurs et essuyeurs de vaisselle), à y acheter pour des pinottes des cadeaux et des produits d'une qualité "ici introuvable" et, bien sûr, à ne pas déclarer ces derniers à la douane.

Nous nous sommes habitués à croire que cela était absolument et parfaitement normal, que cela nous était dû.

### Des "has been"

Toutes ces gâteries ont eu un temps. Non pas que les voyages vers l'Europe ou même vers les Antilles ou le Népal sont finis, qu'il n'y en aura plus. Mais les conditions de voyage qui nous favorisaisent - injustement en réalité - vont désormais faire de plus en plus partie des "has been", des "no more". Nous pouvons toute de suite faire une croix dessus.

Mais à toute chose malheur est bon. Peut-être, après tout, découvrirons-nous ainsi des motifs plus élevés de visiter l'Europe et le reste du monde que ceux d'essayer notre nouvelle caméra, de collectionner les estampilles dans nos passeports, d'impressionner notre plus proche voisin. Peut-être ferons-nous preuve de plus de débrouillardise et trouverons-nous des moyens de nous déplacer, de nous héberger et de nous alimenter à meilleur compte. Peut-être enfin aurons-nous plus d'agrément à voyager en terre nord-américaine et particulièrement au Québec qui ne présente pas, pour grand nombre d'entre nous, beaucoup d'intérêt. A tort d'ailleurs.

Mais nous y reviendrons.

Bougainville

## brefs tourisme

Les hôtels espagnols ajouteront désormais à la note de leurs clients le prix d'un petit déjeuner, qu'il ait été consommé ou non.

Le ministère de l'Information et du Tourisme a annoncé également que les hôtels à une et deux étoiles pourront augmenter leurs prix de 20 pour cent. Ces mesures, qui sont dues à une augmentation des charges dans l'hôtellerie espagnole, sont de caractère provisoire.

La crise économique en Europe est ressentie en Espagne et beaucoup d'hôtels de la Costa Del Sol et des stations balnéaires en général sont loin d'être complets.

Des vacances au New Jersey vous intéressent? Pour obtenir des renseignements ou des brochures couvrant l'ensemble de l'État, écrivez à Hamlyn Hobden ou à Mlle Carole Parent, Editorial Services, ée ouest, boul. Dorchester, Montréal 128. Si, par contre, vous désirez camper ou louer une chambre d'hôtel ou une cabine, un appartement ou une villa dans le Cape May County, appelez (tout de suite avant qu'il ne soit trop tard) M. Pierre Paquette.

Intourist, l'agence de voyages de l'URSS occupe de nouveaux bureaux à Montréal, au 2020, rue University, suite 434, 849-6344.

Air Canada établira un service direct reliant Montréal, Ottawa, Sudbury, Thunder Bay et Winnipeg à l'été 1975. Ce nouveau service sera assuré par des appareils DC-9.

Si vous voulez visiter Trois-Rivières, procurez-vous *Bienvenue à Trois-Rivières*, une brochure-couleur comprenant une carte de la ville et les principaux renseignements pertinents. Vous pouvez l'obtenir gratuitement en écrivant au bureau de tourisme et de congrès, Chambre de Commerce de Trois-

Rivières, 168, rue Bonaventure, C.P. 1045, Trois-Rivières.

Le festival de Longueuil aura lieu du 16 au 25 août 1974. L'an dernier, il a attiré plus

ments supplémentaires sur le Festival et ses activités peut écrire au secrétaire général, C.P. 340, Québec, G1R 4P8.

Le réseau des résidences

**Une bonne table à \$2.40**

Vous allez à Paris? Sa bouffe vous tente mais ses prix vous rebutent? Qu'à cela ne tienne: le Commissariat général au tourisme de France a publié un guide comprenant une liste de 737 restaurants parisiens classés par arrondissement qui offrent un menu de bonne qualité dont le prix fixe, service compris, se situe dans l'une ou l'autre de ces trois catégories: moins de 12 francs (\$2.40); de 12 à 16 francs (\$3.20) de 18 à 25 francs (\$5.00). Le prix de la boisson (quart de vin rouge, blanc ou rosé, bière, eau minérale) ne dépassera pas, service compris, 1,50 franc, 2 francs ou 2,50 francs selon la catégorie du menu. Une carte de Paris, quelques adresses utiles et des bulletins d'appréciation complètent le guide que vous obtiendrez en écrivant aux Services officiels français du tourisme, 1840 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, ou en téléphonant à 391-3855.

B.P. 267,  
Station Youville,  
Montréal 388-2948

de 150,000 visiteurs. Ses organisateurs espèrent y inscrire cette année un festival de théâtre pour enfants.

Le ministère québécois des Affaires culturelles a classé "monument historique" le moulin à farine de Freilighsburg dans les Cantons de l'Est. L'immeuble actuel a été construit en 1839 et a cessé de fonctionner en 1965.

Le Festival international de la Jeunesse francophone se tiendra à Québec du 13 au 24 août et réunira des artistes, artisans et athlètes de 21 pays francophones. Stéphane Venne a composé pour cet événement une chanson-thème dont le titre est La Superfrancopète. Depuis le 1er mai, le public peut réserver par écrit une chambre ou un logement à l'adresse suivante: Comité de logement du Festival international de la Jeunesse, 63, rue d'Auteuil, Québec. Toute personne désirant obtenir des renseigne-

ments supplémen-

collégiales couvre les villes de Rivière-du-Loup, Rimouski, Chicoutimi, Jonquières, Ste-Foy, Matane, Gaspé, Sherbrooke, Thedford-Mines, Rouyn et Montréal. Il offre à ceux qui désirent visiter le Québec cet été des prix modiques et un confort approchant celui des établissements hôteliers classés. Certains cegeps permettent même l'utilisation du gymnase, de la piscine et de la cafétéria où des repas variant de \$1 à \$1.75 seront servis. Les réservations se font au service des renseignements touristiques, Cité Parlementaire, Québec, ou auprès de chacun des cegeps.

Depuis le 28 juin, le Musée des Beaux-Arts de Montréal offre gratuitement, pour la huitième année consécutive, des visites commentées dans le Vieux Montréal, ville fortifiée d'autrefois dont la superficie de 95 acres a été déclarée historique en 1962 par la Commission Viger. Comme

par le passé, les visites auront lieu tous les mercredi, de 11h à 12h, jusqu'au 28 août. Elles seront annulées les jours de pluie. Le départ a lieu Place Vauequin, à côté de l'hôtel de ville, au sud de la station de métro Champ-de-Mars. Aucune réservation n'est nécessaire. Les commentaires seront donnés en français et en anglais. Parmi les lieux visités, notons la Place Vauequin, le Château de Ramesay et la maison Beaujeu, la rue Bonsecours, les maisons de Papineau et du Calvet, l'église Bonsecours, la rue Saint-Paul, le marché et l'hôtel Rascoe, la Place Jacques-Cartier, les maisons Viger et del Vecchio, l'hôtel de ville, les trois palais de justice, la maison La Sauvegarde. La visite s'arrête Place d'armes, au Séminaire des Sulpiciens et à l'église Notre-Dame.

Tourbec vous offre la route des vins, un programme réalisé en collaboration avec Air Canada: tournée de quinze jours en minibus et camping des vignobles des grandes régions viticoles de France qui se termine au bord de la mer sous le chaud soleil de la Méditerranée. Le prix (469 par personne) comprend le transport aérien Montréal-Paris aller-retour sur un vol régulier d'Air Canada, les transferts de l'aéroport à l'hôtel, tout le transport en France, la location des terrains de camping et du matériel nécessaire, le coût des repas que les participants se préparent eux-mêmes, l'hébergement à Paris, toutes activités mentionnées au programme, et les services d'une personne-ressource pour toute la durée du séjour. Vous pouvez vous inscrire à ce programme, individuellement ou en groupe, en vous présentant à l'un des bureaux de Tourbec situés à Montréal (112 ouest, rue Saint-Paul, suite 500), à Québec (23, rue d'Auteuil) ou à Trois-Rivières (pavillon Suzor-Côté, Université du Québec à Trois-Rivières.

**Visitez l'Europe en automobile**

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

A - Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.

B - Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.

C - Location tous modèles, kilométrage illimité.

*Notre devise: "Les meilleurs prix, le meilleur service"*

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

**AIR FRANCE/EUROPE AUTO**

**EUROPE AUTO**

CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA  
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES -  
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

5193 Côte des Neiges,  
Montréal, P.Q.  
735-3083 et 735-0791



**Mirabelle**

**Tours Inc.**

**AU PAYS DES VIKINGS**

Voyage spécial accompagné par Serge Lefebvre. Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège. Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, guides.

1er sept. — 23 sept. **\$1,199.00**

**L'AMÉRIQUE DU SUD**

PÉROU Équateur, Colombie en liberté pour ceux qui recherchent l'aventure.

BRÉZIL 15 jours, ou 7 pays 22 jours, accompagnés par ceux qui aiment le confort.

**L'EUROPE**

Avions nolisés Paris-Londres-Bruxelles

Août - septembre **\$249.00**

Tour d'Europe 18 jours **\$995.00**

Grèce - Turquie 16 jours **\$1,135.00**

Demandez nos dépliants

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant  
Comté Laprairie JOL 1X0

632-5330

365-1847

RESTAURANT

**À LA BASTILLE**

café-terrasse, bar, salons particuliers

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

ouvert toute l'année  
situé dans le Vieux Québec au  
47 de l'Avenue Sainte-Geneviève

694-0113



# les chaînes du petit écran

## SAMEDI

### matinée

9:30 h  
2, 9, 11, (12), 13: Yogi et Popotame (dessins animés)  
4: Ciné-aventures: "Révolte dans la jungle", E.U. 1954. Aventures de S. Bennett avec Johnny Weissmuller, Angela Steyens et Lester Mathews.  
10: Les bouts d'chou  
10:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Pépé le cowboy  
5: Abbott & Costello (9 NC): Elections 74  
12: Animal World (Documentaire)

(12): Dessins animés  
13: Madame et son fantôme  
6:30 h  
2, 9, 11: Le téléjournal  
4: Première chance  
(4), 5, 6: Flipside  
(6): Monsieur Bricole  
(9 C): 33-45 avec Sébastien

6:35 h  
2, 9, 11, (12), 13: Période électorale  
6:55 h  
4: Le parti libéral  
7:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Le monde merveilleux de Walt Disney  
4, 7: Soirée canadienne  
5: Mutual of Omaha's Wild Kingdom  
6: Wild, Wild World of Animals (6), 10: Sur le matelas  
12: Freetime political telecast  
Radio-Québec: Un mot de la chaîne

10:25 h  
6: Standby six and religious thoughts  
10:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Picolo  
5: Movie Time "Planet of blood", E.U. 1965. Drame de science-fiction de C. Harrington avec John Saxon, Judi Meredith et Florence Marly.  
6: Elephant Boy  
10: The Waterville Gang

7:30 h  
(4), 5, 6: Sports Profile  
8, 12, (13): Police Surgeon (Drame)  
Radio-Québec: Aux p'tites vues  
"Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot", Fr. 1966. Drame psychologique de J. Rivette avec Anna Karina, Liselotte Pulver, Francine Bergé et Michelle Presle.  
8:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Nous, les comiques "Le grand amour", Fr. 1968. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Etaix avec Annie Fratellini, Nicole Calfan et Ketty France.  
4: A la brunante: "Soudain l'été dernier", E.U. 1959. Drame de L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Montgomery Clift et Katharine Hepburn.  
(4), 5, 6: All around the circle  
(6): Les grands spectacles  
10: Les grands spectacles: "Samson et Dalila", E.U. 1950. Drame biblique de C.B. De Mille avec Victor Mature, Hedy Lamarr et George Sanders.  
12: Academy Performance "Sweet Charity", E.U. 1968. Comédie musicale de B. Fosse avec Shirley MacLaine, John McMartin et Chita Rivera.

11:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Pour passer le temps  
4: Vie d'artiste  
6: The Flintstones Comedy Hour (Dessins animés)  
12: Puppet People  
10: Leçons de beauté  
11:15 h.  
(4): Bomba — The jungle  
11:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Prélude  
10: Monsieur bricole  
12: Fantastica

10:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le jour du Seigneur  
(9 NC): Election 74  
12: The Hellenic Program.  
10:25 h  
6: Standby six and religious thoughts  
10:30 h  
6: This is the life (religion)  
12: Télédomenica  
11:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Rencontres  
(4): Répondez s'il vous plaît  
(4): Sur le matelas (Lutte)  
5: Rex Humbard  
6: Would You Believe?  
10: Monsieur le Maire  
(12): Les célébrités de la lutte  
11:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'agriculteur de demain  
(4): Reach for the top

### après-midi

12:00 h  
2, 7, 9, 11: Les héros du samedi  
4: De tout de tous  
5: Grand Prix Wrestling (Lutte)  
(6): La flèche brisée  
6: Davey and Goliath  
10: Bon week-end  
12: The Red Fisher Show  
(12): Le Saint (suspense)  
13: Les petites annonces  
12:30 h  
(4): Elephant boy (aventure)  
6: Par 27  
(12): Bon week-end  
12: Saturday at the movies: "Don't raise the bridge, Lower the river", G.B. 1967. Comédie de J. Paris avec Jerry Lewis, Jacqueline Pearce et Terry-Thomas.  
13: L'agence Interim

8:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Nous, les comiques "Le grand amour", Fr. 1968. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Etaix avec Annie Fratellini, Nicole Calfan et Ketty France.  
4: A la brunante: "Soudain l'été dernier", E.U. 1959. Drame de L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Montgomery Clift et Katharine Hepburn.  
(4), 5, 6: All around the circle  
(6): Les grands spectacles  
10: Les grands spectacles: "Samson et Dalila", E.U. 1950. Drame biblique de C.B. De Mille avec Victor Mature, Hedy Lamarr et George Sanders.  
12: Academy Performance "Sweet Charity", E.U. 1968. Comédie musicale de B. Fosse avec Shirley MacLaine, John McMartin et Chita Rivera.  
8:30 h  
(4), 5, 6: The Whiteoaks of Jalna  
9:30 h  
(4), 5, 6: The Impeachment of Andrew Johnson  
Radio-Québec: Sans point ni couture  
9:45 h  
Radio-Québec: Babel en transit.  
10:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Période électorale  
4: Auto-patrouille  
(9 C): Irish Weekly  
(9 NC): Election '74  
10:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le téléjournal  
(4), (6), 10: Les nouvelles TVA  
(4), 5, 6: Campaign 74  
10:45 h  
2, 9, 11, (12), 13: Nouvelles du sport  
7: Informa 7  
12: Mannix  
11:00 h  
2, 9, 11, (12): Cinéma: "De sang-froid", E.U. 1967. Drame policier de R. Brooks avec Robert Blake, Scott Wilson et John Forsythe.  
4: Le crédit social  
(4), 5, 6, 12: News  
(6): Ordination de Mgr Roch Podmeant  
7: Cinéma: "Le grand McLintock", E.U. 1963. Western d'A. V. McLaglen avec John Wayne, Maureen O'Hara et Stefanie Powers.  
(9 C): Celebrity Wrestling  
10: La couleur du temps  
13: Ciné-Soir: "Fleur bleue", Can. 1971. Comédie de L. Kent avec Steve Fiset, Susan Sarandon et Céline Bernier.

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

12:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: La semaine verte  
4: Vie d'artiste  
(4): Beckett and MacDonald (musique)  
5: Crossroads (religion)  
6: The little concert (musique)  
6: Les hommes de l'espace  
10: Bon dimanche  
12:30 h  
(4): Tomorrow Today  
5, 6: Montreal Mosaic  
(6): Documents  
12: Continental miniature (variétés)  
12:45 h  
(4), 5, 6: A way out  
1:00 h  
2, 9, 11, 12, 13: Qui-vive  
(4): Rendez-vous 76  
(4): West  
5: The Garner Ted Armstrong Program  
(6): Bon dimanche  
7: Roller Derby  
12: Under attack (discussion)  
13: La lutte Grand Prix  
1:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: La flèche du temps  
4: Mag-Dimanche  
(4), 5, 6: Summer Country Canada.  
2:00 h  
2, 9, 11, 12, 13: Confidences  
(4), 5, 6: The World We Live In (Documentaire)  
7: Les secrets du baseball  
10: Cinéma: "La ferme de Crowhaven", E.U. 1970. Drame fantastique de W. Grauman avec Hope Lange, Paul Burke et Lloyd Bochner.  
12: Roller Derby  
2:30 h  
2, (4), 5, 6, 7, 9, 11, (12), 13: Le grand prix équestre  
3:00 h  
4: Rythmes  
(6): Mon ami Flicka  
12: The Garner Ted Armstrong Program  
3:30 h  
4: Patrouille du cosmos  
(6): La sœur volante  
10: La famille Stone  
12: Edith Serei  
4:00 h  
2, 5, 6, 7, 9, 11, (12), 13: Golf  
10: Le Père Ambroise  
12: Mr. Chips  
4:30 h  
4: Un mailon de la chaîne  
(6): Le père Ambroise  
10: Auto-patrouille  
12: Question Period  
5:00 h  
4: Cinéma: "L'obsédé", G.B. 1949. Drame policier d'E. Dmytryk avec Robert Newton, Sally Gray et Naughton Wayne.  
(6): Annie, agent très spécial.  
(9 C): L'église au présent  
10: Le cirque à son meilleur  
12: The untamed world  
5:30 h  
(9 C): Black is  
10: Information-voyages  
12: Going Places

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

liam Shatner et Andy Griffith.

11:45 h  
12: News

12:05 h  
12: Feature Movie: "Those magnificent men in their flying machines", E.U. 1965. Comédie de K. Annakin avec Stuart Whitman, Sarah Miles et James Fox.  
1:00 h.  
7: Ciné-Nuit "Le septième ciel", Fr. 1957. Comédie de R. Bernard avec Danielle Darrieux et Noël Noël.

2:15 h  
10: Le 10 vous informe

## DIMANCHE

### matinée

9:30 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Grangallo et Petirro (Dessins animés)  
4: Ciné-jeunes: "Le chemin des écoliers", Fr. 1958. Etude de mœurs de M. Boisrond avec Bourvil, Alain Delon et Françoise Arnoul.  
7: Il est écrit  
10: C'était l'bon temps  
12: It is written (religion)  
10:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le jour du Seigneur  
(9 NC): Election 74  
12: The Hellenic Program.  
10:25 h  
6: Standby six and religious thoughts  
10:30 h  
6: This is the life (religion)  
12: Télédomenica  
11:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Rencontres  
(4): Répondez s'il vous plaît  
(4): Sur le matelas (Lutte)  
5: Rex Humbard  
6: Would You Believe?  
10: Monsieur le Maire  
(12): Les célébrités de la lutte  
11:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'agriculteur de demain  
(4): Reach for the top

### soirée

6:00 h  
2, 9, 11: Concert intime  
(4), 5, 6: The Wonderful World of Disney  
(6): Le cirque à son meilleur  
7: Passeport  
10: Flipper  
12: Travel '74  
(12): Soirée canadienne  
(6): 10: L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau  
6:30 h  
2, 7, 9, 11: Le téléjournal  
4, (6), 10: Jeunesse  
12: The amazing world of Kreskin  
6:35 h.  
2, 7, 9, 11: Atomes et galaxies  
7:00 h  
2, 7, 9, 11, 12, 13: Quelle famille  
(4), 5, 6: Freetime Political Telecast  
Radio-Québec: "Sur deux plans"  
12: The Brady Bunch  
7:15 h.  
Radio Québec: Au coeur des mots  
7:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Les beaux dimanches: "Le boeuf clandestin", avec Madeleine Robinson, Jacques Dumesnil, Jean-Marc Tenenberg, Claire Nadeau, Fanny Gaillard.  
4, 10: Ciné-Choix: "Les filles de l'air", E.U. 1963. Comédie sentimentale d'H. Levin avec Dolores Hart, Lois Nettleton et Pamela Tiffin.  
(4), 5, 6: The Waltons (drame)  
(6): Ciné-choix: "Trois filles à marier", E.U. 1963. Comédie de M. Gordon avec Kirk Douglas, Mitzi Gaynor et Thelma Ritter.  
12: Tony Orlando and Dawn.  
Radio-Québec: Rythmes

8:00 h  
Radio-Québec: Babel en transit.  
10:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Période électorale  
4: Auto-patrouille  
(9 C): Irish Weekly  
(9 NC): Election '74  
10:30 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le téléjournal  
(4), (6), 10: Les nouvelles TVA  
(4), 5, 6: Campaign 74  
10:45 h  
2, 9, 11, (12), 13: Nouvelles du sport  
7: Informa 7  
12: Mannix  
11:00 h  
2, 9, 11, (12): Cinéma: "De sang-froid", E.U. 1967. Drame policier de R. Brooks avec Robert Blake, Scott Wilson et John Forsythe.  
4: Le crédit social  
(4), 5, 6, 12: News  
(6): Ordination de Mgr Roch Podmeant  
7: Cinéma: "Le grand McLintock", E.U. 1963. Western d'A. V. McLaglen avec John Wayne, Maureen O'Hara et Stefanie Powers.  
(9 C): Celebrity Wrestling  
10: La couleur du temps  
13: Ciné-Soir: "Fleur bleue", Can. 1971. Comédie de L. Kent avec Steve Fiset, Susan Sarandon et Céline Bernier.

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: International Basketball  
(9 C): Children's Story Page  
2:00 h  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
7: Ciné-Vacances "La fille du capitaine", It. 1947. Aventures de M. Cameron avec Irasema Dilián, Vittorio Gassman et Amedeo Nazzari.  
8, (13): Roller Derby  
10: Patrouille du cosmos  
2:30 h  
4: Cinéma: "Amère victoire", Fr. 1957. Film de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curt Jurgens et Raymond Pellegrin.  
(6): Cinéma: "Le shérif de Golden City", Esp. 1964. Western de J. L. Boraw avec Alex Nicol, Robert Hundar et Antonio Casas.  
(9 C): Teenage Bowling Club  
12: Grand Prix Wrestling  
3:00 h  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
10: Sports Spec  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan  
3:30 h  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner Show  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports.  
4:00 h  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'univers des sports  
4: La lutte Grand Prix  
6: Samedi Sports  
10: La sœur volante  
12: The Queen's Plate  
4:30 h.  
(2), 5, 6: Canadian Ladies' Golf Classic.  
(6): Télé-Revue  
10: C'est arrivé cette semaine  
5:00 h.  
4: Allez-4 (Musique)  
(6), 10: Roller Derby  
12: Wide World of Sports

1:00 h  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: Children Cinema  
7: La lutte Grand Prix  
13: Les célébrités de la lutte  
1:30 h  
4: Roller Derby

Les placements

Le troisième semaine consécutive l'indice industriel du marché de Toronto recule nettement. Cependant les autres indices ont affichés des gains dans une fin de séance calme.

L'indice industriel, largement indicatif des tendances du marché est tombé de 1.77 à 183.39. L'or est monté de 8.56 à 149.81, les métaux de base de .17 à 78.96 et les pétroles de l'ouest de .30 à 178.60.

12 des parties constituantes de l'indice industriel sont tombées alors que trois seulement enregistraient des gains. Les compagnies minières, les banques et les boissons ont le plus baissé alors que les communications et les raffineries allaient à contre courant.

Les baisses ont été plus que deux fois supérieures aux gains. En tout 137 gains, 290 pertes et 210 inchangés.

Le virement se situe à 1.49 million d'une valeur de \$13.78 millions en regard de 1.45 million d'actions d'une valeur de \$13.72 millions jeudi.

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm Chang, A and B, and various stock symbols like Ablyden, Abitibi, etc.

Table titled 'Indice de la Bourse de Toronto' with columns: Ind., Aurif., Mét., Pét., and various market indicators.

Table titled 'Indice de la Bourse de Toronto' with columns: Fermeture, La veille, Sem. dern., Mois dern., L'an dern., Bas 1974, Montréal, and various market indicators.

Table listing various stock symbols and their prices, including Ablyden, Abitibi, Acrolite, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Table listing various stock symbols and their prices, including Sunbelt, Sundae, Suntrust, etc.

Le marché

MONTREAL (PC) — Les banques sont à leur plus bas niveau de l'année à la Bourse de Montréal et, sur le reste de ce marché, l'allure est mixte. Le virement demeure faible. Il se situe à 652.100 actions, contre 659.800 actions jeudi.

Les banques font un vrai plongeon. Leur baisse est en effet de 9.12, ce qui les place au niveau de 230.79.

L'indice composé recule de .76 et tombe à 184.96, les papeteries régressent de 1.20 et tombent à 116.86, alors que les services publics montent de .38 et atteignent 124.29 et que les industrielles gagnent .06 et parviennent à 195.08.

En tout 40 gains, 127 pertes, 65 inchangés.

Table titled 'Cours transmis par la Presse Canadienne' with columns: Ventes Haut Bas Ferm Chang and various stock symbols.

Indice de la Bourse de Montréal

Table with columns: Changement, Ind. S.Pub., Banq. Comb., Pap., and various market indicators.

Table listing various stock symbols and their prices, including Acrofund, Adanac, A.G.P. Japan, etc.

L'argent

À Paris, le napoléon se traîne à \$234.80 sur le marché libre de l'or français, vendredi, contre \$232.00 la veille.

Voici les prix de l'onté d'or en dollars américains sur les principaux marchés.

Table listing gold prices in various locations: Londres, Paris, Francfort, Zurich, Hong Kong, Beyrouth.

Le dollar

MONTREAL (CP) — Le dollar américain a fermé en hausse de 17.5 à \$0.97 et 6/25 en termes de devises canadiennes. La livre sterling était en hausse de 43/100 à \$2.32 et 3/10.

A New-York le dollar canadien était en baisse de 21/100 à \$1.02 et 21/25. La livre sterling était en recul de 1/20 à \$2.38 et 9/10.

Le marché américain

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table listing various stock symbols and their prices, including Acrofund, Adanac, A.G.P. Japan, etc.

NEW-YORK Ensemble médiocre

WALL STREET (AFP) — Effrètement des cours vendredi à Wall Street où l'atmosphère est demeurée peu active. Le marché, en baisse dès l'ouverture, est resté déprimé tout au long de la séance mais ne s'est pas replié vivement comme au cours des deux séances précédentes.

De fait, l'indice des industrielles est demeuré en deçà du seuil psychologique de 800 points et a clôturé seulement en repli d'un peu plus d'un point. La hausse persistante des taux d'intérêt a continué aujourd'hui à peser sur la cote.

Seuls les mines d'or et les pneumatiques ont enregistré de modestes gains d'ensemble. Nombre de compartiments terminent la séance sur une note irrégulière, comme les ordinateurs, télévisions, cinémas, compagnies aériennes et pharmaceutiques.

Où également hésité les aluminiums, sidérurgiques et chemins de fer. De leur côté les automobiles se sont alourdies, les chimiques et les grands magasins perdent généralement une fraction. Ailleurs l'effrètement est général et notamment aux aéropostales, papiers, cuir, pétroles et tabacs qui perdent souvent une fraction étonnante.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à (802.41) en baisse de (4.25) points; celui des transports à (162.18) en hausse de (0.03). (12.010.000) actions changent de main dont (1.550.000) au cours de la dernière demi-heure.

Table titled 'Cours transmis par la Presse Canadienne' with columns: Ventes Haut Bas Ferm Chang and various stock symbols.

Table titled 'Cours transmis par la Presse Canadienne' with columns: Ventes Haut Bas Ferm Chang and various stock symbols.

Indice Dow Jones

Table with columns: Ouv., Haut Bas Ferm, Chang., and various market indicators.

Table listing various stock symbols and their prices, including Industrielles, Transport, Serv. Pub., Combiné.

Monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la presse canadienne. Les cotes en monnaie canadienne:

Table listing exchange rates for various currencies: Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Brésil, Bulgarie, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union soviétique, Venezuela, Yougoslavie.

Indice Dow Jones

Table with columns: Ouv., Haut Bas Ferm, Chang., and various market indicators.

Table listing various stock symbols and their prices, including Industrielles, Transport, Serv. Pub., Combiné.

Monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la presse canadienne. Les cotes en monnaie canadienne:

Table listing exchange rates for various currencies: Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Brésil, Bulgarie, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union soviétique, Venezuela, Yougoslavie.

Le marché américain

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table listing various stock symbols and their prices, including Acrofund, Adanac, A.G.P. Japan, etc.

Le marché américain

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table listing various stock symbols and their prices, including Acrofund, Adanac, A.G.P. Japan, etc.

Le marché américain

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table listing various stock symbols and their prices, including Acrofund, Adanac, A.G.P. Japan, etc.

le monde

Nixon chez Brejnev: le tourisme doit céder le pas aux affaires

Par Claude Moisy

MOSCOU (AFP) — Le président Richard Nixon et M. Leonid Brejnev ont décidé, hier, de mettre les bouchées doubles pour faire en sorte que leur troisième rencontre aboutisse à des résultats aussi importants que les deux précédentes.

À la suite d'une première séance de travail de plus de deux heures entre les deux délégations dans la grande salle Sainte-Catherine au Kremlin, M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a annoncé qu'il avait été décidé d'annuler la visite que M. Nixon et M. Brejnev devaient faire ce matin à la "Cité des étoiles" près de Moscou où les cosmonautes soviétiques et américains s'entraînent pour le premier vol spatial commun prévu pour l'an prochain.

Les deux hommes d'État resteront à Moscou pour présider une nouvelle séance de travail à laquelle participeront les autres dirigeants soviétiques et les principaux conseillers de M. Nixon.

Annulation

L'annulation de la visite au centre spatial n'est pas la seule indication que M. Nixon et M. Brejnev aient plus de difficulté qu'ils ne le préoyaient à se mettre d'accord sur les problèmes les plus importants à l'ordre du jour de leur troisième sommet.

Alors que le programme ne prévoyait qu'une seule séance de travail hier en fin de matinée, il a été décidé d'en tenir une autre dans l'après-midi qui ne fut interrompue, brièvement, que par la cérémonie de la signature

de trois accords de coopération.

Dans une déclaration qu'il a lue à la presse au nom de M. Leonid Brejnev, M. Leonid Zamiatine, directeur de

l'agence TASS, a d'ailleurs reconnu que de nombreuses difficultés subsistent sur la voie de la détente. "Les deux parties reconnaissent que des divergences existent,

mais elles sont satisfaites de constater les efforts faits mutuellement pour surmonter ces difficultés, au moyen de conversations", a-t-il dit en exprimant la conviction que ce troisième sommet "peut accomplir beaucoup".

Désir de paix

M. Zamiatine a ajouté que les résultats du nouveau sommet de Moscou "vont démontrer au monde entier que l'Union soviétique et les États-Unis sont résolus à poursuivre dans la voie tracée par les déclarations et les documents adoptés au cours des précédents sommets".

Ni M. Ziegler, ni M. Zamiatine n'ont fait allusion aux négociations sur la limitation des armements stratégiques offensifs, qui constituent le point le plus délicat des conversations de M. Nixon avec M. Brejnev.

"L'Union soviétique veut la paix entre les deux pays et la paix dans le monde entier", s'est contenté de dire le directeur de l'agence TASS.

M. Ziegler a déclaré, de son côté, que les conversations d'hier matin avaient démontré que "les relations entre les deux pays prennent de plus en plus un caractère qui répond aux intérêts de la paix dans le monde".

"La réorganisation des relations entre l'Union soviétique et les États-Unis ne sert pas seulement les intérêts fondamentaux des deux pays mais elle constitue un élément important dans le processus général de la détente internationale", a dit le porte-parole de la Maison-Blanche.

Trois accords sont paraphés en deux jours d'entretien

MOSCOU (AFP) — Le sommet américano-soviétique a déjà abouti, hier, à la signature de trois accords bilatéraux de coopération entre les États-Unis et l'Union soviétique.

Il s'agit d'accords portant sur la coopération dans les domaines du logement et de la construction, de l'énergie non nucléaire et de la recherche sur les coeurs artificiels.

Au cours d'une cérémonie prévue pour 15h30, heure locale, au Kremlin, l'accord sur le logement devait être signé par le président Nixon et le président du conseil des ministres Alexei Kossyguine, l'accord sur l'énergie par M. Nixon et M. Nicolai Podgorny, président du Soviet suprême, et l'accord sur la recherche cardiaque par le secrétaire d'État Henry Kissinger et le ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko.

M. Ziegler a déclaré à ce propos: "Nous estimons que ces nouveaux accords tracent d'une façon concrète la voie de l'avenir et contribuent à rendre la détente irréversible".

M. Zamiatine a dit de son côté qu'il s'agissait d'accords pratiques "destinés à résoudre des problèmes importants et concrets pour toute l'humanité".

Deux nouvelles commissions mixtes ont été créées pour appliquer les accords signés hier dans le domaine du logement et dans celui de l'énergie. Cela porte à 13 le total des commissions américano-soviétiques de coopération établies depuis le premier sommet de Moscou en mai 1972.



Un sursis pour le supersonique Concorde

LONDRES (Reuter) — Bien qu'il n'ait pris encore aucune décision le gouvernement britannique devrait accorder un sursis au supersonique Concorde.

Dans les milieux industriels et politiques britanniques, on indiquait vendredi que la majorité des ministres souhaitent maintenant que Concorde soit mis en service du moins pour une courte période.

M. Harold Wilson premier ministre, devrait communiquer sa décision au président Valéry Giscard d'Estaing lors de sa visite à Paris, le mois prochain.

Les ministres britanniques refusaient d'abandonner le projet franco-britannique autant pour des raisons financières et sociales que diplomatiques.

La France a toujours appuyé la poursuite du programme Concorde. Mais si son partenaire britannique, la "British Aircraft Corporation" BAC venait à être privée des subsides du gouvernement de Londres, l'aérospatiale française ne pourrait mener à bien seule la fabrication et la commercialisation du Concorde.

Avant le menu principal

Aussi longtemps qu'ils en sont restés aux hors-d'oeuvre, Nixon et Brejnev avaient le sourire aux lèvres. Dès qu'ils ont abordé les choses sérieuses, comme les mesures de contrôle des missiles offensifs, l'humeur a changé. Les négociations se corsent et les heures d'entretien se prolongent.

bref monde

Relations diplomatiques Vénézuéla-Chine

CARACAS (AFP) — Le Vénézuéla et la république populaire de Chine ont établi des relations diplomatiques et commerciales.

Un communiqué commun, signé vendredi à Caracas par le vice-ministre chinois du commerce, M. Tsai Su Fan, et par le ministre vénézuélien des affaires étrangères M. Efraim Schacht Aristeguieta, annonce cette décision.

Le gouvernement du Vénézuéla, déclare notamment ce

communiqué, reconnaît le gouvernement de la république populaire de Chine, comme le seul gouvernement légal de Chine.

Confiance au gouvernement Rumor

ROME (AP) — Par 326 voix contre 225, la Chambre des députés a voté, vendredi, la confiance au gouvernement de centre-gauche de M. Mariano Rumor, auteur d'un programme d'austérité destiné à combattre l'inflation et le déficit de la balance commerciale.

Droit de la mer: la conférence reprend

CARACAS (Reuter) — En un peu moins d'une heure, jeudi, les délégués des 149 pays représentés à Caracas sont convenus d'un compromis sur la procédure de vote qui doit enfin permettre aux travaux de cette 3e conférence des Nations unies sur le droit de la mer, arrêtés depuis plusieurs jours, de se poursuivre.

Une délicate formule de compromis entre les différentes thèses en présence a été trouvée au cours d'une réunion dirigée par M. Shirley Amarsinghe, de Sri Lanka, président de la conférence, et après de longues consultations privées.

Elle réconcilie la thèse soutenue par les États-Unis et l'Union soviétique, pour lesquels la nouvelle convention internationale devait être adoptée par les deux tiers au moins des pays participants à la conférence, avec celle que plusieurs autres États, notamment des pays en voie de développement, ont soutenus faisant valoir que le vote devait être acquis aux deux tiers des délégués présents.

Les participants sont finalement convenus de ne pas procéder à un vote sur la nouvelle convention tant que toutes les chances de parvenir à un consensus n'auront

pas été épuisées.

Si vote il doit y avoir, ils ont décidé qu'il se ferait, sur les questions importantes, aux deux tiers de tous les présents et votants, "sous réserve qu'une telle majorité ne constitue pas moins qu'une simple majorité des participants". Le compromis signifie, en fait, que 73 pays rassemblés pour prendre une décision constituent une majorité, mais qu'il faut que les représentants d'au moins cent pays soient présents pour tout vote sur une question importante.

Par ailleurs, les délégués arabes ont reçu un ample

soutien des membres du groupe asiatique dans leur revendication d'une représentation, à la conférence, de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et des autres "combattants de la liberté", apprend-on de source diplomatique.

La question a été soulevée par l'Union des émirats arabes et le Koweït, et personne ne s'est élevé contre l'octroi du statut d'observateur à l'OLP et à tout autre "mouvement de libération" reconnu par la Ligue des États arabes ou l'Organisation de l'unité africaine, ajoute-t-on de même source.

Nombreux sont les délégués asiatiques, tels ceux du Népal, des îles Fidji ou de Samoa, qui n'avaient pas reçu d'instructions précises de leur gouvernement sur cette question.

De leur côté, l'Iran, la Turquie, la Chine, le Bangladesh, le Pakistan, la Thaïlande et l'Afghanistan ont apporté leur soutien à toutes les déclarations arabes.

L'attitude du groupe asiatique ravive la possibilité de voir la conférence se prolonger sur cette question très controversée au cours des deux semaines de ses travaux.

Auparavant, on pensait que les pays arabes porteraient la question de l'ouverture de la conférence aux mouvements de libération devant l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre, de manière à ce qu'une décision positive soit adoptée pour la reprise des travaux, à Vienne, en 1975.

Le groupe africain devait se réunir en privé pour se pencher sur cette question. De source diplomatique, on s'attend que ce groupe, le plus important des groupes régionaux des Nations unies, apporte son soutien à la présence en tant qu'observateurs des mouvements de libération à la Conférence.

Les felquistes embarrassent les Français: on ne sait plus où ils sont ni où ils vont

Par Donat Valois

PARIS (PC) — La confusion règne de plus en plus autour de l'affaire des trois ravisseurs de l'ancien haut-commissaire britannique à Montréal, M. James Cross, entrés en France le 20 juin et qui y seraient toujours.

Ces ravisseurs, Jean-Marc Carbonneau, Jacques Lancôt et Yves Langlois alias, croit-on, Pierre Séguin, tous membres du Front de libération du Québec, vivaient en exil à Cuba depuis qu'ils avaient échappé, au début de décembre 1970, leur victime contre des saufs-conduits pour La Havane. Ils sont entrés en France via Prague et c'est le quotidien l'Aurore qui, dans les éditions de lundi, annonçait leur présence sur le territoire français.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette affaire, c'est l'absence (du moins très apparente) de collaboration entre les autorités canadiennes et françaises d'une part, entre le gouvernement Trudeau et ses ambassades de France et d'Algérie, d'autre part.

Film des événements

Mercredi, à l'ambassade du Canada on considère

comme "très plausible" la thèse voulant alors que le trio felquiste ait déjà quitté la France pour l'Algérie. Un porte-parole explique que les ravisseurs de M. Cross, arrivés le jeudi à l'aéroport Charles-de-Gaulle, ont sans doute passé la nuit à Paris ou dans la région et pris, le lendemain, un vol en direction d'Alger, à l'aéroport d'Orly, au sud-ouest de Paris.

Jeudi, alors que l'on croit de plus en plus ferme que Carbonneau, Lancôt et (Séguin) ont rejoint d'autres felquistes déjà installés en Algérie, une conversation avec l'ambassadeur du Canada à Alger, M. Robert Elliott, porte à croire que tel n'est pas le cas. M. Elliott se dit fort surpris de cette possibilité d'autant plus qu'il ne sait encore rien de toute l'affaire, ni Ottawa ni Paris ne lui en ayant fait part. A Paris, un fonctionnaire souligne qu'il n'est pas étonné que l'ambassade canadienne d'Alger n'ait pas été informée par le gouvernement Trudeau que les felquistes aient quitté Cuba, laissant deviner que les communications d'un continent à l'autre ne se font pas dans la plus grande célérité.

Hier matin, la confusion semble tout aussi évidente dans les milieux canadiens à Paris. Pourtant, la veille, l'ambassade d'Algérie en France a précisé qu'aucun visa n'a été émis en faveur des trois felquistes et qu'en conséquence ils ne peuvent être en territoire algérien puisque ce document est indispensable pour y accéder.

La presse

C'est d'ailleurs cette précision qui remet en chasse les journalistes canadiens qui cherchent à entrer en communication avec les ravisseurs de M. Cross, ou tout au moins à découvrir leur cachette.

Entretiens, la presse parisienne, qui jusqu'à maintenant n'a pas accordé beaucoup d'intérêt à l'affaire, commence à souligner l'importance qu'elle prend au Canada où s'achève la campagne électorale. Vendredi matin, l'Aurore écrit que "l'affaire des ravisseurs du diplomate devient une bombe électorale au Canada" et qu'elle fournit aux conservateurs et aux néo-démocrates des éléments pour discréditer l'équipe libérale auprès du corps élec-

toral canadien.

Erreur de sécurité

Même le quotidien l'Aurore, qui a publié trois longs articles sur cette affaire depuis son début, a dû se corriger. Lundi, le quotidien affirmait que les ravisseurs de M. Cross étaient à Paris pour rencontrer des "objecteurs de conscience canadiens vivant sur les quais de la Seine". Mardi, le journal prétendait plutôt qu'ils étaient déjà en Algérie. Enfin, vendredi matin, le même journal affirme que Carbonneau, Lancôt et Séguin sont bel et bien en France, vivant dans la clandestinité parmi des membres d'organisations, séparatistes, basques, bretonnes et autres, organisations que l'État français a déclarées hors-la-loi, l'hiver dernier.

Du côté des autorités françaises, semblables contradictions ont aussi éclaté. Lundi dernier, la police confirme l'entrée en France des trois terroristes québécois et précise qu'elle n'a pas l'intention de les appréhender et qu'elle n'en a d'ailleurs pas reçu la demande des autorités canadiennes. Hier, un porte-parole du ministère des

Affaires étrangères de France fait savoir que le trio est recherché par la police et lève un coin de voile sur leur entrée en France. "Cette affaire nous embarrasse beaucoup, dit-il. Nous n'avons jamais demandé à ces extrémistes québécois de venir en France. S'ils ont réussi à passer les contrôles de police à leur arrivée à l'aéroport Charles-de-Gaulle, c'est à la suite d'une erreur de sécurité".

Lenteur

Ce porte-parole ajoute que "la police française les recherche activement". On reconnaît l'erreur commise, mais on ne peut expliquer avec quelle sorte de documents, passeports falsifiés ou autres, les felquistes ont pu entrer.

A l'ambassade du Canada à Paris, il semble qu'on apprenne les développements de l'affaire à peine plus vite que les journalistes qui cherchent à l'éclaircir. Quand l'Aurore publie l'annonce de l'entrée des felquistes, on court aux kiosques pour acheter le journal et on obtient la confirmation plu-

sieurs heures plus tard de la police française. On laisse entendre que le Canada demandera l'extradition des terroristes en vertu du traité qu'il a signé avec la France, mais le lendemain, on souligne que c'est au gouvernement québécois de décider si les prescriptions de ce traité doivent être appliquées. C'est qu'entre-temps, au Canada, une certaine controverse semble avoir éclaté entre le premier ministre Trudeau et son ministre de la Justice, M. Otto Lang, le premier déclarant que les Canadiens ne voulaient pas de ces felquistes sur leur territoire, le second affirmant qu'ils seraient extradés et jugés pour crime d'enlèvement.

Quand au quotidien le Monde, il informe les Français que "le refus de M. Trudeau de demander à la France l'extradition des ravisseurs de M. James Cross relance brutalement la campagne électorale canadienne". Il publie aussi une déclaration de l'ancien chef conservateur, M. John Diefenbaker, selon laquelle M. Trudeau en agissant ainsi veut recueillir "des centaines de milliers de voix felquistes au Québec".

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 102 PAR GERMAIN

Word search grid with numbers 1-12 for clues.

HORIZONTELEMENT

- 1-Lacune. — Préposition qui a toujours ses adversaires et ses défenseurs.
2-Surpris, étonné, sidéré, renversé, stupéfait, bouleversé, estomaqué, Alouette!... — Pr. pers.
3-Choque les oreilles. — Au milieu de l'accord parfait.
4-Cachent souvent les étoiles. — Dit le contraire.
5-Pr. pers. — Comme dirait si bien Bourassa: "Faut quand même pas demander à un député d'être un...".
6-Narguer, considérer dédaigneusement (fut. 2e p.s.).
7-Sont réputés régénérer un homme qui donne des signes de faiblesse... — Li-bre.
8-Digne, indépendant! — Le mariage n'est pas le moindre!
9-Crochet. — Se transmet de bouche à oreille (et non de bouche à bouche).
10-Séparations.
11-Maquillée (dans bien des cas). — Conj.
12-Ce que sont le monde dans le métro et l'autobus à cinq heures (pl.). — Emblème du P.L.Q.

- 4-Existes. — Une femme vraiment fauve et féline le fait dans les deux cas: quand elle est trop emportée par l'amour et quand elle est trop emportée par la jalousie... — Note.
5-Marque dans son petit calepin. — Lettre grecque pour malades mentaux... — Paquet d'affaires.
6-Ragoutante quand elle est tendre, ferme, bien dodue et grillée à point. — Pogné!
7-Moment d'histoire. — Automate à figure humaine.
8-Genre de curé ou de sorcier celt. — Te tiens coï(te).
9-Oiseau bruyant. — Dëshabillé...
10-Un maniaque qui fait ces mots croisés régulièrement finit par l'être dangereusement!
11-Note! — Ce qu'une femme mûre oublie rapidement en agréable compagnie. — Bruit possessif...
12-Pesent le pour et le contre. — Note.

Solution du No. 101

Solution grid for word search No. 101.

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont pros-crits.

VERTICALEMENT

- 1-Ils aiment faire bonne chair (qual.).
2-Veuillerie suprême. — Prép.
3-Passa dans le beurre. — Qu'est-ce que vous avez... récemment? Racontez-moi ça, moi, j'ai pas le temps! — S'annonce en chatoillant les narines.

# Pendant que les aliments augmentent de 23.1%, les spiritueux n'augmentent que de 3% et les vins de 12.3%

QUÉBEC (PC) — Alors que depuis deux ans, au Québec, les prix des aliments ont augmenté de 23.1 pour cent, l'augmentation des prix des spiritueux n'a été en moyenne que de 3 pour cent pour la même période, et l'augmentation du prix du vin de 12.3 pour cent.

C'est ce qui ressort du rapport annuel de la Société

des alcools du Québec, rapport que le ministre des Finances, M. Raymond Gagné, a déposé à l'Assemblée nationale vendredi, et qui couvre l'année fiscale se terminant le 30 mars 1974.

Le président de la SAQ, M. Jacques Desmeules, souligne cependant dans le rapport que certains vins impor-

tes moyennes des hausses plus importantes, "excessives même", mais que la cause en était une demande mondiale très forte et l'effet des fluctuations monétaires.

La Société des alcools a cependant réagi en introduisant la vente, au cours de la dernière année, de 25 nouvelles sortes de vins qui ont immédiatement gagné la faveur

du public à cause de leurs prix abordables.

Au 30 mars 1974, précise le rapport de la SAQ, les Québécois pouvaient se procurer aux magasins de la Société plus de 600 marques de vins dont 316 se vendaient à un prix inférieur à \$3 la bouteille.

Le chiffre total des ventes effectuées par la SAQ totalisent \$305,899,000, soit une augmentation de 11.8 p.c. par rapport à l'année financière précédente.

C'est surtout le département des vins qui contribue à la hausse générale des ventes, puisque le vin se vend dans une proportion supérieure de 17 pour cent par rapport à 1973.

Les bénéfices nets de la Société atteignent cette année \$118,697,000, pour une augmentation de près de 40 pour cent. Le nombre de magasins dits "libre-service" est passé de 73 en 1973 à 103 en 1974.



## Le ministère du Tourisme aurait refusé de reprendre possession d'un club privé

QUÉBEC (PC) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche aurait refusé de reprendre possession d'un club privé de pêche au saumon sur la rivière Trinité, en dépit du fait que la

compagnie Domtar, propriétaire de ce club, voulait le céder au gouvernement.

C'est ce qu'a révélé le député péquiste de Saguenay,

M. Lucien Lessard, jeudi, à l'Assemblée nationale. M. Lessard a affirmé détenir cette information du secrétaire du club privé de la Domtar, M. Martial Brouillard.

Interrogé à ce sujet par M. Lessard, le ministre M. Claude Simard a invité le député de Saguenay à inscrire sa question au feuillet de l'Assemblée nationale, ce qui équivaut à vouloir y répondre par écrit, et beaucoup plus tard.

M. Lessard a vertement réagi à cette réponse de M. Simard. Il a sollicité l'intervention du président pour

forcer le ministre à être plus précis dans sa réponse.

"Le ministre a la responsabilité de sa réponse et il a pris la responsabilité de sa réponse, satisfaisante ou non", a indiqué le président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie, à M. Lessard. "Mon mandat et ma responsabilité s'arrêtent là".

Histoire de tourner le fer dans la plaie, le député créditiste de Beauce sud, M. Fabien Roy, a immédiatement surenchérit: "J'ai des questions inscrites au feuillet depuis deux ans et je n'ai pas encore eu de réponse".

### Sociétés agricoles, fonds industriels et bureau de la statistique

#### Modification de plusieurs lois

QUÉBEC (PC) — Plusieurs projets de lois ont franchi hier différents stades d'adoption à l'Assemblée nationale.

Le bill modifiant la loi des sociétés agricoles a été adopté en deuxième et troisième lectures. Il fait disparaître le plafond de \$7,000 aux emprunts contractés par les sociétés agricoles pour tenir des expositions. Désormais, les sociétés pourront emprunter autant d'argent qu'elles en auront besoin.

Adopté aussi en deuxième et troisième lectures, le bill 10 qui modifie la loi du bureau de la statistique. Ce bill permet au Québec de conclure des ententes avec les organismes étrangers, dont les autres provinces et Statistique Canada. Il précise à quelles conditions un document est présumé avoir été fourni par l'autorité compétente et traite du secret des statistiques.

Adopté également en deuxième et troisième lectures, le bill 9 qui modifie la loi des fonds industriels de manière à permettre à une corporation municipale ayant reçu une subvention du gouvernement à des fins industrielles de procéder, par règlement d'emprunt, aux travaux d'infrastructure pour lesquels une telle subvention a été accordée. "Ce bill, a dit le ministre de l'Industrie et du Commerce Guy Saint-Pierre, permettra de régulariser des situations qui frisent l'irrégularité et d'aller de l'avant dans les cas où des municipalités peuvent jouer un rôle dans la mise en place des infrastructures." Ont été adoptés respectivement en première et deuxième lectures, les bills 33 et 21.

Le premier permettra aux locataires qualifiés mais non inscrits au rôle d'évaluation

### Projet de loi sur le crédit forestier à l'étude

QUÉBEC (PC) — Un projet de loi touchant le crédit forestier est actuellement à l'étude par le comité de législation du gouvernement, a révélé hier le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond.

Répondant à une question du député Fabien Roy, PC Beauce sud, le ministre a révélé qu'il aimerait pouvoir déposer ce bill devant l'Assemblée nationale et même le faire adopter avant la fin de la présente session, mais qu'il ne pouvait le promettre.

M. Drummond a cependant accepté la suggestion de M. Roy de permettre aux producteurs forestiers de présenter leur point de vue devant une commission parlementaire qui siègerait avant la reprise de la session d'automne.

### D'ici 1980 au Québec

## Adoption du système métrique dans tous les secteurs

QUÉBEC (PC) — D'ici 1980, l'utilisation du système métrique devra être un fait bien établi dans tous les secteurs d'activités au Québec, a indiqué, jeudi, le premier ministre, M. Robert Bourassa, dans une déclaration remise à la presse.

"Cette convention, qui doit s'accomplir sur une base volontaire, exige un effort particulier de la part des gestionnaires des secteurs public et privé, selon M. Bourassa, et il faudra faire en sorte que chacune des étapes de la conver-

sion soit franchie en respectant l'échéancier retenu".

"Déjà 90 p. cent de la population mondiale utilise ce système de mesure, rappelle le premier ministre. Cette proportion passera bientôt à 97 p. cent. Je demande que tous les ministères prennent les mesures appropriées pour que le système métrique soit adopté."

"Le gouvernement du Québec a décidé de veiller à ce que, dans tous les secteurs d'activité, l'adoption du système métrique se fasse de concert avec le reste du Canada," conclut M. Bourassa.

## Projet de loi créant un régime de pensions pour les maires et les échevins

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement a l'intention de déposer cette année même un projet de loi visant à créer un régime de pensions pour les maires et les échevins.


C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires municipales Victor Goldbloom, en ajoutant que la loi serait rétroactive à 1972. Le ministre a souligné devant la commission permanente des Affaires municipales que le gouvernement avait déjà annoncé son intention d'agir dans ce domaine.

"Il ne serait pas logique de laisser trainer une telle situation, surtout avec une rétroactivité impli-

quée. Le seul autre commentaire qu'a voulu se permettre le ministre sur cette éventuelle loi a été de dire:

"Il est difficile aujourd'hui, devant les difficultés que nous connaissons avec beaucoup de régimes de retraite, de défendre la thèse d'un régime de retraite non contributif".

La commission discutait à ce moment un amendement à la charte de la ville de Verdun pour permettre l'adoption d'un règlement prévoyant une pension de \$6,000 au maire et de \$2,000 aux échevins, après huit années d'exercice dans ces fonctions.



**Le CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU**

recherche les services de  
**CINQ (5) CHEFS DE BUREAU**

**FONCTIONS PARTICULIÈRE(S)**  
Assumer la responsabilité de l'accueil et de la représentation de la succursale dans le territoire desservi par le bureau; assumer une distribution coordonnée des services offerts par le bureau; évaluer les besoins du milieu.

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Diplôme en service social et quelques années d'expérience pertinente. Avoir dirigé une équipe de travail. Savoir s'exprimer convenablement en anglais.

**ENDROIT:**  
1 Sorel; 1 Chateauguay; 1 St-Hubert; 1 Laprairie; 1 Caughnawaga.

**DEUX (2) CHEFS DE SERVICE CONSULTATION JEUNESSE**

**FONCTIONS PARTICULIÈRE(S)**  
Assumer la responsabilité de la distribution et du développement des services de consultation à la jeunesse.

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Diplôme en service social et quelques années d'expérience pertinente. De préférence, avoir dirigé une équipe de travail.

**ENDROIT:**  
1 Granby; 1 Longueuil

**UN (1) CHEF DE SERVICE ACTION COMMUNAUTAIRE**

**FONCTIONS PARTICULIÈRE(S)**  
Assumer la responsabilité de la distribution et du développement des services d'action communautaire au C.S.S.

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Diplôme universitaire terminal en service social ou dans une discipline connexe; étude en animation sociale; 3 ans d'expérience en organisation communautaire. Avoir dirigé une équipe de travail de préférence.

**ENDROIT:**  
Longueuil

**UN (1) CHEF DE SERVICE ALCOOLQUES ET TOXICOMANES**

**FONCTIONS PARTICULIÈRE(S)**  
Assumer la responsabilité de la distribution et du développement des services de consultation aux alcooliques et toxicomanes dans le territoire couvert par le C.S.S.

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Diplôme universitaire terminal en sciences humaines. Si possible spécialisation dans le domaine de la toxicomanie. De préférence avoir dirigé une équipe de travail.

**ENDROIT:**  
Longueuil

**UN (1) COORDONNATEUR DES RESSOURCES NON-INSTITUTIONNELLES**

**FONCTIONS PARTICULIÈRE(S)**  
Assumer la coordination et la promotion des ressources non-institutionnelles (famille d'accueil, pensions surveillées, services d'auxiliaires familiales, foyers de groupe, colonie de vacances, garderies, etc...) en collaboration avec les chefs de service des ressources non-institutionnelles des succursales du C.S.S.

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Diplôme en service social et un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine des ressources non-institutionnelles.

**ENDROIT:**  
Longueuil

**DATE LIMITE:**  
11 juillet 1974

**CONDITIONS D'EMPLOI:**  
À être déterminées selon les qualifications et les années d'expérience.

**PRIÈRE D'ADRESSER** votre curriculum vitae au:

Comité de Sélection  
a/s Pierre Filion  
Directeur  
Ressources Humaines  
C.S.S. Richelieu  
201, Place Charles-Lemoyne  
Longueuil J4K 2T5

## maisons d'enseignement

**Collège Ahuntsic**

**SESSION D'ÉTÉ**  
**COURS INTENSIFS**  
**D'ANGLAIS**

sur un

**CAMPUS AMERICAIN DANS LES CATSKILLS**

en coopération avec

**HARTWICK COLLEGE, ONEONTA, New York**  
**ÉTUDES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES**  
**EXCURSIONS, VISITES, SPORTS**

**Crédits officiels du CEGEP d'Ahuntsic pour**  
**COURS D'ANGLAIS (Lange seconde)**  
101-201-301-401-901

*Pour tous renseignements:*

**Département des Humanités, CEGEP Ahuntsic**  
**9155, St. Hubert, Montréal P.Q.**  
**Tél.: 270-4275 (24 h. par jour)**  
**389-5921 (poste 269 ou 224) 9 a.m. - 5 p.m.**


**Quebec (418) 681-2225**

**Université Laval**

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT  
SECTION DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

**PROGRAMME SPÉCIAL**  
pour septembre prochain

**CRÉATION**  
**ET DÉVELOPPEMENT**  
**D'ENTREPRISE**



**CE PROGRAMME S'ADRESSE:**  
—aux personnes désireuses de se lancer en affaires  
—aux personnes qui veulent augmenter ou obtenir de meilleures chances de succès lorsqu'elles partent en affaires  
—aux personnes qui débutent dans les affaires

**BUT DU PROGRAMME**

Il a pour but de donner aux gens qui ont l'esprit d'entreprise et qui veulent mettre sur pied un commerce ou une entreprise, les connaissances nécessaires pour mener à bien les différentes étapes que l'entreprise traverse:  
A—La planification de l'entreprise  
B—La capitalisation de l'entreprise  
C—La gestion de l'entreprise

Les participants auront donc grâce à ce programme, toutes les informations et procédures nécessaires pour leur faciliter l'accès aux sources de capitaux.

**MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT**

Les participants, par groupe, devront présenter des projets d'entreprise. Ils devront suivre toutes les étapes, jusqu'à l'incorporation et à la mise en marche de l'entreprise. Les professeurs joueront le rôle de consultants.

De plus, lors des séminaires, des hommes d'affaires d'expérience (présidents de compagnie, banquiers, officiers d'institutions financières et d'organismes gouvernementaux), expliqueront aux participants les difficultés et les problèmes rencontrés à leurs débuts, et la façon dont ils les ont résolus.

**ADMISSION**

Les candidats intéressés devront remplir une formule de demande d'admission disponible au bureau 144 - Pavillon des Sciences de l'Administration - Université Laval avant le 15 juillet 1974. Pour plus d'information les intéressés peuvent téléphoner à 656-3585.

**Cité universitaire, Québec**

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**ENSEIGNEMENT DE LA**  
**MATHÉMATIQUE À**  
**L'ÉLÉMENTAIRE**

Un cours organisé par le Service d'éducation permanente en collaboration avec Zoltan P. Dienes et le Groupe international d'études pour l'apprentissage des mathématiques.

Un cours de six (6) crédits qui portera sur:

- l'apprentissage des notions mathématiques fondamentales.
- les problèmes pédagogiques qui se présentent dans une classe lors de l'apprentissage de la mathématique

DU 2 juillet au 19 juillet

Pour renseignements

**SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE**

3333 Chemin Reine-Marie. Tél. 343-6974

# petites annonces

## index des rubriques

<b>IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE</b>	122 Chalets à louer 123 Chalets à vendre 124 Bureaux & locaux à louer 125 Bureaux et locaux demandés 126 Chambres et pension 127 Garages à louer 128 Garages demandés 129 Immeubles à acheter-vente 130 Restaurants à louer 131 Restaurants à vendre et industrielles	218 Matériaux de construction 219 Fournitures 220 Bois-huile-charbon 222 Entreposage 223 Vêtements 224 Divers à acheter et vendre 225 T.V. Stereo radio 226 Instruments de musique 227 Terrains de Camping 228 Ameublements 229 Photo-Cinés 230 Chasse et Pêche	315 Perdu et Trouvé
<b>100 Propriétés à vendre</b> 101 Propriétés à louer 102 Propriétés demandées 103 Propriétés à revendre 104 Propriétés à l'extérieur 105 Propriétés commerciales et industrielles	<b>DIVERS</b> 200 Antiquités à vendre 201 Antiquités demandées 202 Animaux à vendre 203 Acheterait animaux 204 Caméras achat - vendre 205 Impôts - tenue de livres 206 Monnaies et timbres 207 Meubles à vendre 208 Meubles demandés 209 Fermes à vendre 210 Fermes demandées 211 Terres à vendre 212 Terrains à vendre 213 Acheterait terrains 214 Articles sports 215 Terrains de camping 216 Ski 217 Effets de bureaux	<b>SERVICES</b> 300 Menuiserie - ebenistes 301 Rembourrage 302 Entrepreneurs 303 Denturologiste 304 Services domestiques 305 Articles de ménage 306 Garderie d'enfants 307 Peinture et décoration 308 Plomberie - chauffage 309 Planchers 310 Tapis - linoléum 311 Déménagements - transports 312 Services 313 Assurances 314 Lavage et nettoyage	<b>EMPLOIS</b> 400 Hommes demandés 401 Hommes femmes demandés 402 Femmes filles demandés 403 Professeurs demandés 404 Agents demandés - vendeurs 405 Personnel de bureau 406 Travail à domicile 407 Emplois demandés 408 Coiffeurs - coiffeuses demandés 409 Couples demandés 410 Electriciens
<b>106 Commerces à louer</b> 107 Commerces à vendre 108 Commerces demandés 109 Entrepôts à louer - vente 110 Magasins à louer 111 Magasins à vendre 112 Manufactures à louer - vendre 113 Logements à louer 114 Logements demandés 115 Logements meubles - chauffés 116 Appartements à louer 117 Appartements meubles chauffés à louer 118 Appartements à partager 119 Chambres à louer 120 Chambres demandées 121 Chalets demandés		<b>AUTOMOBILES</b> 500 Autos à vendre 501 Pièces d'auto à vendre 502 Camions à vendre 503 Acheterait camions - auto 504 Bâteaux yachts 505 Roulettes - remorques 506 Motocyclettes - bicyclettes 507 Maisons mobiles - achat - vente 508 Tracteur 509 Motoneiges 510 Equipement lourd	

Système de chauffage à air chaud avec humidificateur compris. Fourniture 107,000BTU. 653-3710.

**226 Instruments de musique**  
COURS DE PIANO. ENFANTS ET ADULTES. Tél.: 722-7535.

**BOITES DE SONS \$250.00 523-2596.**

**303 Denturologiste**  
Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge acceptée.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3. tél.: 342-1781.

**309 Planchers**  
Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis. Tél.: 723-7738.

**311 Déménagements - transports**  
Accepterai déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

**312 Services**  
**AMASO**  
Service de rencontres sérieux. 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1. es., lettres. Tél.: 524-3852.

Donne à bonne maison 3 jolis chalets. Après 6 heures tél.: 277-2404.

**314 Lavage et nettoyage**  
Service et entretien, murs, planchers, plafonds, vitres, nettoyage de tapis, Estimation gratuite, résidentiel et commercial. M. Roger 676-3332.

**403 Professeurs demandés**  
**PROFESSEUR DE FRANÇAIS**  
Minimum B.A. ou équivalent - stage VIS linguistique - Montréal, Québec, Ottawa - Écrire à: Journal le Jour, C.P. 116, 387 Boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

**407 Emplois demandés**  
Membre du Barreau de la Province de Québec, 26 ans, cherche emploi spécial, bizarre, exceptionnel et bien rémunéré. Case Postale 99, Clermont, Co. Charlevoix. Tél.: 418-439-3651.

**506 Motocyclettes - bicyclettes**  
Roulotte Richelleu 22 fenêtres panoramiques de 4 côtés, tout équipée, très bon ordre \$3,400. particulier 665-6027.

**500 Autos à vendre**  
Manic 1970 dernière série très bon état 270-4712

**auto publico**  
Prenez avis que Bernard Bell demandera à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: Classe: Transport restreint - remorque - Service: Transport par remorque pour tirer les remorques vides ou remplies du requérant-conjoint. André Boire qui agit comme roulier; en vertu de toutes les clauses du permis permanent du roulier portant le numéro 19237-V. Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les quatre jours suivant la première parution de cet avis.

Prenez avis que James R. MacClean s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour lui demander d'approuver le transfert de toutes les actions émises de Unic Transport Ltée détentrice du permis numéro 619-V. Toute personne qui désire s'opposer à la requête devra le faire dans les quatre (4) jours suivant la première parution de cet avis.

Prenez avis que G. Charette Transport Limited fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports de Québec afin de donner le service suivant: transport restreint longue distance - route restreinte - contrat: de la frontière Québec Ontario à Montréal. Pour le transport d'acier originaire de Winsor Ontario pour le compte de Namasco Limited. Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les 4 (quatre) jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

Prenez avis que M. Yvon Mungler Q-501808, Nelson Michaud Q-500817, Roger Bélanger Q-503047 s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport du sable et gravier pour la région numéro 6. Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les 4 (quatre) jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, Procureurs des requérants.

Prenez avis que M. Ghislain Ouellette 1-500643, Claude Isabelle Q-500980, Lucien Roy Q-500667, Gaetan Dumond Q-500670, Nelson Roger Q-500833, Marcel Turcotte Q-500328, Jean-Guy Carrier Q-501791 D-1, Jean-Guy Carrier Q-501791 D-2, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport du sable et de gravier pour la région numéro 8. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, Procureurs des requérants.

Canada Province de Québec District de Montréal No: 18-000740-747

**COUR SUPERIEURE**  
REQUÉRANT: MARIELLE DEBACHE, adresse inconnue. INTIMÉE: AIME PILON, résident et domicilié dans les cité et district de Montréal.

**REQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICLE 182 C.C. DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**  
A LA COUR SUPERIEURE SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL OU A L'UN DE SES HONORABLES JUGES, VOUS REQUÉRANT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT:  
1—Le requérant est propriétaire indivis de l'immeuble ainsi décrit: "Un emplacement ayant front sur la rue Filion, à Montréal connu et désigné sous le numéro de subdivision UN de la subdivision du lot numéro TRENTE du lot originaire numéro DIX-NEUF (19-30-1) au Cadastre officiel de la Paroisse de St-Laurent, contenant 30 pieds de largeur par 104 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, avec les bâtisses et érigées, notamment une maison à deux étages, en bois et brique, comprenant deux logements portant les numéros civiques 12270 et 12272 de la dite rue Filion".  
2—Le requérant est marié sous le régime de la communauté de biens avec Dame Marielle Debache.  
3—Il est nécessaire et dans l'intérêt du requérant et de la co-proprétaire, Dame Geneviève Pilon que l'immeuble mentionné au paragraphe 1 soit vendu.  
4—Ledit immeuble est occupé depuis plus d'un an par un promettant acheteur monsieur Chabot.  
5—L'épouse du requérant l'a quitté depuis plusieurs années, il est possible de la retracer ou de lui faire signifier la présente requête.  
6—Vu l'article 182 du C.C. de la Province de Québec:  
PAR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL:  
AUTORISER votre requérant à vendre l'immeuble mentionné au paragraphe 1, sans le consentement de l'intimée;  
Le tout avec dépens sauf en cas de contestation.  
Longueuil, le 9 mai 1974  
PILON, FERRARI, BRACONNIER & LARIVIERE  
Procureurs du requérant.

**AFFIDAVIT**  
Je, soussigné(e) AIME PILON résident et domicilié(e) dans les cité et district de Montréal déclare sous serment ce qui suit:  
1—Je suis le (la) requérant(e).  
2—J'ai pris connaissance de tous les faits allégués dans la requête ci-dessus, lesquels sont vrais et exacts.  
En foi de quoi, je signe:  
AIME PILON  
Requérant(e)  
FRANCINE LAMBERT  
Commissaire à l'assermentation pour le District de Montréal

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.  
**331-8961 POSTE 38**

**100 Propriétés à vendre**  
**OUTREMONT**  
Grand cottage semi-détaché. Intérieur refait par décorateur professionnel. Bureau au sous-sol avec entrée indépendante. Faut voir Exclusif. Appelez Lucile M. Amyot 735-5791 ou 735-2149.

**IMMEUBLE WESTGATE COURTIERS**

**116 Appartements à louer**  
Longueuil, 2 minutes métro, sous-location 4 1/2 pièces, thermostat chaque pièce, taxes, électricité payés, 16e étage, vue sur fleuve, garages compris, \$209. Tél.: 670-1979.

**107 Commerces à vendre**

1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipés, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sûr, garage, meubles ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

Carré St-Louis, 2 pièces, meublé, pour une personne 843-3675.

**119 Chambres à louer**  
Chambre, accès aux commodités de la maison. Tél.: 679-8061 ou 670-3582.

**122 Chalets à louer**  
St-Gabriel de Brandon, 161 rue Provost. 5 camps à louer à la saison, au mois ou à la semaine. 1 ou 2 chambres à coucher. Électricité, eau courante. Très beau site. Entre \$300 et \$450 pour la saison. Tél.: 832-8847 ou 1-835-5154.

Val-Morin, 5 pièces, foyer, douche, terrain de 100 x 100. Tél.: 259-6614.

**124 Bureaux & locaux à louer**  
Local commercial à louer, face au Carré St-Louis, 3611 St-Denis, 7 pièces, chauffage et eau chaude inclus, \$180. Libre à partir du 1er août. Tél.: 844-1056 ou 270-1311.

**DIVERS**

**200 Antiquités à vendre**  
Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse, Tél.: 435-4350.

LE PATRIMOINE, très beau choix d'antiquités: 5714 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 488-8524.

Portneuf extraordinaire. 12 po. de diamètre par 5 po. de profondeur. Armoire pointe de diamants. 279-1432.

**202 Animaux à vendre**  
ANIMAUX À DONNER  
Chats à donner. Appeler 829-2570. Ormstown, après 17 heures.

**PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961**

**205 Impôts - tenue de livres**  
**DÉCLARATIONS D'IMPÔT**  
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

**207 Meubles à vendre**  
Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double, Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

**212 Terrains à vendre**  
St-Jean d'Iberville, 80 x 100, \$800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthur Ménard. Propriétaire - 326-0429.

**224 Divers**  
Cherche 2 passagers pour Vancouver, aller, départ vers début juillet. Tél.: 679-8061 ou 670-3582.

Cinéma-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

Prison Tanguay 2 grandes peintures, sur ce sujet à vendre ou? Boutique Soleil dans Vieux Montréal, si besoin argent, Lise Rose.

**JOLIETTE**  
**LE JOUR**  
est maintenant disponible par camelots.  
Abonnez-vous en composant **756-0891 ou 756-6877**

**BONNE NOUVELLE!**  
Votre compte pour les petites annonces peut maintenant être payé à toute  
**Caisse Pop Desjardins**

**OCCASION EXCEPTIONNELLE**  
**ATELIER DE COMPOSITION**  
Jeune compagnie en pleine expansion à vendre. Equipement photo-composition très moderne - Clientèle établie - Cause: maladie.  
Pour rendez-vous, s'adresser à 385 Boul. Lebeau ou téléphoner à 332-3141.

La Coopérative et LE JOUR présentent  
**Les bandes dessinées québécoises**

**JAUNES D'OEUF** par TANGUAY

comment on joue? Comme je suis poilu je vais faire le mouton! comment on joue?  
Les oiseaux du coin se préparent à jouer à saute-mouton...

lunambule par tibo

ÇA PARAIT QUE LES ÉLECTIONS APPROCHENT... AU LIEU DE ME DONNER MON BULLETIN SCOLAIRE... MA MAÎTRESSE M'A DONNER UN BULLETIN DE VOTE!

**le sombre vilain**  
ALORS JE L'AI SOUPOUDRÉ DE SAUCE CHILI AVEC BEAUCOUP DE SEL ET DE MOUTARDE... JE L'AI MIS AU FOUR À 350°F POUR QU'IL ROTISSE UN PEU! IL A PARLÉ FINALEMENT?

© Les Petits Dessins Zyr

**OYEZ OYEZ!**  
Les jeunes de Sainte-Dorothée et Sainte-Rose, **LE JOUR** a besoin de camelots composez **331-8961**

**CARRIÈRES**

**DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ A MONTRÉAL**  
Fonctions: Le candidat aura la responsabilité du service de comptabilité et de la préparation des états financiers et devra voir au complètement d'un système d'information intégré.  
Exigences: De préférence membre d'une association professionnelle de comptables; capacité de diriger du personnel. Le poste devrait intéresser des candidats dont le salaire se situe autour de \$14,500.  
Toute candidature devra parvenir au: Journal LE JOUR, C.P. 115, 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent.

Canada Province de Québec District de Montréal No: 12-043010-747

**COUR SUPERIEURE**  
REQUÉRANT: ANDRÉ LACROIX vs. DIANE LEBLANC. INTIMÉE: Intimée.  
L'intimée, Diane Leblanc, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication de cet avis.  
Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces de Montréal, à son intention.

Canada Province de Québec District de Montréal No: 18-000740-747

**COUR SUPERIEURE**  
AIMÉ PILON, résident et domicilié dans les cité et district de Montréal. REQUÉRANT, vs. DAME MARIELLE DEBACHE, d'adresse inconnue. INTIMÉE.  
REQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICLE 182 DU C.C. DE LA PROVINCE DE QUÉBEC  
AVIS A madame Marielle Debache, adresse inconnue.  
PRENEZ AVIS qu'une requête sera présentée à la Cour Supérieure de Montréal siégeant en division de pratique le 15 juillet afin que le requérant soit autorisé à vendre l'immeuble, sans le consentement de l'intimée, ainsi décrit:  
"Un emplacement ayant front sur la rue Filion à Montréal, connu et désigné sous le numéro de subdivision UN de la subdivision du lot numéro TRENTE du lot originaire numéro DIX-NEUF (19-30-1) au Cadastre officiel de la paroisse de St-Laurent, contenant 30 pieds de largeur par 104 pieds de profondeur mesure anglaise et plus ou moins, avec les bâtisses et érigées, notamment une maison à deux étages, en bois et briques, comprenant deux logements portant les numéros civiques: 12270 et 12272 de ladite rue Filion".  
Longueuil, le 9 mai 1974.  
PILON, FERRARI, BRACONNIER & LARIVIERE  
Procureurs du requérant.

Canada Province de Québec District de Montréal No: 18-000740-747

**COUR SUPERIEURE**  
AIMÉ PILON, résident et domicilié dans les cité et district de Montréal. REQUÉRANT, vs. DAME MARIELLE DEBACHE, adresse inconnue. INTIMÉE.  
REQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICLE 182 DU C.C. DE LA PROVINCE DE QUÉBEC  
AVIS A madame Marielle Debache, adresse inconnue.  
PRENEZ AVIS qu'une requête sera présentée à la Cour Supérieure de Montréal siégeant en division de pratique le 15 juillet afin que le requérant soit autorisé à vendre l'immeuble, sans le consentement de l'intimée, ainsi décrit:  
"Un emplacement ayant front sur la rue Filion à Montréal, connu et désigné sous le numéro de subdivision UN de la subdivision du lot numéro TRENTE du lot originaire numéro DIX-NEUF (19-30-1) au Cadastre officiel de la paroisse de St-Laurent, contenant 30 pieds de largeur par 104 pieds de profondeur mesure anglaise et plus ou moins, avec les bâtisses et érigées, notamment une maison à deux étages, en bois et briques, comprenant deux logements portant les numéros civiques: 12270 et 12272 de ladite rue Filion".  
Longueuil, le 9 mai 1974.  
PILON, FERRARI, BRACONNIER & LARIVIERE  
Procureurs du requérant.

# CARRIÈRES

**POUR PUBLIER  
UNE OFFRE D'EMPLOI  
COMMUNIQUEZ  
AVEC  
SUZANNE ASSELIN  
331-8961**

la commission scolaire  
**Mont-Fort**  
POSTE OUVERT:  
PRINCIPAL

**ÉCOLE ET CLIENTÈLE PRÉVUE:**  
Sainte-Marie  
635 élèves (maternelle à 5e année)

**ATTRIBUTIONS OU EXIGENCES DE LA FONCTION:**

- Sous l'autorité du directeur général, assumer l'entière responsabilité de son école.
- Organiser son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel.
- Assumer la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commission.
- Assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.
- Diriger l'équipe de gestion de son école, et participer à l'équipe de gestion des directions d'école de la commission.

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
- Formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
- Apptitudes réelles à l'animation d'équipes de travail, particulièrement en regard des questions d'ordre pédagogique.
- Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- Expérience de cinq (5) ans comme enseignant, dont au moins trois (3) au niveau élémentaire.

**RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES**

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

Tout candidat intéressé doit postuler avant le 8 juillet 1974 à 16.00 heures, en faisant parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Louis P. Fournier,  
Directeur du Personnel  
1125, rue Cadieux  
St-Bruno, Québec, J3V 2Z5

**INSTITUT PHILIPPE PINEL DE  
MONTREAL**

(Hôpital psychiatrique à sécurité maximale)

**POSTE:**  
CRIMINOLOGUE À TEMPS PLEIN

**FONCTIONS:**

- À l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, répondre aux demandes d'évaluation criminologique et participer à l'élaboration de programmes de traitement et de réinsertion sociales.
- En collaboration avec les autres criminologues, travailler au perfectionnement des outils d'évaluation criminologique, à l'enseignement aux stagiaires et à la recherche.

**QUALIFICATIONS:**  
—Diplôme terminal en criminologie (de préférence une maîtrise);  
—expérience antérieure souhaitable;  
—membre de l'A.P.C.Q.

**TRAITEMENT:**  
Selon convention collective en vigueur.

Les candidats(es) sont priés(es) de communiquer avec le Service du Personnel à:

**648-8461 (poste 214)**

**LE COLLÈGE DE THETFORD MINES  
RECHERCHE  
pour le 26 août 1974**

**PROFESSEURS**  
**EDUCATION PHYSIQUE (TEMPS PARTIEL)**

**Qualifications requises:** 1er cycle universitaire

**INFORMATIQUE (CHARGE DE COURS)**  
**Qualifications requises:** 1er cycle universitaire

**PHILOSOPHIE (CHARGÉ DE COURS)**  
**Qualifications requises:** 1er cycle et/ou maîtrise

**SCIENCES SOCIALES (SOCIOLOGIE) (TEMPS PARTIEL)**  
**Qualifications requises:**

- bacc. et/ou maîtrise en sociologie avec mineure en économique;
- expérience dans l'enseignement de préférence.

**TRAITEMENT:** Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Expédier curriculum vitae et documents attestant la scolarité et l'expérience avant le **15 juillet 1974** à:

Gérard Lemay  
directeur général  
COLLEGE DE THETFORD MINES  
671 sud, boul. Smith  
Thetford Mines, Qué.  
G6G 1N1

**OFFRE D'EMPLOI**

La Commission Scolaire Champlain requiert les services d'un DIRECTEUR (TRICE) pour les écoles Ste-Elisabeth à Cantley, St-Joseph et St-Pierre à St-Pierre-de-Wakefield.

**CRITÈRES GÉNÉRAUX OBLIGATOIRES:**

- A— L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre.
- B— Une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité.
- C— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- D— Une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant, lorsque le directeur dirige une école qui ne justifie pas la présence d'un directeur-adjoint.

**RÉMUNÉRATION:**

Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation du Québec.  
Entrée en fonction: Juillet 1974.  
Salaire: \$13,175. à \$16,995. au 1er juillet 74. (en discussion)

**LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE:**

**ATTRIBUTIONS:**

- Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la commission conformément aux règlements édictés en vertu des articles (202 d) et 204 de la Loi de l'instruction publique (Loi 27 - 1971), le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
- Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission.
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.
- Il dirige l'équipe de gestion de l'école.
- L'équipe de gestion comprend le(s) directeur(s) adjoint(s) de l'école.

**DATE D'INSCRIPTION:**

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 juillet 1974, en mentionnant le numéro du concours, à:

Commission Scolaire Champlain,  
Monsieur le Directeur Général,  
17, boulevard Gréber, C.P. 8  
Pointe-Gatineau, J8T - 3P3

**N.B. - Ce concours s'adresse au personnel de la Commission Scolaire Champlain et à l'extérieur.**

25 juin 1974  
CONCOURS C-0274

**OFFRE D'EMPLOI**

**L'ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS  
du  
SUD-OUEST DU QUÉBEC**

recherche les services d'un  
**SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
AGENT D'INFORMATION**

**Fonctions:**  
**(A) DEMI-TEMPS:**

- Voit à l'administration des biens de l'Association;
- en charge de la comptabilité;
- rédige les procès-verbaux;
- classe les archives.

**(B) DEMI-TEMPS:**

- En charge de l'information syndicale des membres;
  - organisation des sessions d'information et d'animation.
- Exigences:**
- 15 ans de scolarité;
  - connaissance ou expérience en comptabilité ou administration;
  - expérience syndicale;
  - les connaissances ou expériences en information seraient un atout.

Envoyer curriculum vitae au plus tard le **5 juillet 1974** à:

L'Association des Enseignants  
du Sud-Ouest du Québec  
15 C, rue Cholette  
Hull.  
a/s Le Président

**LE COLLÈGE DE THETFORD MINES  
RECHERCHE**

**ATTACHÉ D'ADMINISTRATION**  
(techniques infirmières)

**TÂCHE:**

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, l'attaché d'administration se voit confier des responsabilités administratives et plus spécifiquement pour le département des techniques infirmières.  
Il (elle) voit à la bonne marche des opérations courantes (budget, correspondance, rapports, etc.) à la préparation des contrats et des différents statistiques.  
Il (elle) planifie les expériences cliniques avec les différentes institutions de santé et le département, participe à la sélection et à l'évaluation du personnel et des étudiants, apporte une aide pédagogique et administrative aux professeurs, agit comme officier de liaison entre divers organismes gouvernementaux et professionnels.  
Il (elle) assure, avec le département, la continuité de l'application du modèle nursing dans un profil départemental s'échelonnant sur les trois années de collégial.  
Il (elle) peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- Baccalauréat en nursing;
- Expérience pertinente en administration hospitalière et en éducation;
- Connaissance dans les divers champs d'action de l'infirmier (ière) et sensibilisation au modèle nursing.

**TRAITEMENT:**  
Minimum: \$9,935.00  
Maximum: \$15,841.00

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les pièces justificatives avant le **15 juillet** à:

Gérard Lemay  
directeur général  
COLLEGE DE THETFORD MINES  
671 sud, boul. Smith  
Thetford Mines, Qué.  
G6G 1N1

**CENTRE LOCAL DE SERVICES  
COMMUNAUTAIRES  
DE LA PETITE NATION**

**TECHNICIEN EN ASSISTANCE  
SOCIALE  
OU  
TRAVAILLEUR SOCIAL**

**FONCTIONS:**

- Assumer les responsabilités découlant des programmes de soins sociaux préventifs, curatifs et d'urgence, au Centre, au point de service, à domicile et en milieu scolaire en collaboration avec les travailleurs sociaux et les auxiliaires familiales du C.S.S.O.
- Veoir au développement et au bon fonctionnement des différents programmes de services sociaux.
- Collaborer à la réalisation du programme de soins généraux et de services spéciaux.
- Participer au service social d'urgence et de disponibilité.
- Accepter d'effectuer un travail d'équipe ou même multidisciplinaire.
- Accomplir toutes autres tâches pertinentes que peut lui confier le directeur général.

**QUALITÉS REQUISES:**  
—Capacité de travailler en équipe (travail multidisciplinaire);  
—Capacité de se déplacer assez régulièrement dans la région.

**QUALIFICATIONS:**  
—Posséder un diplôme collégial ou universitaire en service social ou l'équivalent.

**LIEU DE TRAVAIL:**  
—Région de la Petite Nation, comté d'Argenteuil, située à 80 milles de Montréal et à 50 milles de Hull-Ottawa.

**SALAIRE:**  
—Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

**DATE LIMITE:**  
—Avant le 10 juillet 1974

Veillez adresser votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae à:

GILLES GÉGIN  
Directeur Général  
Centre Local de Services Communautaires  
de la Petite Nation  
C.P. 120, St-André Avellan, (Cité d'Argenteuil, P.Q.)

**LE CENTRE LOCAL  
DES SERVICES  
COMMUNAUTAIRES  
ILE DE HULL**

**POINTE-GATINEAU/TOURNAINE**

ouvre le poste suivant:  
**DIRECTEUR(TRICE)  
GÉNÉRAL(E)**

**FONCTIONS:**

- Sous l'autorité du Conseil d'Administration, voit à l'administration générale du C.L.S.C.;
- Il est responsable de la planification et de la conception des programmes tels que définis par les citoyens du milieu;
- Il voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes;
- Il coordonne et anime l'équipe de travail du Centre;
- Il voit à établir et à maintenir les relations avec les groupes du milieu et les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

**EXIGENCES:**

- A une expérience de travail avec les groupes populaires;
- Connaît le milieu;
- Connaît la loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du C.L.S.C.;
- A déjà eu à coordonner et/ou diriger les activités d'un groupe de travail ou d'un organisme;
- A des intérêts et des aptitudes pour le travail d'équipe.

**SALAIRE:**  
Selon la compétence et l'expérience du candidat. Demande et curriculum vitae, pour le **12 juillet** à expédier à:

Le Président du Conseil d'administration  
C.L.S.C. Ile de Hull/Pointe-Gatineau/Touraine  
205, rue Notre-Dame  
Hull.

**CLSC RIVIÈRE-DES-PRAIRES**

Recherche  
**MÉDECINS INFIRMIÈRES  
TRAVAILLEUR SOCIAL**

**Fonctions:**

- Est membre d'une équipe pluridisciplinaire
- Élabore et exécute des programmes d'éducation, de prévention et de soins médico-sociaux, en accord avec les besoins du milieu et avec la participation active des citoyens.
- Participe à l'élaboration d'un système de dossier
- Donne, dans sa compétence, des services de consultation, de soins et de prévention, individuels ou collectifs, au CLSC ou à domicile.
- Participe à l'évaluation des programmes.

**Exigences:**

- Diplôme universitaire de premier cycle (ou l'équivalent pour le travailleur social)
- Expérience pertinente aux tâches décrites
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- Sensibilité à l'importance du milieu pour la santé et le bien-être des gens
- Intérêt pour l'approche familiale et communautaire des situations
- Intérêt pour la prévention et l'éducation populaire dans le champ de sa compétence.
- Capacité d'adaptation à des tâches nouvelles (créativité, initiative)
- Sensibilisation à la loi de la réforme des services sociaux et de santé entreprise au Québec, et plus particulièrement du CLSC.
- Flexibilité quant aux horaires de travail.

**Traitement:**  
—Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le:  
**10 juillet (pour les infirmières et le travailleur social)**  
**29 juillet (pour les médecins)**

au:  
Directeur Général  
C.L.S.C. Rivière-des-Prairies  
8616 est, boul. Gouin  
Montréal H1E 1A3

**UN ÉDUCATEUR (TRICE)  
DE GARDERIE**

**Fonctions:**

- Responsable de la halte-garderie
- Planifier et mettre sur pied le service de halte-garderie
- Organiser et animer les activités de la halte-garderie
- Travailler en collaboration avec le comité de citoyens, les autres services de garderie et les autres services du C.L.S.C.

**Exigences:**

- Formation et/ou expérience pertinente aux tâches décrites
- Capacité de travailler en équipe
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation
- Initiative et créativité
- Sensibilité à l'esprit et aux objectifs du C.L.S.C.
- Flexibilité au plan horaire.

**Traitement:**  
—Selon l'expérience et les normes du Ministère des Affaires Sociales

**UNE SECRÉTAIRE**

**Fonctions:**  
—Accueille les gens et dispense l'information  
—Assume les communications téléphoniques  
—Dactylographie et travail général de bureau

**Exigences:**  
—Facilité de contact avec les gens  
—Aptitude à s'informer et à informer avec précision  
—Bonne connaissance du français parlé et écrit et de la dactylo  
—Aptitude à travailler en équipe.

**Traitement:**  
—Selon l'expérience et les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le

**10 juillet** au:  
Directeur Général  
C.L.S.C. Rivière-des-Prairies  
8616 est, boul. Gouin  
Montréal H1E 1A3

# le sport

## Tour de France

### Le Belge Bruyère devance Merckx

ST POL DE LEON. (AFP) par Serge Dessymoulié. — En prenant la deuxième place de la première étape du Tour de France cycliste, le Belge Bruyère a joué un mauvais tour à son compatriote et chef de file Eddy Merckx, en lui ravissant le maillot jaune que celui-ci avait endossé, jeudi à Brest, à l'issue du prologue contre la montre.

Cette première étape, longue de 144 km, quittait le grand port de guerre pour s'enfoncer dans la campagne nord-finistérienne parsemée de petites côtes parfois très sévères. Ainsi, deux d'entre elles de 4ème catégorie comptaient pour le classement du meilleur grimpeur: Loqueffret (70ème km) et la côte de Landivisiau (105ème). Les coureurs ont été très rapides (moyenne du vainqueur 42.044 km/h) et

sont arrivés avec presque une demi-heure d'avance sur l'horaire prévu par les organisateurs.

Immédiatement après le départ, les attaques commencent à fuser, mais sans suite. Au premier "Point chaud", Landerneau situé à 26,5 kilomètres du départ, Merckx bat Hoban, Karstens et Esclassin et en profite pour empêcher les 6<sup>es</sup> de bonification.

Au second point chaud, Merckx toujours lui, prend encore la première place et les 6<sup>es</sup> de bonus devant Karstens et Hoban. Ces coureurs, accompagnés de Thevenet, Van Springel, Teirlinck, Galdos et Menendez, profitent de ce sprint pour prendre le large. Ils sont bientôt rejoints par Van Impe, De Witte, Bruyère, Panizza et Périn et à Brennenelis (75ème kilomètre), ils

comptent 10<sup>es</sup> d'avance sur le peloton. Mais celui-ci, emmené par les "grands", donne la chasse aux fuyards et au 79ème kilomètre, tout rentre dans l'ordre.

Dans la côte de Landivisiau, Teirlinck, déjà premier au sommet de Loqueffret, passe en tête. Le Belge est suivi par ses compatriotes Van Springel et Bruyère. Ces trois hommes se détachent légèrement, mais n'insistent pas outre mesure. Tout va très vite dans la course. Ce n'est qu'à 20 kilomètres de l'arrivée que l'italien Gualazzini accompagné de Van Springel et Bruere, parvient à lancer l'échappée décisive. En l'espace de quatre kilomètres, les trois hommes s'assurent 25 secondes d'avance. A 10 kilomètres de l'arrivée, ils possèdent 30 secondes d'avance. La course est jouée. Le peloton ne réagit plus. Pour la victoire

d'étape, Gualazzini devance Bruyère de une seconde et Van Springel de 4 secondes, le peloton étant relégué à 22 secondes.

Tout au long du parcours, un énorme public était massé surtout dans les villages, mais aussi dans la campagne, pour encourager les coureurs. Il faut dire qu'en Bretagne, le cyclisme est le sport "National". Ainsi, le dernier Champion de France, Talbourdet, est natif de Erquy, dans les côtes du Nord...

A l'arrivée, le vainqueur Gualazzini brandissait un bouquet... d'artichauts, dont St-Pol-de-Leon est la capitale ainsi que du chou-fleur, légumes qui sont expédiés par bateaux entiers en Angleterre... où les coureurs vont se retrouver samedi.

En effet, ce vendredi après midi, les concurrents s'embarqueront pour Plymouth. Ce sera la première fois que le tour franchira la Manche pour une conquête toute pacifique du public anglais à la cause de la bicyclette. Et samedi, la seconde étape de la "grande bouche" se déroulera dans la campagne anglaise. Mais on ne sait pas encore quel accueil réservera la police à tous ces gens qui roulent à droite...

Voici le classement officiel de la 1ère étape du Tour de France: Brest-Saint-Pol-De-Leon (144km):

1. — Ercole Gualazzini (Ital.-Gribiori) 3h25'30" (avec bonification) 3h25'10"
2. — Joseph Bruyère (Belg.-Albani) 3h25'31" (avec bonification) 3h25'16"
3. — Herman Van Springel (Belg.-Van-Vaerenbergh) 3h25'34" avec bonification EH25'24"
4. — Gerben Karstens (Holl. de Muer) 3h25'52" avec bonification 3h25'47"

5. — Frans Van Looy (Belg.-Schotte) 3h25'52"
6. — Eddy Merckx (Belg.-Albani)
7. — Patrick Sercu (Belg.-Gribiori)
8. — Piet Van Katwyk (Holl.-Liebrechts)
9. — Barry Hoban (gb)Caput
10. — Cees Priem (Holl.-Liebrechts) Tous même temps 3h25'52"

Le Belge Bruyère prend le maillot jaune.

Voici le classement général du Tour de France à l'issue de la 1ère étape: Brest-Saint-Pol-De-Leon:

1. — Joseph Bruyère (Bel) (Albani) 3h34'18"
2. — Eddy Merckx (Bel) (Albani) à 16"
3. — Herman Van Springel (Bel) (Van Vaerenbergh) à 26"
4. — Jesus Manzanique (Esp) (Moreno) à 34"
5. — Gerben Karstens (Holl) (De Muer) à 37"
6. — Ercole Gualazzini (Ital) (Gribiori) à 39"
7. — Joaquim Agostinho (Por) (De Muer) à 41"
8. — Dirk Baert (Beo.) Kvan Vaerenbergh
9. — Jean-Pierre Danguillaume (Fra.) Kplaud
10. — Bernard Thevenet (Fra.) Kplaud(11). — Pollentier (Bel) à 51"
12. — Den Hertog (Holl) à 53"
13. — Ex-Aequo: La Sa (Esp) Knetemann (Holl) à 54"
15. — Ex-Aequo: Hoban (G B). — Pesarodona (Esp) Pintens (Bel) à 55"
18. — Ex-Aequo: Priem (Holl). — Bertoglio (Ital) à 56"
20. — Rebillard (Fr) à 57"
21. — Ex-Aequo: Mortensen (Dan) Bellini (Ital) à 58"
23. — Ex-Aequo: Ovion (Fr) Campaner (Fr) Rouxel (Fr) à 59"
26. — Van Clooster (Bel) à 1'27"
27. — Ex-Aequo: Aja (Esp) Poulidor (Fr) Cael (Bel) à 1'01"

## En soccer (football) Le Québec reçoit Toronto à Jarry

Ce dimanche 30 juin à 15 heures au parc Jarry la section de soccer-football du Québec livre sa quinzième partie en Championnat de la ligue de l'Ontario contre l'équipe Croatia de Toronto. Battu 1-2 au match aller en Ontario, la sélection du Québec voudra en appeler de cette courte défaite et confirmer un net redressement qui lui permet maintenant, après un départ très laborieux, de se classer en septième position parmi dix-huit autres équipes concurrentes toutes rémunérées (professionnelles ou semi-professionnelles) la sélection du Québec compte à ce jour 5 victoires, 2 nuls et 7 défaites. Bien que très jeune, moyenne d'âge vingt ans et constamment modifiée, pour donner une chance à tous les sujets d'avenir, trente-deux joueurs utilisés jusqu'à présent, la sélection provinciale poursuit donc d'heureuse manière sa préparation olympique en tenant tête à

des formations adverses souvent constituées à cinquante pour cent et plus d'éléments professionnels importés d'Europe pour l'été.

Le lendemain, lundi 1er juillet, à 16 hres au stade de l'Université Laval, l'équipe provinciale se produira en match amical contre une sélection senior de la ville de Québec. A 14 hres, en lever de rideau, l'université Laval affronte Lasalle en championnat de 2-ième division de la ligue Nationale du Québec.

du Danemark. Ayant reçu l'an passé la sélection junior du Québec, ils sont cette fois nos invités. Accueillis jeudi soir à St-Bruno où ils ont été tenus en échec par une sélection locale, 2 à 2, les jeunes Danois seront le 4 juillet à Pincourt (20 H 30) et le 7 juillet à Beaconsfield (16H) pour y être opposés à nouveau à des sélections municipales.

De son côté, Birkoed, bonne équipe de 1-ère division amateur, doit livrer une série de six parties amicales ainsi programmée:

- 30 juin 19 H 30 à Château-guay
- 2 juillet 19 H 30 à St-Jean d'Iberville
- 4 juillet 18 H 30 à Pincourt
- 8 juillet 20 H 45 à Verdun
- 10 juillet 20 H 30 à Dorval
- 11 juillet 19 H 30 à Dollard

### Des visiteurs du Danemark

La Fédération de soccer-football du Québec accueille présentement deux formations en provenance du Danemark, les juniors de Herlev et les seniors de Birkoed. Les juniors de Herlev, une banlieue de Copenhague, sont champions

## Championnat provincial de boxe

La grande finale de classe ouverte aura lieu mardi soir au centre Paul-Sauvé.

Parmi les boxeurs participants nous verrons Richard Daigneault de la Palestre, Steve Gallagher de Montréal West, Lancelot Innis de l'Olympique, Joe Urso de l'Olympique et aussi Carl Morais de Chicoutimi.

Le combat de Louis Hu-neault, champion de l'Ouest du Québec aura la tâche très dure face à un nouveau

Dreddy Grilly entraîné par Lucien Bleau.

Le géant Roger Fortin de Baie-Comeau qui a une fiche de 40 victoires sur 42 combats rencontrera Pietro Contarini qui a boxé cette année contre des Américains, des Allemands, des Irlandais, des athlètes des Bermudes et des Canadiens.

La soirée commence à huit heures et elle est totalement organisée par la Fédération de boxe provinciale.

en LYCRA turquoise, vert, rouge, noir, marron \$25, chez Brière

## ATELIER DE COMPOSITION

**MISE INC.**

385 Boul. LEBEAU VILLE ST-LAURENT

Lire...  
**LE JOUR**  
chaque matin

**Le quotidien national des Québécois**

### ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$15.00 pour 3 mois   
de \$30.00 pour 6 mois   
de \$52.00 pour 12 mois   
Edition du samedi seulement \$12.00 pour 12 mois

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
TÉL: \_\_\_\_\_

**POUR RENSEIGNEMENTS  
COMPOSEZ - 331-8961**

### ABONNEMENTS PAR CAMELOTS (\$1.25 par semaine)

<b>MONTREAL</b> Rive-Sud Laval Sorel St-Jean 331-8961 <b>CÔTE NORD</b> Baie Comeau Hauterive Sept-Îles Port Cartier 589-5017	<b>QUÉBEC</b> 658-8920 <b>LAC ST-JEAN - SAGUENAY</b> Chicoutimi Jonquière Alma et les environs 543-5103 <b>JOLIETTE 756-0891</b>
---	--

**OUTAOUAIS**  
Hull  
Gatineau  
Pointe-Gatineau  
Touraine  
771-0511

**Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.**

# Jeux 76

## Ce qu'un concurrent peut accepter

Si les moyens d'existence d'un concurrent aux Jeux Olympiques ne doivent ni provenir ni dépendre des revenus qu'il pourrait tirer du sport, il peut tout de même recevoir une aide dans certains cas.

Le concurrent peut accepter une aide de son Comité national olympique ou de sa Fédération sportive nationale au cours des périodes assignées à la préparation et à la participation aux compétitions sportives, y compris les Jeux Olympiques.

Une telle aide consiste uniquement en l'hébergement pendant l'entraînement et la participation, la nourriture, le transport, l'équipement sportif, les installations sportives, l'entraînement les soins médicaux, ainsi que l'argent de poche pour couvrir les menus frais, ceci dans les limites approuvées par sa propre Fédération internationale sportive ou par son Comité national olympique.

La période dévolue à l'entraînement à plein temps, et qui est approuvée par les Fédérations internationales ou les Comités nationaux olympiques est, en règle générale de trente jours et ne doit, en aucun cas, dépasser soixante jours dans le cours d'une année civile.

Il peut aussi accepter le paiement de primes d'assurance en cas d'accident ou de maladie survenant à l'entraînement ou durant les compétitions.

Lui sont aussi permises les bourses d'études accordées conformément aux normes académiques et techniques et soumises à l'accomplissement des obligations scolaires et universitaires et non pas aux succès sportifs.

Des prix obtenus à l'issue des compétitions dans les limites fixées par les règles des Fédérations internationales respectives et approuvées par le Comité international olympique peuvent également être acceptés par les concurrents.

Enfin, le Comité international olympique est opposé au dédommagement du manque à gagner sauf dans les cas reconnus dignes d'intérêt. Dans ces seuls cas, les Comités nationaux olympiques ou des Fédérations pourront autoriser le versement de compensations qui couvriront uniquement la perte de salaire causée par l'absence du concurrent à son travail, en raison de sa participation aux Jeux Olympiques ou aux importantes réunions sportives internationales approuvées par les Fédérations. En aucun cas, les sommes payées conformément à ces dispositions ne pourront excéder le montant que le concurrent aurait normalement reçu en exerçant sa profession au cours des périodes considérées.

### Non-amateurs et semi-professionnels

Ceux qui, pour leurs aptitudes sportives, reçoivent des allocations de leurs gouvernements, d'institutions éducatives ou d'entreprises financières, ne sont pas des amateurs. Des établissements commerciaux ou industriels emploient parfois des athlètes pour leur valeur publicitaire. Ces athlètes sont payés pour un emploi qui demande peu de travail et sont libres de s'entraîner et de concourir en tout temps.

Pour accroître leur prestige national, il arrive que des gouvernements adoptent les mêmes méthodes et assurent aux athlètes des situations dans l'armée, dans la police ou dans les administrations de l'État. Ils organisent aussi des camps d'entraînement pour des périodes de longue durée.

Certains collèges et universités offrent des bourses importantes et des privilèges spéciaux aux athlètes.

Les bénéficiaires de ces faveurs spéciales, accordées uniquement en raison de leurs dons athlétiques, ne sont pas qualifiés pour participer aux Jeux Olympiques.

# le sport

## Championnat canadien en gymnastique artistique

C'est en fin de semaine, soit les 29, 30 juin et 1er juillet, que sera disputé à l'Université Laval de Québec le championnat du Canada en gymnastique artistique. Le Centre Immaculée Conception y sera dignement représenté, comme on peut s'en rendre compte:

**Catégorie senior:** hommes - Richard Bigras, Jean Demers, Jean Gagnon, Pierre Leclerc, l'entraîneur: André Simard.

**Catégorie junior:** hommes Jean Choquette, Gilles Gélneau, Normand Ménard, Jacques Pannetti, André Valérand, l'entraîneur: André Simard; femmes - Sylvie St-Laurent, Allison Howling, les entraîneurs: Lise Simard et Jean-Louis Munn.

**Trampoline - catégorie junior:** femmes - Carol Barns, Christine Boisvenu, l'entraîneur: Jean Boisvenu.

### Pour 1976

## Un village olympique permanent

**MONTREAL (AFP) —** M. Jean Drapeau, maire de Montréal, a présenté jeudi au conseil municipal les plans d'un village olympique permanent qui coûtera 30 millions de dollars. Ces plans, a précisé M. Drapeau, ont été approuvés par le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO). Ils seront approuvés définitivement par le conseil municipal de Montréal dans le courant du mois de juillet.

M. Drapeau a expliqué

que le projet d'un village temporaire, ou à moitié temporaire et à moitié définitif, avait été abandonné.

Le projet retenu comporte deux tours de forme pyramidale constituant 920 unités de logement qui accueilleraient les 8,000 athlètes attendus pour les Jeux olympiques d'été de Montréal en 1976. Un centre de services sera édifié à proximité des deux tours, et il pourra servir de foyer pour personnes âgées après les Jeux.

## Jocelyne joue un 72

**CANDIAC, Qué. (PC) —** Voici les meneuses après les 54 premiers trous au tournoi de golf La Canadienne.

- Kathy McMullen, 34-33-67.
- Betsy Cullen, 35-33-68.
- Judy Nimbball, 34-34-68.
- Sandra Palmer, 34-34-68.
- Carole Jo Skala, 31-37-34.
- Kathy Whitworth, 34-35-69.
- Muriel Breer, 33-37-70.
- Kathy Farrer, 35-35-70.
- Shelley Hamlin, 36-34-70.
- Joanne Carner, 35-36-71.
- Gail Deneberg, 34-37-71.
- Sally Little, 35-36-71.
- Sandra Post, 35-36-71.
- Kathy Postlewait, 35-36-71.
- Kathy Ahern, 36-36-72.
- Jocelyne Bourassa, 38-34-72.
- Kathy Cornelius, 38-34-72.
- Kathy Duggan, 35-37-72.
- Carla Glasgow, 37-35-72.

- Carol Mann, 37-35-72.
- Diane Patterson, 36-36-72.
- Marilyn Smith, 35-37-72.
- Jan Stephenson, 39-33-72.
- Joann Washam, 38-34-72.
- Donna Caponi Young, 36-36-72.

- Jane Blalock, 38-35-73.
- Pam Higgins, 37-36-73.
- Mary Mills, 36-37-73.
- Mary Bea Porter, 36-37-73.
- Sue Roberts, 38-35-73.
- Pam Barnett, 38-36-74.
- Laura Baugh, 37-37-74.
- Susie Berning, 38-36-74.
- Louise Bruce, 34-40-74.
- Mary Bryan, 39-35-74.
- Slifford Ann Creed, 38-36-74.
- Karolyn Kertzman, 35-39-74.
- Kathy Martin, 38-36-74.
- Judy Meister, 38-36-74.

## En ski nautique

### 2e tranche de la Coupe du Québec

C'est en fin de semaine que se tiendra, au lac Clair, à St-David de Falardeau, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, la deuxième tranche de la Coupe du Québec en ski nautique, organisée par la Fédération de ski nautique du Québec. La première tranche de cette série de trois compétitions a été présentée, la fin de semaine dernière, au lac des Nations, à Sherbrooke.

La Coupe du Québec, rappelle-t-on, comporte huit catégories bien distinctes qui sont: Benjamins, garçons et filles, 10 — ans et moins; Juveniles, garçons et filles, 11 et 12 ans; Juniors, garçons et filles, 13, 14 et 15 ans; Intermédiaires, garçons et filles, 16, 17 et 18 ans; Hommes et femmes de 19 à 25 ans; Hommes seniors de 26 à 37 ans; Femmes seniors, 26 ans et plus et, enfin, homme vétérans 38 ans et plus. Les participants prenant part à la compétition se disputent les honneurs dans les trois épreuves qui comprennent la discipline du ski nautique, à savoir: le slalom, les figures et les sauts.

La présentation de la

Coupe du Québec de ski nautique est l'une des manifestations importantes de la Fédération de ski nautique du Québec, puisque tout près de deux cents skieurs, dans chacune des catégories participant dans l'une ou l'autre des trois épreuves se disputent les honneurs. Sur le plan de la participation, c'est donc comme on peut le constater, une manifestation de toute première importance. La Coupe du Québec permet en outre aux participants d'améliorer leur performance et d'abattre leurs propres marques. Pour les amateurs de ski nautique, cet événement est certes à ne pas manquer et leur permettra de voir les meilleurs skieurs Québécois à l'oeuvre.

## Athlétisme féminin

### Neufville ne sera pas seule

**BAKERSFIELD (Californie) —** AFP — Les championnats des États-Unis féminins d'athlétisme se disputent, une semaine après les championnats masculins, vendredi et samedi, à Bakersfield, en Californie.

À l'exception des juniors engagés dans le match USA-URSS à Austin, et de Francie Larrieu, en Europe, les meilleures Américaines du moment s'affrontent sur la piste en tartan du Memorial Stadium, où se sont disputés l'an dernier les championnats masculins. Les deux meilleures Américaines dans chaque épreuve seront retenues pour le match États-Unis - Union Soviétique, prévu les 5 et 6 juillet, à Durham (Caroline du Nord).

Une douzaine d'étrangères étudiant aux États-Unis dont un lot important de Jamaïcaines conduites par Marilyn Neufville tacheront de décrocher un titre américain. L'ancienne co-détenrice du monde du 400 m aura du mal à s'approprier à nouveau le record mondial qu'a pulvérisé samedi dernier la Polonaise Irena Szewinska en 49.9. Elle n'a pas fait mieux que 55.6 cette année sur 440 yards.

Debra Sapenter (53.4) semble donc mieux placée que la Jamaïcaine pour l'emporter. Les autres meilleures

### Sur 400 mètres haies Bolding réussit 48.6

**VAESTERAAS (AFP) —** L'Américain Jim Bolding a réalisé sur 400 mètres haies la meilleure performance de l'année en 48.6 lors du gala international d'athlétisme de Vaesteraas hier soir.

Americaines engagées sont Renaye Bowen et Theresa Montgomery au sprint, Patty Johnson au 100 m haies (13.5 en 1974), les jeunes Mary Decker et Robin Campbell au 800 m, Maren Seider (poids), Kathy Schmidt (javelot), Joni Huntley (hauteur) et Martha Watson (longueur). Dans l'ensemble, le niveau américain est cependant encore très éloigné de celui des championnes est-européennes, qui détiennent tous les records du monde d'athlétisme sans exception, depuis que Neufville a perdu le sien.

## Ashe vainqueur

**LONDRES, (AFP) —** Voici les résultats de la journée d'hier des championnats internationaux de tennis de Wimbledon, toujours perturbés par la pluie: simples messieurs (second tour) Ashe (Eu) bat Kakoulia (Urss) 6/1-6/4-6/3 Tom Okker (Holl) bat Banyani (Hon) 6/2-6/2-6/4



Arthur Ashe

## Plein air, chasse et pêche Camping sauvage (5)

### Conserves vs nourriture déshydratée

par André Y. Croteau

L'automne dernier, pour ma chasse au caribou, j'avais invité deux amis et excellents compagnons de chasse à m'accompagner. Désireux de m'aider dans les préparatifs d'une aussi importante expédition — c'était sa première — l'un d'eux s'offrit à prendre la responsabilité totale de la nourriture à la condition que nous ne lui demandions pas ce qu'il avait choisi. Un seul critère: emporter assez de provisions pour dix jours sous la forme la plus légère possible en vue du transport par avion.

J'avais surestimé sa connaissance du camping sauvage: rendu dans les solitudes du Nouveau-Québec il nous dévoila le menu: outre les assaisonnements et ingrédients de base de toute cuisine il avait acheté des mets déshydratés de toutes sortes mais que cela. Tout à l'opposé de cette triste aventure gastronomique, j'arrive à l'instant d'une expédition de camping sauvage dans la Gatineau où, au menu, figuraient tout aussi bien les pointes d'asperge revenues au beurre que le Mouton Cadet.

Le choix de la nourriture que l'on peut apporter en camping sauvage est illimité. En fait, grâce à la magie des glacières en styromousse vous pouvez conserver même le plus délicat filet mignon pendant plusieurs jours. Ainsi, j'ai acheté un gros bloc de glace lundi qui a maintenu mes provisions au frais tout le voyage et a même conservé mon poisson jusqu'au retour jeudi. J'ai dans mon équipement un petit réfrigérateur qui fonctionne au gaz propane, à l'électricité domestique et sur l'allumette d'une voiture. Je n'ai presque jamais utilisé ce gadget qui coûte

plus de \$100.; par contre, j'achète quatre ou cinq glacières en styromousse par année, quitte à les jeter après usage ou quand elles sentent trop le poisson, vu qu'elles ne coûtent que deux ou trois dollars.

#### Liste de provisions

Mais revenons à une situation moyenne où le campeur part pour environ une semaine sans retour à une source d'approvisionnement et où il doit emporter une charge relativement légère. Trois types de nourriture s'offrent à lui: les conserves, les nourritures légères et les produits déshydratés.

Je dis que les trois types doivent faire partie de vos provisions, en plus de quelques produits frais, et des ingrédients de base. Commençons la liste par ces derniers. Il faut toujours emporter de la farine, du gras, du sel et du sucre. Le gras le plus commode est une bonne margarine à base d'huile de maïs contenue dans un plat en plastique à couvercle. C'est propre et ça fait tout, de la friture aux beignets de trappeur. Avec ces quatre éléments vous pourriez, dans des cas extrêmes, survivre des semaines, voire des mois dans les conditions les plus pénibles.

Les conserves peuvent aussi être très utiles si choisies avec intelligence. À proscrire: les soupes en boîtes sauf des petites boîtes de crème de champignon qui serviront exclusivement à la cuisson du poisson, les liqueurs douces, la bière, les jus, les fruits et légumes et tous les

produits riches en eau: leur poids et leur peu de valeur nutritive leur interdirait une place en camping sauvage. Par contre certaines conserves sont bienvenues, tels ces jambons en boîtes, ces viandes et poissons de toutes sortes, riches en valeur nutritive. Je serais porté à classer l'alcool parmi les conserves puisqu'il est presque aussi nécessaire que ces dernières étant donné les atavismes que nous héritons de notre civilisation. Je recommande au choix un des trois alcools suivants en camping sauvage: du cognac, du "p'tit blanc" concentré ou du rhum concentré en quantité de 26 onces par deux semaines.

Une des plus intéressantes sources d'énergie en camping sauvage, outre le gibier ou le poisson frais, réside dans les nourritures légères. Parmi elles je classe les pommes de terre en flocons, le lait en poudre, les soupes Knorr et Lipton dont vous pouvez emporter des quantités importantes dans peu de poids et d'espace. Dans le même genre ajoutez les spaghettis, les nouilles et autres produits légers et nourrissants.

Enfin, il y a les fameux produits déshydratés qu'on retrouve sur le marché et qui ne prennent pas beaucoup chez les fines gueules du Québec. C'est probablement au petit magasin Mountain Hut, rue Sherbrooke ouest, Montréal, qu'on trouve la plus grande sélection de mets déshydratés, des petits pois verts au hamburger steaks. Ils ont, paraît-il, une excellente valeur nutritive mais, prenez-en ma parole, ils ont un goût insipide dont on ne revient pas!

# CHALLENGE

## Labatt

**1<sup>er</sup> juillet 1974**  
**PROGRAMME DOUBLE**  
 2:00 p.m. — 8 Funny Cars  
 8:00 p.m. — 10 Funny Cars

**PRIX D'ADMISSION:**  
**\$5.00** pour le programme double

- 1. Pee Wee Wallace — THE ALABAMIAN
- 2. Don Schumacher
- 3. Gene Snow
- 4. Jim Liberman
- 5. Tim McEwen
- 6. Mickey Thompson
- 7. Willie Borsch
- 8. Roland Lerong
- 9. Fred Goetze
- 10. CHI TOWN HUSTLER

- THE MONGOOSE
- REVELLEADER
- REVELL'S WILDMAN
- HAWAIIAN
- FEARLESS FRED
- et autres

- VEGA
- CHEVY VEGA
- DODGE CHARGER
- CHEVY
- DUSTER
- PONTIAC
- DODGE
- VEGA
- DODGE CHARGER

**NAPIERVILLE INTERNATIONAL**  
 Route 15 vers USA sortie 13

**Labatt** Brassée au Québec par la Brasserie Labatt Limitée

# le sport

# les courses

## En athlétisme

### Jim Bolding en vedette

VAESTERAAS, (AFP) — La meilleure performance mondiale de l'année sur 400M/ haies réalisée par l'Américain Jim Bolding avec un temps de 48"6 à quelque peu "écrasé" toutes les autres performances de la union internationale d'athlétisme de Vaesteraas, près de Stockholm.

Voici les principaux résultats: 400 mètres haies

#### LIGUE NATIONALE

Section est	G	PMoy.	Diff.
St. Louis	38	33	.535
Philadelphie	38	34	.528
Montréal	33	32	.508
Chicago	29	39	.426
Pittsburgh	29	40	.420
New York	29	42	.408

#### LIGUE AMERICAINE

Section est	G	PMoy.	Diff.
Boston	40	30	.571
Cleveland	36	33	.522
Baltimore	36	34	.514
Détroit	36	34	.514
Milwaukee	34	33	.507
New York	35	37	.486

#### Section ouest

Los Angeles	49	24	.671
Cincinnati	42	29	.592
Atlanta	40	33	.548
Houston	37	33	.543
San Francisco	33	42	.400
San Diego	33	44	.428

#### Section ouest

Section ouest	G	PMoy.	Diff.
Oakland	40	33	.548
Chicago	39	33	.507
Texas	37	36	.507
Kansas City	35	35	.500
Minnesota	29	40	.420
California	30	44	.405

#### AUJOURD'HUI

Cincinnati 6 Atlanta 3  
Chicago 5 Montréal 4  
St. Louis 6 New York 1  
San Francisco à San Diego N

#### HIER

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
St. Louis à New York  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

#### AUJOURD'HUI

Chicago à Montréal  
Philadelphie à Pittsburgh  
Cincinnati à Atlanta  
Houston à San Diego  
St. Louis à New York  
Los Angeles à San Francisco

## Les inscrits de samedi

PREMIÈRE COURSE, AMBLE, À RÉCLAMER \$8,000, BOURSE: \$2,600

6-Prince B. Gene	Lacharité	5-2
2-Tiger Paws	Giguère	3-1
8-Rarest Hanover	Hebert	4-1
2-Vapo Pick	Hanna	9-2
6-Moby Sue	(inconnu)	5-1
1-Pier Mac	Gauthier	6-1
4-Tilly Farvel	Samson	8-1
7-Flying Baron	Boucher	8-1
AE: Emmett Lobell - Gingras		

DEUXIÈME COURSE, AMBLE, À RÉCLAMER \$3,500 BOURSE: \$1,600

6-Corporal Kiz	MacDonald	5-2
4-Belle of Mine	Gauthier	3-1
6-CP Adio	Gauthier	4-1
1-Borderview Roy	Gendron	9-2
2-Ad Painter	Lachance	4-1
7-Johnny Drummond	Poirier	6-1
3-Vanway Annie	Miller	8-1
8-Guy Master	Petrachuk	8-1
AE: Directus Irish - Turcotte		

TROISIÈME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$275 PAR DÉPART BOURSE: \$2,600

5-Armbrro McKee	Grise	5-2
1-Blaze Cashier	Hanna	3-1
6-Count Three	Catellier	4-1
7-Parnell Hanover	Hebert	9-2
4-Lemoine	Savignac	5-1
3-Wil Lor Clipper	Boucher	6-1
2-Leldon	Gamache	7-1
AE: Carolin Intrepid - Gingras		

QUATRIÈME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$250 PAR DÉPART BOURSE: \$2,400

3-Pampon	Hebert	5-2
2-Qui Nhon	Catellier	3-1
7-Directions Please	Lacharité	4-1
2-Silken Mir	Dostie	9-2
5-Effra Lobell	Lachance	5-1
1-Kestone Georgia	(inconnu)	6-1
6-Phoenix Byrd	Turcotte	8-1
8-Fashion Duke	Picard	8-1
AE: Carolin Intrepid - Gingras		

CINQUIÈME COURSE, AMBLE, À RÉCLAMER \$7,000, BOURSE: \$2,300

2-J.J. Richards	Gendron	5-2
7-Crestwood Copper	Hanna	3-1
1-Boone Senator	Boucher	4-1
6-Mi Papi	Samson	9-2
3-Regal Brook	Lacharité	5-1
4-Stormy Ken	Seaman	6-1
5-Eclair Flicka	Poirier	8-1

SIXIÈME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$325 PAR DÉPART, BOURSE: \$3,000

6-Byrd Pearl	Gendron	5-2
1-McDido	Hanna	3-1
5-Starton	Beaulieu	4-1
3-Junius Drummond	Dequie	9-2
7-Thunder Imp	MacTavish	5-1
3-Miramichi Knith	Aubin	6-1
6-Cofor Mir	Giguère	8-1
4-Jocelyn Bunter	Gingras	8-1
SEPTIÈME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$275 PAR DÉPART BOURSE: \$2,600		

QUATRIÈME COURSE, TROT GAGNANTS DE PLUS DE \$4,000, BOURSE: \$4,500

2-Counterpoint	Lachance	5-2
3-Fighting Joe	St. Jacques	3-1
1-Desirados	Gauthier	4-1
5-Jay D. Adios	Pelletier	9-2
6-Thats My David	Catellier	5-1
7-Smoky George	Cote	6-1
8-Scranton Hanover	Samson	7-1
2-Cherry Frosting	Picard	8-1

CINQUIÈME COURSE, AMBLE, À RÉCLAMER \$4,000, BOURSE: \$1,700

5-Duke Speed	Bedard	5-2
3-Alton Prince	Lacharité	3-1
8-Shafter May	Picard	4-1
4-John Watts	Seaman	9-2
2-Volo Mir	Poirier	5-1
3-Widower Bo Carter	Cote	6-1
1-Yankee Battle	C. Cote	8-1
7-Opal Water	Boucher	8-1

SIXIÈME COURSE, TROT, G. DE PLUS DE \$4,000 BOURSE: \$4,500

6-Fra Pearl	Lachance	5-2
8-Comet Angus	Cote	3-1
2-Speed Champ	Cyrenne	4-1
1-Pete Sidney	Dequie	9-2
5-Mighty Emperor	Bourgon	5-1
4-Honest John N	Ballargoon	6-1
1-Maur's Pride	Robillard	7-1
7-Loup Garou	Gendron	8-1
SEPTIÈME COURSE, AMBLE, G. DE PLUS DE \$4,000 BOURSE: \$4,500		

HUITIÈME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$150 PAR DÉPART BOURSE: \$1,700

1-No Refund	Grise	5-2
2-Bengal Blue	Lalonde	3-1
3-Moule O Moette	P. Gauthier	4-1
5-Carly Win	L. Viandré	9-2
4-Speedy Peter Bee	Samson	5-1
6-Bandmaster	Cote	6-1
7-Frosty Capar	Aubin	8-1
8-Byrd Flicka	P. Gagnon	8-1

NEUVIÈME COURSE, TROT, INVITATION, BOURSE: \$7,500

1-Vernon Drummond	Lacharité	5-2
10-Frisky Chip	Gendron	5-2
2-Brown Cont	Boucher	3-1
2a-Vikings Firebird	P. Gauthier	4-1
3-Sanford Hanover	Grise	3-1
4-Speedy Peter Bee	Pelletier	9-2
5-The Black Douglas	Findley	5-1
6-Star Record	Picard	6-1

DIXIÈME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$300 PAR DÉPART BOURSE: \$2,800

1-Shudalee Adam	Lussier	5-2
3-Pouvoir	Catellier	3-1
2-Rlu Parting	Picard	4-1
6-Achiever	Hebert	9-2
7-Lilly Dee	Brayer	5-1
5-Somas Lobell	Gendron	6-1
4-Crown King	Hanna	8-1
8-Shadyde Native	Fortier	8-1

## Les inscrits de dimanche

PREMIÈRE COURSE, AMBLE, À RÉCLAMER \$5,000, BOURSE: \$1,900

2-Outerral	Gauthier	5-2
1-Windy Rhu	Viandré	4-1
5-Lehigh Express	(inconnu)	4-1
7-Green River Dahn	Samson	9-2
8-Good Nite Jim	Gauthier	5-1
6-Twenty One Jewels	Blaze	6-1
4-Carben Bunter,	Dumont	7-1
3-Bux Benny	Poirier	8-1

DEUXIÈME COURSE, AMBLE, À RÉCLAMER \$5,000, BOURSE: \$1,900

4-Irene Barmin	Boucher	5-2
1-Bottomwood Prince	Gendron	3-1
5-Fashion Streak	Lachance	4-1
3-Mighty Scott	Patry	9-2
8-Carlton	Samson	5-1
7-Sherbergs Delight	Bedard	6-1
6-Caroline Wayne	Gauthier	7-1
2-Cherry Frosting	Picard	